1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113e année
26 décembre 1981
No 52

Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Editeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies (Partie 1) — Loi sur les

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DES SUCRERIES 1507-6516	77 10 13	10375, rue Jeanne-Mance, Montréal
CHEMIN QUINTAL DEVELOPMENT CORP. 1245-8477	58 05 06	1, carré Westmount, bureau 200, Westmount
COLONIE DE VACANCES ROBINSON LTÉE 1242-5427	67 04 18	4333, rue Ste-Catherine, bureau 600, Westmount
CONSTRUCTION FORILLON INC. 1260-6075	71 09 02	Rue Cormoran, Gaspé
CONRAD DAVID INC. 1248-6072	66 03 01	301, rue Godin, Repentigny
DOMICILE J.L. INC. 1479-3244	77 07 08	7879, rue St-Denis, Montréal
LES ENTREPRISES DESJARDINS ET BARSALOU LTÉE 1633-4971	79 02 05	190, rang René, route rurale numéro 4, Granby
IMMEUBLES T.F.L. INC. 1260-1829	64 11 02	5757, Thimens, Saint-Laurent
INSTITUTS D'ESTHÉTIQUE ET DE MASSOTHÉRAPIE LES NYMPHES INC. 1368-8544	74 09 25	2060, boulevard de la Concorde est, Laval
LES JEUNES EXPLOS 1258-3274	60 12 16	455, boulevard Base-de-Roc, Joliette
ESTELLE MALKA INC. 1330-2625	73 04 25	1, carré Westmount, Store C39 – C40, Westmount
MENTOC INCORPORÉ 1275-2697	60 06 14	4560, promenade Paton, app. 403, ville de Laval
RUMABEC INC. 1348-7657	72 08 24	801, rue Thibault, Blainville
LES SERVICES SANITAIRES FOSSAMBAULT INC. 1260-7909	70 03 09	940, avenue Jacques-Cartier nord, Stoneham et Tewkesbury

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
LA SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC INC. 1156-5520	59 12 21	8191, avenue du Zoo, Charlesbourg
SOTRIM LTÉE 1464-3753	76 01 23	5311, boulevard de Maisonneuve, 2e étage, Montréal
STRUCTURES F.G. INC. 1477-8534	77 05 19	560, boulevard Henri-Bourassa ouest, Montréal
VISPAK INC. 1625-6596	78 04 19	7975, rue Jarry est, Anjou

16405-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS 1841-0415	81 04 06	25
L'ASSOCIATION DES CRÉATEURS ET ARTISANS DE SILLERY A.C.A.S 1625-3643	78 04 14	10
CHARCUTERIE LORRAINE INC. 1478-9952	77 06 27	4
CLUB DE COLLECTIONNEURS D'AUTOMOBILES RÉTRO LE C.A.R. .. 1842-5272	81 03 11	6
CORPORATION DE LA MAISON DU BERGER 1842-8375	81 02 10	3
CRÉATION CLAIRE VALLÉE INC. 1246-8864	68 06 28	4
MÉCANIQUE VÉGA INC. 1366-0865	75 07 07	3
LES PLACEMENTS CANOE INC. 1368-9617	74 07 12	3
PROTOSUR INC. 1112-3841	49 03 01	7

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
RESTAURANT LE SABAYON INC. 1208-1741	70 02 17	3

16405-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
RÉJEAN ARGUIN INC. 1852-6541	81 11 27	372, rue des Érables, Saint-Lambert
LES HABITATIONS F.M.R. INC. 1852-6806	81 12 02	551, rue Laurier, Malartic

16405-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (Article 14)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation, comme compagnie régie par la 1re partie, les actionnaires de:

Dénomination sociale	Date des lettres patentes	Modification
LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DE WARWICK 1170-4327	81 11 30	Les objets

16405-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies (Partie 1A) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES AGENCES J.G. DANEAU INC. 1852-7929	81 11 30	Longueuil
LES ANNUAIRES G.B. INC. 1852-4116	81 11 13	Québec
ARBRESOL INC. 1852-8927	81 12 02	Iberville
ASSURANCES BERNARD FONTAINE & ASSOCIÉS INC. 1852-8851	81 12 01	Québec
ATELIER DE DÉCORATION PIERRE ET LAURENT DOUVILLE INC. 1852-7879	81 11 30	Montréal
BIJOUTERIE DANDURAND INC. 1849-8691	81 08 28	Montréal
LOUIS BOUFFARD INC. 1852-7143	81 11 26	Québec
BOUTIQUE BEN (AMQUI) INC. 1852-7960	81 11 30	Rimouski
BOUTIQUE TAS-BEE INC. 1852-7341	81 11 26	Terrebonne
BRASSERIE LE CARREFOUR DE LAC-MÉGANTIC INC. 1852-7283	81 11 26	Saint-François
JEAN BRISSON, DÉCORATION, INC. 1850-9711	81 10 02	Hauterive
CARGO MARIN INC. 1851-8548	81 10 29	Montréal
CARROSSERIE DiIOIA INC. 1852-7598	81 11 27	Montréal
CENTRE DE GESTION ET D'IMPÔTS SHERBROOKE INC. 1852-2995	81 11 26	Saint-François
CLICHE & FRÈRE INC. 1852-7242	81 11 26	Longueuil
CLINIQUE DENTAIRE OLIVIER TRÉPANIER (1981) INC. 1852-8547	81 11 30	Bedford/Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
CLINIQUE MÉDICALE AVANT-GARDE INC. 1852-9057	81 12 02	Québec
COCADI INC. 1852-5873	81 11 24	Montréal
COIFFURE DIGNE ART INC. 1852-8596	81 12 01	Montréal
COMPTOIR DE PNEUS MICHEL FILION INC. 1852-8919	81 12 02	Saint-Maurice
CONSTRUCTION NATIONAR INC. 1852-8638	81 11 30	Laval
CORDONNERIE CHARLEMAGNE INC. 1852-7838	81 11 30	Joliette
LES COSMÉTIQUES MARCEL DE SÈVRES INC. 1852-8679	81 12 01	Saint-Hyacinthe
D.G. COIFFURE INC. 1852-9040	81 11 30	Québec
G. DARVEAU TRANSPORT INC. 1852-8737	81 12 01	Saint-François
DÉPANNEUR CENTRE VILLE DE TROIS-PISTOLES INC. 1852-7309	81 11 26	Kamouraska
DÉPANNEUR DUPLESSIS INC. 1852-9263	81 12 03	Québec
PHYDIME DESCHÊNE ET FILS INC. 1852-8729	81 12 01	Québec
DISCOTHÈQUES M.R.M. INC. 1852-9198	81 12 03	Montréal
DISTRIBUTION ST-PAULIN INC. 1852-8786	81 12 01	Trois-Rivières
DUCA CUIR INC. 1852-7127	81 11 25	Montréal
EDDY-FRANCIS INC. 1852-8778	81 12 01	Gaspé
LES ENTREPRISES DARECRI INC. 1852-9206	81 12 03	Trois-Rivières
LES ENTREPRISES ERIVAN LTÉE 1852-7911	81 11 30	Longueuil
LES ENTREPRISES PIERRETTE POULIOT INC. 1852-5766	81 11 23	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ÉTUDES, RECHERCHES, INVESTISSEMENTS OUTRE-MER INC. 1852-7119	81 11 25	Montréal
F.P. COIFFURE INC. 1852-9032	81 11 30	Québec
FERBLANTERIE A. VEILLETTE INC. 1852-7317	81 11 26	Trois-Rivières
FERME DES MONTAGNES NOIRES, INC. 1852-8984	81 12 02	Hull
FERME GUYETTE INC. 1852-7895	81 11 30	Beauharnois
FERME MAROGUY INC. 1852-8695	81 12 01	Témiscamingue
FERME P.M. FONTAINE INC. 1852-7648	81 11 27	Richelieu
FOUCHER GAZ INC. 1852-8760	81 12 01	Saint-Maurice
LES FOURRURES RAOUL MALOUIN INC. 1852-8620	81 11 30	Montréal
G. MON DÉPANNEUR INC. 1852-9255	81 12 03	Rimouski
LA GALERIE D'ART L'IMAGINAIRE INC. 1852-8802	81 12 01	Québec
ADRIEN GARNEAU & ASS. INC. 1852-8422	81 11 30	Québec
R. GAUDREAULT ASSURANCES INC. 1852-7390	81 11 26	Saguenay
GESTION FRANÇOIS FOLOT INC. 1852-8471	81 11 30	Montréal
GESTION GUY BOULANGER INC. 1852-9107	81 12 03	Arthabaska
GESTION J.C.D. (1981) INC. 1852-7846	81 11 30	Montréal
GESTION JACQUES LEMAY INC. 1852-8497	81 11 30	Québec
GESTION JEAN LAVOIE INC. 1852-8505	81 11 30	Québec
GESTION L.L. LOZEAU LTÉE 1852-5303	81 11 20	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
GESTION LOUISE BAILLARGEON INC. 1852-8489	81 11 30	Montréal
GESTION M. P. INC. 1852-8661	81 12 01	Québec
GESTION MICHEL LEBLOND INC. 1852-8521	81 11 30	Québec
GESTION PROVENCE INC. 1852-8828	81 12 01	Frontenac
GESTION RAYMOND LESSARD INC. 1852-8513	81 11 30	Québec
LES GESTIONNAIRES A.G.C. INC. 1852-4074	81 11 13	Québec
LE GROUPE D'INVESTISSEMENT C. I. LTÉE *C. I. INVESTMENT GROUP LTD.* 1852-7887	81 11 30	Québec
HÔTEL MOTEL DE LA PLAGE INC. 1852-7945	81 11 30	Bonaventure
IDEM, CONSULTANTS INTERNATIONAUX INC. 1852-7747	81 11 30	Montréal
LES IMMEUBLES MICHEL PAQUET INC. 1852-8745	81 12 01	Québec
INDUSTRIES DE CÈDRE PÉPIN INC. 1852-7325	81 11 26	Saint-François
INFO MAURICIE INC. 1852-7903	81 11 30	Trois-Rivières
INTÉRIEURS BAILLY LIPPENS INC. 1852-9008	81 12 02	Montréal
INVESTISSEMENTS DENIS CAREY INC. 1852-8414	81 11 30	Bedford
JARDIN DES MONTS INC. 1852-5667	81 11 30	Terrebonne
LE LAURIER 27 INC. 1852-9156	81 12 03	Québec
JACQUES LAVOIE TRANSPORT (1981) INC. 1852-8687	81 12 01	Saguenay
LIBRAIRIE L.I.M.A. STE-MARIE INC. 1852-9172	81 12 03	Beauce
LOGIC-PLUS INFORMATIQUE INC. 1852-8539	81 11 30	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LOWRIC (1981) INC. 1852-5311	81 11 20	Montréal
MAISABEC INC. 1852-2417	81 11 10	Terrebonne
MARCHÉ D'ESCOMPTE L'ENTREPRISE INC. 1852-9123	81 12 03	Montréal
MESSIER, RICARD INC. 1852-5485	81 11 23	Saint-Hyacinthe
MÉTRO ÉVALUATION INC. *METRO APPRAISAL INC.* 1852-7812	81 11 30	Montréal
MIFRA INC. 1852-9099	81 12 02	Montréal
1852-5170 QUÉBEC INC. 1852-5170	81 11 20	Trois-Rivières
1852-5220 QUÉBEC INC. 1852-5220	81 11 20	Abitibi
1852-7416 QUÉBEC INC. 1852-7416	81 11 27	Terrebonne
1852-7515 QUÉBEC INC. 1852-7515	81 11 25	Montréal
1852-7572 QUÉBEC INC. 1852-7572	81 11 30	Montréal
1852-7655 QUÉBEC INC. 1852-7655	81 11 27	Saint-François
1852-7739 QUÉBEC INC. 1852-7739	81 11 30	Terrebonne
1852-7754 QUÉBEC INC. 1852-7754	81 11 30	Montréal
1852-7762 QUÉBEC INC. 1852-7762	81 11 30	Montréal
1852-7770 QUÉBEC INC. 1852-7770	81 11 30	Montréal
1852-7788 QUÉBEC INC. 1852-7788	81 11 30	Montréal
1852-7796 QUÉBEC INC. 1852-7796	81 11 30	Montréal
1852-7853 QUÉBEC INC. 1852-7853	81 11 30	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1852-7978 QUÉBEC INC. 1852-7978	81 11 30	Rimouski
1852-7986 QUÉBEC INC. 1852-7986	81 11 30	Abitibi
1852-7994 QUÉBEC INC. 1852-7994	81 11 30	Abitibi
1852-8018 QUÉBEC INC. 1852-8018	81 12 01	Montréal
1852-8026 QUÉBEC INC. 1852-8026	81 12 01	Montréal
1852-8034 QUÉBEC INC. 1852-8034	81 12 01	Montréal
1852-8042 QUÉBEC INC. 1852-8042	81 12 01	Montréal
1852-8059 QUÉBEC INC. 1852-8059	81 12 01	Montréal
1852-8067 QUÉBEC INC. 1852-8067	81 12 01	Montréal
1852-8091 QUÉBEC INC. 1852-8091	81 12 01	Bedford
1852-8604 QUÉBEC INC. 1852-8604	81 12 01	Terrebonne
1852-8893 QUÉBEC INC. 1852-8893	81 12 02	Gaspé
1852-8943 QUÉBEC INC. 1852-8943	81 12 02	Beauce
1852-8968 QUÉBEC INC. 1852-8968	81 12 01	Québec
MICHEL MOREL & ASSOCIÉS INC. 1852-8844	81 12 01	Québec
MOTEL LA RÉSERVE INC. 1852-7408	81 11 26	Saint-François
MOTEL PROVENCE (1981) INC. 1852-8836	81 12 01	Frontenac
P.M.E. GEST. -ADM. INC. 1852-7663	81 11 27	Bedford
PADEQ INC. 1852-8703	81 12 01	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES PARFUMS D.R.M. INC. 1852-8901	81 12 02	Joliette
NICOLE PÉPIN INC. 1852-7705	81 11 27	Montréal
LES PÉTROLES COURCHESNE INC. 1852-9149	81 12 03	Saint-Hyacinthe
PIERRE-BERNARD MATÉRIEL D'ART INC. 1852-7606	81 11 27	Terrebonne
PISCICULTURE EAUX VIVES, INC. 1852-8976	81 12 02	Hull
PLACEMENTS DENIN INC. 1852-7937	81 11 30	Abitibi
PLACEMENTS LESPAR INC. 1852-9131	81 12 03	Saint-François
LES PLACEMENTS NÉRON INC 1852-8810	81 12 01	Frontenac
LES PLACEMENTS 999 INC. 1852-8612	81 11 30	Montréal
POISSONS LALANCETTE INC. 1852-7689	81 11 27	Québec
POMPES SANITAIRES GODIN & FILS (1981) INC. 1852-7804	81 11 30	Chicoutimi
PONTS DE CE TRANSPORTS INC. 1852-7721	81 11 30	Montréal
LES PRODUCTIONS AGRICOLES BEAUDRY LTÉE 1852-7614	81 11 27	Beauce
LES PRODUCTIONS ALPHA ET OMÉGA INC. 1852-9073	81 12 02	Montréal
PURIBEC (1981) INC. 1852-4520	81 11 17	Rimouski
RAD'ART INC. 1852-7259	81 11 26	Montmagny
LES RESSOURCES RJR INC. ..... *RJR RESOURCES INC.* 1852-8935	81 12 02	Montréal
RESTAURATION GODBOUT & LECLERC INC. 1852-7820	81 11 30	Kamouraska
SCIERIE BOUFFARD INC. 1852-7671	81 11 27	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
SERVI-COPIE INC. 1852-8885	81 12 01	Joliette
SERVICE D'ARROSAGE ST-TIMOTHÉE INC. 1852-7630	81 11 27	Beauharnois
SERVICE DE CONCIERGERIE GÉNÉRALE D'AMQUI INC. 1852-8950	81 12 02	Rimouski
STATION D. & M. RIVARD INC. 1852-8711	81 12 01	Drummond
STATION DE SERVICE MONTRÉAL NORD INC. 1852-8653	81 12 01	Montréal
SUPRA NET INC. 1852-9115	81 12 03	Chicoutimi
LES TECHNIQUES PHOTOGRAPHIQUES LANAUDIÈRE INC. 1852-8588	81 12 01	Joliette
TECHNO-JEUX INC. 1852-8794	81 12 01	Québec
LA TERRASSE DU SYNDICAT INC. 1852-7275	81 11 26	Québec
TOITURES COUTURE & ASSOCIÉS INC. 1852-8877	81 12 01	Montréal
LES TRANSPORTEURS CANADIAN FREIGHTWAYS (QUÉBEC) INC. *CANADIAN FREIGHTWAYS (QUÉBEC) INC.* 1852-7267	81 11 24	Montréal
UNIGEC INC. 1852-5824	81 11 24	Chicoutimi
VENTILATION D. PERRON LTÉE 1852-7291	81 11 26	Longueuil
Y.T. COIFFURE INC. 1852-9024	81 11 30	Québec

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

16405-o

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ASPHALTE T.D.P. INC. 1478-0001	77 05 25	81 12 01	
LES ATELIERS DU LAC INC. 1362-3004	75 03 10	81 11 25	
AUTOMOBILE RONALD BÉDARD INC. 1632-4378	78 12 27	81 11 06	
A. F. BAILLARGEON LOCATION DE CAMIONS ET REMORQUES INC. 1277-9963	69 03 18	81 11 25	
PIERRE BEAUDRY & CIE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE 1347-4408	72 02 15	81 11 27	
ROBERT BIBEAU LIMITÉE 1180-7724	56 04 24	81 11 23	
BOUTIQUE ZÉRO À QUATORZE INC. 1358-6029	74 08 16	81 12 02	
LES BREUVAGES DU NORD-OUEST INC. . 1225-1971	71 12 30	81 11 27	
ALFRED CAISSE INC. 1131-3293	50 02 20	81 11 23	
CAMPING MOLAMBE INC. 1628-3483	78 07 17	81 11 26	
CENTRE DE GYNÉCOLOGIE ET D'OBSTÉTRIQUE DE JOLIETTE INC. 1356-9504	74 05 29	81 11 27	
CENTRE SHELL PONT-VIAU INC. 1510-9374	78 02 06	81 11 26	LES ENTREPRISES PIERRE BARRETTE INC.
MARIO CHAPDELAINE INC. 1625-7479	78 04 21	81 11 30	
CHRISTINA CANADA INC. 1114-5695	52 08 18	81 11 26	
CINÉMANIMA INC. 1509-6126	77 12 16	81 11 27	
CLUB DE GOLF HÉRIOT INC. 1176-7985	63 02 05	81 11 26	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
COMMUNICATION ET DESIGN HABLUTZEL & YUNG INC. 1366-7779	75 09 02	81 11 30	
COMPAGNIE CANADIENNE DE CERCUEIL LTÉE 1116-4167	35 01 08	81 12 01	PLACEMENTS CAS-CAN INC.
COMPAGNIE DE FINANCE DU NORD DU QUÉBEC LIMITÉE 1218-0733	65 08 31	81 11 26	
COMPAGNIE D'IMMEUBLES ST.PIERRE LIMITÉE 1286-0730	49 08 11	81 11 30	
CONTRE-PLAQUÉS MODERNES (1979) INC. 1638-6633	79 09 07	81 11 30	
COPAC INC. 1341-5070	73 03 09	81 11 26	
YVON COUTURE INC. 1166-6294	66 01 11	81 12 02	
DEBEAUBEC INC. 1507-5658	77 10 12	81 12 01	
DISTRIBUTION DE BIJOUX ET CADEAUX GRANBY INC. 1476-9210	77 04 25	81 12 01	LES DISTRIBUTIONS MARCEL FONTAINE INC.
ED. DUC & CIE LTÉE 1136-2985	62 07 23	81 11 27	
ÉDUCATION ROUTIÈRE T.R.C. INC. 1357-0213	74 02 13	81 11 23	
LES EMPAQUETAGES TRIO LIMITÉE 1152-1242	51 04 19	81 11 26	
ENTREPOTEC INC. 1632-2786	78 12 15	81 11 30	
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GRIMARD INC. 1163-8350	66 06 16	81 11 27	
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ GERVAIS GAGNON INC. 1504-2872	76 07 16	81 11 24	
LES ENTREPRISES LACHAPELLE & LACAS INC. 1502-2882	76 02 24	81 12 01	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES ENTREPRISES ROBICO LTÉE 1359-9345	74 10 28	81 12 01	
LES ÉTABLISSEMENTS THIBODEAU INC. 1633-2546	79 01 25	81 12 01	
EXCAVATION C. DESCHAMPS INC. 1344-3692	73 09 19	81 12 01	
EXPRESS A. & F. BAILLARGEON QUÉBEC INC. 1361-4938	75 01 29	81 12 01	
FER ORNEMENTAL WINDSOR LTÉE 1348-5404	72 09 11	81 11 27	
JEAN-PAUL FERLAND INC. 1332-5089	73 07 09	81 12 01	
FIBROBEC INC. 1630-1608	78 09 27	81 12 01	
FILMOCOULEUR INC. 1474-2175	77 02 14	81 11 30	
GARAGE CAMILLE DIONNE INC. 1625-2579	78 04 10	81 11 30	
GARAGE M. LAVOIE INC. 1627-6487	78 06 20	81 11 26	LES AGENCES M.G.L. INC.
LES GARAGES J.P. INC. 1463-6633	75 12 15	81 12 01	
LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE 1159-5592	56 03 12	81 11 26	
GESTION J.C.D. INC. 1370-5611	74 12 03	81 12 01	1370-5611 QUÉBEC INC.
GROUPE B & B INC. 1634-7924	79 03 21	81 11 24	
GROUPE MÉTRO-RICHELIEU INC. 1253-7320	47 12 22	81 11 30	
LES IMMEUBLES CLERNO LTÉE 1245-7172	65 07 13	81 12 01	
LES IMMEUBLES JACQUES LAHOUD INC. 1479-7369	77 07 25	81 11 25	
LES IMMEUBLES RAYMOND BÉDARD LTÉE 1344-4849	73 10 26	81 11 25	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
IMMEUBLES ST-ROCH INC. 1282-6392	55 12 27	81 11 27	DESRIAULT INC.
LES IMMEUBLES WESTEV LTÉE 1358-5591	74 08 15	81 11 26	
IMPORT-EXPORT MÉTRO LTÉE 1334-3538	73 04 11	81 11 30	
IMPRIMERIE CHICOUTIMI INC. 1329-8625	73 06 04	81 12 03	
LES INDUSTRIES CARDIN LIMITÉE 1160-2331	69 06 10	81 11 25	
LES INDUSTRIES G.B.L. LTÉE 1125-2723	63 11 20	81 11 30	
LES INDUSTRIES MANIWAKI INC. 1323-9843	69 09 30	81 11 30	
INDUSTRIES NOVATION INC. 1359-5483	74 10 31	81 11 27	
INDUSTRIES STEEL-TEX LTÉE 1125-2699	65 08 10	81 11 30	
IRRIGATION ST-THOMAS INCORPORÉE .. 1191-6246	65 04 06	81 11 30	LES INDUSTRIES HARNOIS INC.
ISOLATION IDÉALLE INC. 1266-7689	72 03 17	81 11 30	
ISOLATEC INC. 1465-9700	76 03 31	81 12 02	
JEANS LIB INC. 1466-2795	76 04 12	81 12 02	
HECTOR LAFONTAINE INC. 1149-8094	63 09 16	81 11 26	
DENIS LARIVIÈRE INC. 1462-8101	63 09 16	81 11 26	
A.B.F. LAVIGNE INC. 1228-2059	71 11 23	81 11 26	CAMIONNAGE RIGAUD INC.
ANDRÉ LEMIEUX INC. 1225-5998	60 12 05	81 12 02	
LEMIEUX ST-HUBERT HARDWARE INC. 1140-1643	56 10 11	81 11 26	QUINCAILLERIE LEMIEUX (ST-HUBERT) INC.
LIBRAIRIE DU NOMADE INC. 1625-6968	78 04 20	81 11 25	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LOCATION D'AUTOS ST-HUBERT INC. 1365-0700	75 04 22	81 12 01	
LES LOCATIONS DE L'AMI MICHEL INC. 1475-6944	77 09 23	81 12 02	
MAGASIN ANTOINETTE INC. 1358-4032	74 08 09	81 11 26	
MAISONS MOBILES NORDIQUES LTÉE 1181-1668	65 10 18	81 11 26	LES MAISONS NORDIQUE INC.
MANUFACTURE BEAULAC INC. 1356-9090	74 06 03	81 12 02	
R. MARTIN STERLIN INC. 1306-2237	60 04 13	81 11 27	
MÉDICOPHARM INC. 1624-3693	78 03 13	81 11 27	
LES MEUBLES GÉVRY INC. 1336-8592	72 12 27	81 12 02	
MODE CLARA INC. 1368-3446	74 05 21	81 11 26	LE BOTTIER CLARA INC.
PAUL'S MATÉRIAUX DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE INC. 1141-7342	54 05 28	81 11 27	PAUL'S MATÉRIAUX DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE INC. *PAUL'S PLUMBING & HEATING SUPPLIES INC.*
PAYSAGISTE LACROIX INC. 1351-8170	74 01 10	81 11 23	
PLACEMENT EHREMBOLD INC. 1462-4928	75 10 08	81 11 24	
LES PLACEMENTS JACPAR INC. 1476-8956	77 04 25	81 12 01	
LES PLACEMENTS MENA'SEN INC. 1335-9906	73 05 17	81 11 30	
PLACEMENTS MYD INC. 1627-1918	78 06 05	81 11 25	
J.C. PLOUFFE LTÉE 1162-6702	63 12 18	81 11 24	
POULIN, VERREAULT & ASSOCIÉS INC. 1626-6249	78 05 18	81 11 26	JEAN-JACQUES VERREAULT & ASSOCIÉS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
LES PRODUITS INDUSTRIELS ENTREPRISE LTÉE 1353-1561	65 06 02	81 11 30	
PRODUITS PODIUM INC. 1469-9201	76 10 13	81 11 30	1469-9201 QUÉBEC INC.
QUINCAILLERIE DES NEIGES INC. 1362-2220	75 03 05	81 11 26	
RÉFRIGÉRATION INDUSTRIELLE BARBIER INC. 1329-8302	73 04 12	81 11 05	
RÉNOVATIONS MÉDIC INC. 1627-5257	78 06 19	81 11 27	
RESTAURANT YIN HONG INC. 1627-5406	78 06 15	81 11 03	
LUCIEN ROY LTÉE 1357-3712	74 06 25	81 11 24	
ST LAWRENCE WHOLESALE IMD INC. ... 1217-1328	71 12 09	81 11 26	GROSSISTES ST-LAURENT IMD INC. *ST. LAWRENCE WHOLESALE IMD INC.*
RÉGENT ST-PIERRE INC. 1139-5712	67 03 20	81 11 30	
DONAT ST-YVES INC. 1132-7319	61 12 12	81 09 23	
SERVICE GÉNÉRAL DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS INC. 1258-4132	71 05 27	81 11 30	
SERVICE SANITAIRE GASMI INC. 1463-3556	75 11 28	81 11 27	
SOCIÉTÉ DE COMMUNICATIONS GRAPHIQUES SOCOM INC. 1474-7471	77 02 28	81 11 30	
SONFIDEL INC. 1337-7452	73 07 11	81 12 02	
SOUS-PRODUITS DE BOULANGERIE L.B. LTÉE 1227-3728	67 10 06	81 11 24	PRODUITS L.B. LTÉE
TECHNICOM INC. 1480-2029	75 10 03	81 12 01	
THERAPEX-UNIK INC. 1324-6210	68 04 22	81 12 01	THERAPEX INC.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
TRANSPORT GENDRON & TERRY INC. ... 1338-5570	72 06 28	81 12 02	
TRANSPORT R. COULOMBE INC. 1636-4119	79 05 22	81 11 30	
UNIVERS DU PAPIER PEINT LAURIER INC. 1364-1717	75 06 12	81 11 27	
VICDECART INC. 1468-2942	76 07 06	81 11 30	

16405-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
ALBERT DUBÉ INC. 1853-1558	LES PÉTROLES DUBÉ & BERGERON INC. ALBERT DUBÉ INC.	81 12 09	Saint-François
LES INDUSTRIES AVANT GARDE LTÉE *AVANT GARDE INDUSTRIES LTD.* 1852-8646	LES INDUSTRIES AVANT GARDE LTÉE MOULIN À TRICOTER VOGUE LTÉE	81 12 01	Montréal
PLACEMENTS F. LEFEBVRE LTÉE .. 1852-7861	PLACEMENTS F. LEFEBVRE LTÉE .... LEFEBVRE GARMENTS MANUFACTURING CO. LTD.	81 11 30	Saint-Hyacinthe

16405-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ABATTOIR A. TRAHAN INC. 1364-1519	75 06 13	81 11 30	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
AMEUBLEMENT LOUIS G. JACOB INC. 1841-8178	80 12 18	81 11 27	Des dispositions
LES ATELIERS DU LAC INC. 1362-3004	75 03 10	81 11 25	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CENTRE INFORMATIQUE LANDRY INC. 1848-8684	81 07 29	81 11 30	De la dénomination sociale: MICROBYTE INC.
CLUB DE GOLF ST-JANVIER INC. 1152-0996	61 10 17	81 11 27	Du capital-actions
LE CLUB DE GOLF SAINT-JÉRÔME INC. 1348-4175	72 08 30	81 11 27	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
COMPAGNIE CANADIAN OUTFITTING LTÉE 1102-8842	23 02 27	81 12 01	Du capital-actions
DECOSTE & MORIN INC. 1475-6449	77 09 23	81 11 27	De la dénomination sociale: RESTAURANT PLACE DES ÎLES INC.
DISCO BAR SAGLAC INC. 1643-1959	80 03 31	81 12 01	Des dispositions
LES ENTREPRISES DE PÊCHE PIERRE LEMIEUX & FILS INC. 1475-9799	77 03 28	81 11 26	Du capital-actions
ÉQUIPEMENT D'ENTREPÔT GLOBAL LTÉE 1844-4844	81 03 20	81 11 16	De la dénomination sociale: MÉCANORAC LTÉE
FILMOCOULEUR INC. 1474-2175	77 02 14	81 11 30	De la dénomination sociale: PELLICULAGE L.G.B. INC.
GESTION A.M. GRENIER INC. 1849-4336	81 08 13	81 11 26	Du capital-actions
GICLEURS AUTOMATIQUES BEAUDOIN INC. 1325-0758	69 05 12	81 11 27	De la dénomination sociale: BRASSERIE LA GOULUE (1981) INC.
GROUPE MÉTRO-RICHELIEU INC. 1253-7320	47 12 22	81 11 30	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
GROUPE MÉTRO-RICHELIEU INC. 1253-7320	47 12 22	81 12 01	Du capital-actions
LE GROUPE PROJECTIONS INC. 1845-2375	81 04 09	81 12 01	De la dénomination sociale: ANDRÉ LÉGARÉ & ASS. INC.
LABORATOIRE D.V.Q. INC. 1627-5711	78 06 19	81 11 25	Du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
MAURICE LAMARCHE INC. 1174-2145	60 03 02	81 10 21	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: 5.
JACQUES LATREILLE ET GILLES TREMBLAY INC. 1843-3938	81 02 19	81 11 30	1) De la dénomination sociale: J.G.S. LATREILLE INC.; 2) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 4.
1645-3409 QUÉBEC INC. 1645-3409	80 06 12	81 11 27	De la dénomination sociale: LES MINI-BOLIDES DU QUÉBEC INC.
1843-7798 QUÉBEC INC. 1843-7798	81 03 03	81 11 11	De la dénomination sociale: LES PROMOTIONS ST-ANDRÉ LTÉE
1844-0651 QUÉBEC INC. 1844-0651	81 03 09	81 11 24	1) De la dénomination sociale: LA PATINOIRE JACQUES BEAUCHAMP INC.; 2) des dispositions
1844-2277 QUÉBEC INC. 1844-2277	81 03 16	81 11 27	De la dénomination sociale: AGRO CONSULTANTS VAUDREUIL INC.
1845-3357 QUÉBEC INC. 1845-3357	81 04 14	81 10 06	Du district: Joliette
1847-0724 QUÉBEC INC. 1847-0724	81 06 12	81 11 06	Du district: Longueuil
1847-5095 QUÉBEC INC. 1847-5095	81 06 15	81 11 24	De la dénomination sociale: LA BOUTIQUE DU BRICOLEUR DE FORESTVILLE INC.
1848-2695 QUÉBEC LTÉE 1848-2695	81 07 08	81 11 27	De la dénomination sociale: ANCRO LTÉE
1848-2703 QUÉBEC LTÉE 1848-2703	81 07 08	81 11 27	De la dénomination sociale: GESTACRO LTÉE
1848-5441 QUÉBEC INC. 1848-5441	81 07 14	81 11 26	De la dénomination sociale: COFFRES-FORTS SUPÉRIEURS INC.
1849-6935 QUÉBEC INC. 1849-6935	81 08 20	81 11 27	De la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS LISE LAVALLÉE INC.
1849-8923 QUÉBEC INC. 1849-8923	81 08 28	81 11 27	De la dénomination sociale: FERME CÔTE JOYEUSE INC.
1851-1170 QUÉBEC INC. 1851-1170	81 10 06	81 11 26	De la dénomination sociale: ICG ÉNERGIE (QUÉBEC) INC. *ICG ENERGY (QUÉBEC) INC.*
1851-1741 QUÉBEC INC. 1851-1741	81 10 07	81 11 19	1) De la dénomination sociale: LES SERVICES SCOLAIRES ALBEC INC.; 2) du district: Saint-François

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
1851-1766 QUÉBEC INC. 1851-1766	81 10 07	81 11 23	Du district: Longueuil
1851-7847 QUÉBEC INC. 1851-7847	81 10 27	81 12 02	1) De la dénomination sociale: INTÉRIEURS B.B. INC. 2) du capital-actions.
1852-0973 QUÉBEC INC. 1852-0973	81 11 09	81 11 27	De la dénomination sociale: ELCRO LTÉE
1852-7002 QUÉBEC INC. 1852-7002	81 11 25	81 12 02	De la dénomination sociale: CAM-TRAC BERNIÈRES INC.
MODES LIKAS INC. 1627-3336	78 06 01	81 11 25	Du capital-actions
POMPE SANITAIRE GODIN & FILS INC. . 1478-4458	77 06 07	81 11 30	De la dénomination sociale: 1478-4458 QUÉBEC INC.
PRODUITS PÉTROLIERS DES APPALACHES INC. 1847-5657	81 06 17	81 11 27	Du capital-actions
SERVICE DE BALAYAGE MÉCANIQUE DE L'OUTAOUAIS INC. 1842-2428	81 01 08	81 11 24	Du capital-actions
TRANSPORTEX INC. 1105-5399	67 10 30	81 12 01	Du capital-actions
ULTRA-CHIC INC. 1846-9643	81 05 29	81 11 26	Du capital-actions
YACHTING CARLETON INC. 1647-6418	80 09 19	81 11 30	De la dénomination sociale: GESTION CLAGI INC.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

16405-o

Compagnies (Partie 3) — Loi sur les

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'ACCUEIL-ASSOCIATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE PARENTS DE PERSONNES HANDICAPÉES DU SECTEUR SENNETERRE BARRAUTE ET DES PAROISSES DU NORD 1852-1112	81 11 05	Senneterre
LES AMATEURS DE CHAUFFAGE AU BOIS DU QUÉBEC MÉTRO INC. 1852-6616	81 11 27	219, rue Principale, Saint-Romuald
LES AMIES PAYSANNES 1852-6434	81 11 30	330, Principale, Sainte-Marcelline
L'ASSOCIATION CHEVALINE DE LA LIÈVRE INC. 1852-6863	81 12 03	Ferme-Neuve
ASSOCIATION DES CESSIONNAIRES DE FRANCHISE DE COIFFURAD INC. 1850-4878	81 09 24	Sherbrooke
ASSOCIATION DES CESSIONNAIRES DE FRANCHISE DE COIFFURESTRIE INC. 1850-4464	81 09 21	Sherbrooke
ASSOCIATION DES FAMILLES BRIEN-DESROCHERS-DUROCHER 1852-7549	81 11 27	352 A, 87e Avenue, ville de Laval
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE THERRIEN INC. 1852-6822	81 12 02	1729, rue Annette, Saint-Gabriel-de-Brandon
ASSOCIATION FAMILIALE MONOPARENTALE DE WINDSOR ET RICHMOND INC. 1852-8331	81 11 30	Windsor
ASSOCIATION LES GOÉLANDS DE LONGUEUIL 1852-6913	81 12 03	1981, rue Grant Longueuil
ASSOCIATION PLEIN AIR E.S.F.-L. 1851-4026	81 10 08	265, de Ramesay, Sorel
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA THÉRAPIE PAR L'ART *QUÉBEC ART THERAPY ASSOCIATION* 1852-7481	81 11 23	100, Ballantyne sud, Montréal-Ouest

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION RÉGIONALE DES LIGUES DE SACS DE SABLE DU SUD-OUEST, INC. 1852-3241	81 11 13	Salaberry-de-Valleyfield
L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU CENTRE MAURICIE INC. 1852-6715	81 12 01	Grand-Mère
ATELIER PRÉ-SCOLAIRE ST-CALIXTE 1852-6210	81 11 24	St-Calixte
LES BALLETS LINDA HAZEL 1852-6756	81 12 01	Ville de Laval
BOUBOU RAMA S/S INC. 1852-6442	81 11 25	242A, boulevard Mgr-Langlois, Valleyfield
CARNAVAL DU LAC BOUCHETTE INC. 1852-6491	81 11 26	Lac-Bouchette
CENTRE D'ART DE ST-PHILIPPE 1851-4745	81 10 22	10, Normandin, Saint-Philippe
LE CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE PORT CARTIER 1850-7079	81 09 25	Port-Cartier
CENTRE DES RESSOURCES ÉCOLOGIQUES DE L'OUTAOUAIS 1852-6418	81 11 25	Hull
LE CLUB DE COUREURS SUR ROUTE DE BOUCHERVILLE INC. 1852-3043	81 11 12	Boucherville
CLUB DE JUDO DOLLARD INC. ..... *DOLLARD JUDO CLUB INC.* 1851-4729	81 10 22	540, promenade Montford Dollard-des-Ormeaux
CLUB DE L'ÂGE D'OR « COEUR IMMACULÉ DE MARIE » 1852-3217	81 11 12	6300, Laurendeau, Montréal
CLUB LES BALADINS 1850-4282	81 09 18	Sainte-Anne-des-Monts
CLUB LES PHÉNIX DE CHÂTEAUGUAY 1851-4695	81 11 23	159, St-Denis, Châteauguay
LE CLUB LIONS DE ST-RÉDEMPTEUR INC. 1852-6665	81 12 01	Saint-Rédempteur
LE CLUB OPTIMISTE DE WATERVILLE 1851-4984	81 10 26	170, rue Principale sud, Waterville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LE CLUB SOCIAL DE LA RIVIÈRE CHAMOUCHOUANE ... 1851-4554	81 11 22	4000, chemin Saint-Eusèbe, Saint-Félicien
COMITÉ BIENFAISANCE YAMASKA INC. 1849-3783	81 10 02	141, rue Principale, Yamaska
COMITÉ ORGANISATEUR DU PAVILLON DU SPORT AMATEUR (C.O.P.S.A.) INC. 1852-6764	81 12 02	10130, rue Fabre, Montréal
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE DOLLARD DES ORMEAUX 1852-0239	81 11 16	Dollard-des-Ormeaux
LA CORPORATION DES LOISIRS DE SAINTE-IRÈNE 1851-6153	81 10 27	Sainte-Irène
CORPORATION POPULAIRE DE GESTION DU NORD 1850-4092	81 09 16	Sainte-Anne-du-Lac
CULTURE PORTUGAISE « MAGERY » INC. 1853-0311	81 12 08	3366, Beauchamps, Sainte-Foy
L'ÉCOLE ALTERNATIVE DES LAURENTIDES INC. 1849-5390	81 08 27	Val-David
LES ÉTOILES DE CLERVAL 1850-4571	81 09 08	Clerval
FONDATION DE RECHERCHE APPLIQUÉE DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE DE LA POCATIÈRE INC. 1851-6054	81 10 26	140, 4e Avenue, La Pocatière
FONDATION QUÉBÉCOISE D'AIDE AU LIBAN 1850-7129	81 09 28	Outremont
GROUPES D'ÉCHANGES SERENITAS 1851-0354	81 10 06	2640, Théodore, app. 2, Montréal
L'INSTITUT D'ÉDUCATION POPULAIRE DES BOIS-FRANCS 1852-3399	81 11 16	Drummondville
LES JARDINS COMMUNAUTAIRES DE BABYLONE 1851-6971	81 11 04	469, rue Jean-Talon ouest, Montréal
LIGUE DE HOCKEY JOVITIENNE INC. 1852-3647	81 11 03	Saint-Jovite
LIGUE DE HOCKEY JUVÉNILLE « AA » DE MONTRÉAL INC. 1851-6898	81 01 03	6250, 42e Avenue, Montréal
LA MAISON DE THÉRAPIE DE GROUPE ANONYME « TGA » 1850-7525	81 10 02	3981, rue Adam, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA MAISON DES JEUNES DE SHERBROOKE 1852-6103	81 11 23	Sherbrooke
MAISON DES JEUNES « LE DÔME » INC. 1852-6152	81 11 23	Saint-Jean-sur-Richelieu
LE MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DU SPORT POUR TOUS 1852-6889	81 12 03	1415, rue Jarry est, Montréal
NATURE SAINTE-SOPHIE, INC. 1852-1096	81 11 05	675, rang 6, Sainte-Sophie-de-Mégantic
PASSE-SPORTS-DÉTENTE SAINT-GABRIEL 1851-0933	81 12 02	45, Beausoleil, Saint-Gabriel
LES PRODUCTIONS VAU SPEC INC. 1852-3910	81 11 20	99, des Ormes, Vaudreuil-sur-le-Lac
LA RENCONTRE SAINT-SACREMENT 1852-6004	81 11 23	755, Marguerite-Bourgeoys, app. 3, Québec
LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE ET DE GÉNÉALOGIE DE ROUYN-NORANDA 1852-3993	81 11 23	102, Perreault est, Rouyn
LE THÉÂTRE DU 1ER MAI 1852-6269	81 11 24	Montréal
LA TROUPE DE THÉÂTRE D'LA SLAM INC. 1851-6500	81 10 30	126, rue de l'Église, Normétal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

16405-o

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du nouveau permis
** COMPAGNIE AÉRIENNE PAN AMERICAN INC. 1230-6791	81 11 30
** SPORTINSTAL, INC. 1362-9134	81 12 01

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

16405-o

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** GESTION DES IMMEUBLES LOUIS DREYFUS LTÉE 1849-5887	81 12 01	Système Corporatif C T (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy
** PROMOTIONS CANPRO LTÉE 1850-4761	81 11 30	Me Donald B. Wilkie, 3411-1, place Ville-Marie, Montréal	3411-1, place Ville-Marie, Montréal

16405-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
ALMA DEVELOPMENT QUÉBEC INC. 1231-4639	81 12 08	La dénomination sociale est changée en celle de: DÉVELOPPEMENT ALMA QUÉBEC INC. *ALMA DEVELOPMENT QUÉBEC INC.*
C Y L INC. 1247-4292	81 11 17	Aucune
HÔTEL CHILD (1973) INC. 1337-5092	81 11 27	Aucune

16405-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., c. T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	**Secteurs**	**Numérotation Mtl**	**Qué.**	**Couleur**	**Préfixes des bureaux**	**Numéro**
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-81-08278-1
M-30007-178-DT, **SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE**, 1307, Peachtree St., NE, Atlanta (GA), 30357
Modification tarifaire:
Supplément 39 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce 319-E (Sud des États-Unis–Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, applicable entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et dans la province de Québec, d'autre part:
Modification du numéro 6335 concernant le transport de tissus et de mercerie, de Montréal et Saint-Timothée, QC, à Charleston (SC), afin que les taux visés ne soient pas assujettis aux augmentations prévues au numéro 1 du Supplément 27. Cette modification visait à corriger une erreur d'écritures dans le Supplément 38; elle a été publiée conformément à la Special Tariff Authority de l'Interstate Commerce Commission suivant un avis de quinze jours.

Rôle M-81-08281-5
M-30007-179-DT, **SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE**, 1307, Peachtree St., NE, Atlanta (GA), 30357
Modification tarifaire:
Supplément 40 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce 319-E (Sud des États-Unis–Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, applicable entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et dans la province de Québec, d'autre part:
Modification des dispositions réglementaires:
Inclusion dans le numéro 353-20 de la localité de Boucherville, QC, à laquelle s'appliquera le taux prévu à la section 8, pour Montréal, QC.
Le numéro 885 (frais de cueillette, expédition unique) a été modifié en vue d'inclure des frais de 7,50 $ par expédition, applicables au nom de Interstate Motor Freight System. Établissement de taux d'espèce réduits (en fonction du volume), applicables au transport de tissus et de mercerie, de Drummondville, QC, à Charleston (SC), au numéro 6330.
Suppression des taux applicables au transport de tissus et de mercerie, de Montréal et Saint-Timothée, QC, à Charleston (SC), au numéro 6330 qui a pris fin le 28 avril 1981.
Établissement de taux d'espèce réduits (en fonction du volume) applicables au transport de matériel électrique, de Gadsden (AL) à Boucherville, QC, au numéro 6935. Établissement de taux d'espèce réduits (en fonction du volume) applicables au transport de fibres et filés, de Central (SC) à Cowansville, Granby et Montmagny, QC, au numéro 6992.
Établissement de taux d'espèce réduits (en fonction du volume) applicables au transport du fer et de l'acier, de Sorel, QC, à Ripley (TN), au numéro 7730.
Adjonction de la cote de référence « (N3) » aux numéros 12220 et 12240 afin que l'augmentation prévue au numéro 2 du Supplément 35 ne s'applique pas. Cette modification a été apportée en vue de préciser l'application de la Note E du numéro 2 du Supplément 35.
Explication du nouveau parcours, à la section 9, pour le compte de Champlain Express Transport, Inc., Kingsway Transports Inc. et Smith Transport (US) Limited, puis Smith's Transfer Corporation.

Rôle M-81-08283-1
M-30007-180-DT, **SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE**, 1307, Peachtree St., NE, Atlanta (GA), 30357
Modification tarifaire:
Supplément 42 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce 319-E (Sud des États-Unis–Québec) ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, applicable entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et dans la province de Québec, d'autre part:
Le Supplément 41 prévoit l'application de suppléments pour le carburant à l'égard des taux et frais compris dans le Tarif 319-E, ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, ces suppléments s'appliquant aux seuls taux et frais établis en fonction de la consommation de carburant. Le Supplément ne vise que les entreprises de transport parties au tarif.
Le Supplément 41 a été publié en vertu de l'Autorisation ICC 79-2800 et conformément à ses dispositions, et il prévoit les pourcentages d'augmentation suivants: 3% sur les expéditions de chargements partiels et toute quantité; 16,5% sur les expéditions au volume ou de chargements complets.
Le Supplément 42 entre en vigueur le 6 novembre 1981 et annule par le fait même le Supplément 41.

Rôle M-81-08284-9
M-30007-181-DT, **SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE**, 1307, Peachtree St., NE, Atlanta (GA), 30357
Modification tarifaire:
Supplément 41 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce 319-E (Sud des États-Unis–Québec) ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, applicable entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et dans la province de Québec, d'autre part:
Le Supplément 41 prévoit l'application de suppléments pour le carburant à l'égard des taux et frais compris dans le tarif 319-E, ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, ces suppléments s'appliquant aux seuls taux et frais établis en fonction de la consommation de carburant. Le Supplément ne vise que les entreprises de transport parties au tarif.
Le Supplément 41 a été publié en vertu de l'Autorisation ICC 79-2800 et conformément à ses dispositions, et il prévoit les pourcentages d'augmentation suivants: 3% sur les expéditions de chargements partiels et toute quantité; 16% sur les expéditions au volume ou de chargements complets.
Le Supplément 41 prend effet le 30 octobre 1981 et annule par le fait même le Supplément 37.

Rôle M-81-08361-5
M-30006-265-DT, **NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC**. P.O. Box 184, Buffalo (New York) 14221
Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarifs: Supplément 11 au tarif 220-F (Tarif de papier journal), item: 3600-A (Addition), 4370-B (Addition), 4390-C (Addition).
Supplément 32 au tarif 260-B (Tarif de marchandises générales), item: 4765-F (Augmentation), 4770-E (Augmentation), 5260-D à 5380-D (Augmentation), 7115 (Addition), 15014 (Addition).
Supplément 45 au tarif 261-K (Tarif de marchandises générales), item: 4725-01-F à 4725-12-F (Augmentation), 5250-E à 5330-E (Augmentation), 5516 (Addition), 5905-C (Réduction), 12070-E (Augmentation), 12605-B (Addition), 18035-E (Augmentation), 22324-C (Réduction).
Supplément 54 au tarif 368-F (Tarif de classe et marchandises générales), item: 8028-B (Addition), 8090-A (Annulation).
Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement n° 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 21 décembre 1981 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-08362-3
M-505135-102-D, **LA CIE DE PAVAGE D'ASPHALTE BEAVER LTÉE**, 5250 Amiens, Montréal-Nord, QC, H1G 3G5 (requérante)
La requérante désire se départir de ses permis de camionnage en vrac et cela en date du renouvellement 1982.
Description des permis: région 10. Décision MCV-5519, permis M-505135-001. Décision MCV-5520, permis M-505135-002. Décision MCV-5521, permis M-505135-003. Décision MCV-8202, permis M-505135-004. Décision MCV-8204, permis M-505135-005. Décision MCV-8205, permis M-505135-006. Décision MCV-8206, permis M-505135-007. Décision MCV-8207, permis M-505135-008. Décision MCV-8208, permis M-505135-009. Décision MCV-8209, permis M-505135-010. Décision MCV-8210, permis M-505135-011. Décision MCV-8211, permis M-505135-012. Décision MCV-8212, permis M-505135-013. Décision MCV-8213, permis M-505135-014. Décision MCV-8214, permis M-505135-015. Décision MCV-8215, permis M-505135-016.

Rôle M-81-08363-1
M-710863-101-D, **JEAN-PAUL BOLDUC ENRG.** (Bolduc, Jean-Paul), 779, 4e Rue est, La Guadeloupe (Frontenac), QC, G0M 1G0 (requérant-cessionnaire)
M-710709-102-D, **ALCIDE MORIN ENR.** (Morin, Alcide), 81, 8e Rue est, La Guadeloupe (Frontenac) QC, G0M 1G0 (requérant-cédant)
Alcide Morin s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer son permis no M-710709 à Jean-Paul Bolduc Enrg.

Rôle M-81-08389-6
M-305800-101-D, **FAIRFIELD, FRANÇOIS**, R.R. no 2, Belcourt (Abitibi) QC, J0Y 2M0 (requérant)
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:
De Val-d'Or à la frontière Québec, U.S.A. (ports de sortie Lacolle, Rock-Island) pour le transport de bois (presswood) destiné aux différents États américains pour le compte de Forex Leroy Inc. et le retour.
De la frontière Québec, U.S.A. (port d'entrée Lacolle, Rock-Island) pour le transport des containers vides provenant des différents États américains destinés au district Montréal métropolitain.

Rôle M-81-08391-2
M-303555-101-D, **TRANSPORT GAÉTAN TREMBLAY ENRG.**, 4509, chemin St-Jean, La Prairie (Laprairie) QC, J5R 3X8 (voiturier-remorqueur)
M-303251-143-D, **TRANSPORT CHAMY LIMITÉE**, 3000, rue Brunelle, Carignan (Richelieu) QC, J0J 2A0 (voiturier-roulier)
Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
Le voiturier-remorqueur demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat.
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe: Transport Chamy Limitée, détentrice du permis M-303251, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-08397-9
M-200423-101-D, **GOSSELIN, CLÉMENT**, 5279, Bordeaux, Montréal, QC, H2G 2R2 (requérant-cessionnaire)
M-205606-001-103-D, **LÉGARÉ, ARMAND**, 2735, Ontario est, Montréal, QC, H2K 1X2 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205606-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08398-7
M-200850-101-D, **KINGSBURY, YVON**, 1000, André, R.R. no 3, St-Jérôme (Terrebonne), QC, J7S 5T5 (requérant-cessionnaire)
M-206693-001-101-D, **SIGOUIN, JEAN-PAUL**, 621, Wilfrid-Martin, app. 3, St-Jérôme (Terrebonne), QC, J7Z 3R7 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206693-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-15 St-Jérôme.

Rôle M-81-08414-2
M-601439-101-D, **LOCATION D'AUTOS J.L. ENRG.** (Lafortune, Julien), 41, Jacques-Cartier, Pointe-Gatineau, QC, J8T 2W3 (requérant)
Proc.: Bélanger & Lafortune
Le requérant, Julien Lafortune, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir un permis de location à court terme de véhicules de promenade aux personnes désirant subir l'examen du ministère en vue de l'obtention de leur permis de conduire aux adresses suivantes: 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC; 315, rue St-Rédempteur, Hull, QC.

Rôle M-81-08415-9
M-200855-101-D, **ALECTUS, APPOLINAIRE**, 6450, Pascal, app. 1, Montréal-Nord, QC, H1G 6K2 (requérant-cessionnaire)
M-209872-001-106-D, **RAYMOND, MAX**, 430, de Pontivy, Laval-des-Rapides, QC, H7N 4A8 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209872-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08416-7
M-200991-101-D, **JUNEAU, ANDRÉ**, 2211, rang de la Savane, St-Gérard-Magella (L'Assomption), QC, J0K 3P0 (requérant-cessionnaire)
M-209476-001 103-D, **FOURNIER, DANIEL**, 4313, Ludovic, Lachenaie (L'Assomption), QC, J6W 3T8 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209476-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour la région de Repentigny 06-6204-V.

Rôle M-81-08417-5
M-201090-101-D, **THOMAS, CLAUDE**, 630, Terrill, app. 6, Sherbrooke, QC, J1E 1L7 (requérant-cessionnaire)
M-206999-001-101-D, **BÉLIVEAU, DENIS**, R.R. no 4, Sherbrooke, QC, J1H 5H2 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206999-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-43 Sherbrooke.

Rôle M-81-08420-9
M-200813-101-D, **DENIS GOSSELIN ENRG.** (Gosselin, Denis), 195, des Diamants, Sherbrooke, QC, J1C 4A1 (requérant-cessionnaire)
M-202024-001-101-D, **GOUPIL, DENIS**, R.R. no 2 Stoke (Richmond), QC, J0B 3G0 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202024-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-43 Sherbrooke.

Rôle M-81-08421-7
M-209049-103-D, **TAXI J.G.L. INC.**, 10285, Larose, Montréal, QC, H2B 2Y8 (requérante-cessionnaire)
M-209103-101-D, **GINGRAS, FERNAND**, 6075, Albany, Montréal, QC, H1M 2C4 (requérant-cédant)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209103-001 que détient le requérant-cédant, service ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08422-5
M-305214-113-D, **TNT CANADA INC.**, 1725, chemin St-François, Dorval (Île-de-Montréal), QC, H9P 2S1
Proc.: Flynn, Rivard & Associés
La requérante, détentrice du permis M-305214, l'autorisant à donner des services de transport de vêtements suspendus sur cintres y compris les accessoires de ces vêtements par véhicules spécialement agencés et munis d'un système d'alarme, désire que les mots « et munis d'un système d'alarme » soient retranchés des clauses dudit permis M-305214, où il en est fait mention.

Rôle M-81-08423-3
M-300326-110-D, **TRANSPORT CAPRI LIMITÉE**, 5800, rue St-Jacques ouest, Montréal, QC, H4A 2E0 (requérante)
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
La requérante détentrice du permis M-300326 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte
Aux frontières Québec–États-Unis (tout port de sortie) de Montréal pour le transport de fer et d'acier et de produits finis de ces derniers et retour.
Transport restreint — longue distance — route restreinte
De Montréal aux frontières Québec–Ontario (tout port de sortie) corridor à travers l'Ontario aux frontières Ontario–États-Unis pour le transport de fer et d'acier et de produits finis de ces derniers et retour.
Destination et/ou origine dans les deux cas:
Tous les États des États-Unis d'Amérique.

Rôle M-81-08426-6
M-201507-101-D, **IGREJA, ANTONIO**, 8942, 25e Avenue, St-Michel, QC, H1Z 4B7 (requérant-cessionnaire)
M-205532-001-101-D, **TEIXEIRA, FELIPE**, 4314, Clark, Montréal, QC, H2W 1Y3 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205532-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08427-4
M-201379-101-D, **SARAKINIS, PETER**, 584, boulevard Bishop-Power, LaSalle, H8P 2R1 (requérant-cessionnaire)
M-203492-001-103-D, **SCHMELZER, EMMANUEL**, 244, Atwater, Montréal, H4C 2G4 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203492-001 que détient le requérant-cédant, service ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08428-2
M-211205-102-D, **WILFRID ST-ÉLIEN TAXIS INC.**, 4470, Bouchard, St-Hubert, QC, J3Y 6H8 (requérante-cessionnaire)
M-203710-002-D-108, **L.H. VINITSKY TAXI CO; LTD.**, 3906, St-Urbain, Montréal, QC, H2W 1T7 (requérante-cédante)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203710-002 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08429-0
M-201797-101-D, **STERIL, MME ANTOINE GLADYS**, 144, Desormeaux, app. 2, Longueuil, J4L 1J2 (requérante-cessionnaire)
M-200150-001-101-D, **BOUCHER, GASTON**, 7557, St-Gérard, Montréal, H2R 2H2 (requérant-cédant)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200150-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08430-8
M-503744-101-D, **TRANSPORT R. GAULIN INC.**, 451, Tremblay, Rouyn (Abitibi), QC, J9X 5V4 (requérante-cessionnaire)
M-508898-101-D, **SAVARD, PAUL**, R.R. 1, C.P. 322, Rouyn (Témiscamingue) QC, J9X 5B7 (requérant-cédant)
Proc.: Boulanger, Benoit
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-508898-001 à la requérante-cessionnaire pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.
Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit: Réal Gaulin: 1 action ordinaire.

Rôle M-81-08432-4
M-600007-104-DT, **MONKLAND DRIVE YOURSELF LTÉE**, 1435, rue St-Louis, ville St-Laurent, QC, H4L 2P5
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses taux de location de véhicules de promenade et de camions.
Les intéressés qui désirent obtenir copie des nouveaux tarifs proposés doivent s'adresser à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-08435-7
M-300238-359-D, **LES TRANSPORTS PROVOST INC.**, 7887, rue Grenache, Anjou (Île-de-Montréal), QC, H1J 1C4
La requérante détentrice du certificat portant le numéro M-300238-085 qui se lit: transport général — longue distance — rayon, de Québec à ailleurs dans la province.
La requérante demande d'ajouter au lieu d'origine: Ancienne-Lorette (2041-VT), Beauport (2020-VT), Bernières (2128-SD), Boischatel (Saint-Jean-de-Boischatel, 1714-V), Charlesbourg (2037-VT), Charlesbourg-Est (Charlesbourg 2037-VT), Charlesbourg-Ouest (Québec 2014-C), Charny (2126VT), Courville (Beauport 2020VT), Giffard (Beauport 2020VT), Lac-Delage, Lac-St-Charles, Lauzon (Lauzon 2109VT), Lévis (2119), Loretteville (2032), Village-des-Hurons, Montmorency (Beauport 2020VT), Notre-Dame-des-Laurentides (Charlesbourg 2037VT), Orsainville (Charlesbourg 2037VT), Québec (2014C), Rivière-Boyer (Saint-Henri 2103SD), Saint-Augustin-de-Desmaures (2901P), Saint-David-de-l'Auberivière (2121VT), Saint-Dustan-du-Lac-Beauport (2042P), Saint-Emile (2031V), Saint-Etienne, Saint-Félix-du-Cap-Rouge (2019P), Sainte-Foy (2017C), St-Gabriel-de-Valcartier (2054SD), Saint-Gabriel-Ouest (2056SD), St-Grégoire-de-Montmorency (Beauport 2020VT), Sainte-Hélène-de-Breakeyville (2114P), St-Henri (2103SD), Saint-Henri de Lauzon, St-Jean-Chrysostome (2112VT), St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy (2108P), Saint-Lambert-de-Lauzon (2106P), Saint-Louis-de-Pintendre (2111P), Saint-Michel-Archange (Beauport 2020VT), St-Nicolas (2129VT), Saint-Rédempteur (2118VT), Saint-Romuald-d'Etchemin (2125C), Ste-Thérèse-de-Lisieux (Beauport 2020VT), Sillery (2016VT), Stoneham (Stoneham et Tewkesbury 2051 CU), Tewkesbury (Stoneham et Tewkesbury 2051 CU), Val-Bélair (2050VT), Valcartier (St-Gabriel-de-Valcartier, 2054SD), Vanier (2021VT), Villeneuve (Beauport 2020VT).

Rôle M-81-08436-5
M-710864-101-D, **CAMPEAU, LÉOPOLD**, 11512, 5e Avenue, Montréal, H1E 1R1 (requérant)
Déchets solides pour la région 6 et 10.

Rôle M-81-08437-3
M-600007-103-D, **MONKLAND DRIVE YOURSELF LTD**, 1435, rue St-Louis, Montréal, H4L 2P5 (requérante)
La requérante, titulaire du permis M-600007, s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour changer sa place d'affaires du 1435, St-Louis, St-Laurent, H4L 2P5 au 355, Décarie, St-Laurent, H4L 5B8.

Rôle M-81-08438-1
M-600413-116-D, **RYDER TRUCK RENTAL LIMITED**, 1440, montée de Liesse, ville St-Laurent, QC, H4S 1J6 (requérante)
Proc.: Me Pierre St-Pierre
La requérante, Ryder Truck Rental Ltd., s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner les services de location suivants au 390, rue St-Eustache, St-Eustache, QC.
a) Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.
b) Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et/ou semi-remorques, à l'exception des véhicules-citernes de tous genres.

Rôle M-81-08439-9
M-601440-101-D, **LES LOCATIONS JRP INC.**, 8900, chemin Chambly, St-Hubert, QC (requérante)
Proc.: Fontaine & Gagné
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant: Location à court terme (1 an et moins) de tous véhicules récréatifs, y compris les tentes roulottes, les roulottes et les véhicules de campement motorisés, au 8900, chemin Chambly, St-Hubert, QC.

Rôle M-81-08440-7
M-200543-101-D, **FRÉDÉRIQUE MICHELINE COLIN**, 4010, boulevard St-Joseph, app. 3, Montréal, QC, H1X 1X5 (requérante-cessionnaire)
M-210648-001-102-D, **LA SUCCESSION GÉRÔME COLIN** (héritier lég. Micheline Frédérique et Hazgary et Daphney Colin), 4010, boulevard St-Joseph, app. 3, Montréal, QC, H1X 1X5 (requérante-cédante)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210648-001 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08441-5
M-304308-101-D, **ARNONE TRANSPORT LIMITED**, 2020, Université, bureau 1738, Montréal, QC, H3A 2A5 (requérante)
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.
La requérante s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte
De la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée) à tous les points dans la province de Québec, et retour. Provenance ou destination: toutes les provinces situées à l'ouest de la province de Québec et cette province elle-même.
Transport restreint — longue distance — route restreinte
En transit, de toute frontière dans la province de Québec jusqu'à toute autre frontière (par toutes routes et tous points d'entrée). Destination: entre toutes provinces du Canada autres que la province de Québec.
Dans les deux cas, pour le transport de meubles et d'équipement usagés dans des fourgons conçus et équipés spécialement à cette fin et devant être utilisés également pour le transport d'ameublement neuf non emballé devant servir dans les magasins, bureaux,

musées, hôpitaux ainsi que des machines électroniques et de pièces s'y rattachant tels que les panneaux de contrôle, tabulatrices, reproductrices, multiplicateurs, émetteurs de radio, vérificatrices et interpréteurs non emballés.
Ce permis sera exploité avec le permis X-2083 délivré par le ministère des Transports et Communications de la province d'Ontario.

Rôle M-81-08442-3
M-210993-102-D, **CORRIVEAU, PIERETTE**, 8270, 5e Avenue, St-François, Laval, H7A 1K6 (requérante-cessionnaire)
M-203943-010-118-D, **GLENDALE MOTORS LTD**, 11, Westminster sud, Montréal-Ouest, H4X 1Y6 (requérante-cédante)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203943-010 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08443-1
M-210317-107-D, **BASINET, PHILIPPE**, 6140, Mignault, Montréal, H1M 1S3 (requérant-cessionnaire)
M-203695-002-102-D, **GAULIN, CLAUDETTE**, 14, des Ormes, Mercier, QC, J0L 1K0 (requérante-cédante)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203695-002 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08444-9
M-202140-101-D, **MAMBROYAN, EMASTONE**, 1485, Poirier, app. 12, ville St-Laurent, H4L 1H5 (requérant-cédant)
M-210514-002-103-D, **BAJAKEJIAN, KARABET**, 1977, Dudemaine, Montréal, H3M 1R3 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210514-002 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08445-6
M-202132-101-D, **BRODEUR, RICHARD**, 7335, Roi-René, Anjou, QC, H1K 3G7 (requérant-cessionnaire)
M-200253-001-101-D, **LAVOIE, PAUL-ÉMILE**, 6965, 28e Avenue, app. 1, Montréal, H1T 3P3 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200253-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08447-2
M-201369-101-D, **LAURIN, MME ANTONIETTA**, 968, Oxford, Montréal, H4A 2X4 (requérante-cessionnaire)
M-203554-002-103-D, **S. & H. HERMAN LTÉE**, 244, Atwater, Montréal, H4C 2G4 (requérante-cédante)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203554-002 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08448-0
M-510152-101-D, **POUDRIER & FILS INC.**, Latulipe (Témiscamingue), QC, J0Z 2N0 (requérante-cessionnaire)
M-508291-101-D, **GAUDET, DELPHIS**, Fugèreville (Témiscamingue), QC, J0Z 2A0 (requérant-cédant)
Proc.: Jolette et Drolet
Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-508291 001 à Poudrier et Fils Inc. pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.
Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:
Denis Poudrier 4 998 actions ordinaires, Antoinette Poudrier: 1 action ordinaire, Carmen Poudrier: 1 action ordinaire.

Rôle M-81-08449-8
M-210317-106-D, **BASINET, PHILIPPE**, 6140, Migneault, Montréal, H1M 1S3 (requérant-cessionnaire)
M-201948-003-103-D, **GAULIN, LISE**, 1804, boulevard Boucherville, St-Bruno, J3V 4H4 (requérante-cédante)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201948-003 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08450-6
M-201928-101-D, **POIRIER, ESTELLE**, 445, 32e Avenue, LaSalle, H8P 2X3 (requérante-cessionnaire)
M-207369-001-101-D, **POIRIER, GILLES**, 443, 32e Avenue, LaSalle, H8P 2X3 (requérant-cédant)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207369-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08451-4
M-202044-101-D, **LORISTON, JEAN-CLAUDE**, 11989, Matte, app. 1, Montréal-Nord, H1G 3R4 (requérant-cessionnaire)
M-202199-001-101-D, **GEORGAKAKIS, MME ASPACIA**, 7240, Stuart, Montréal, H3N 2R2 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202199-001 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08452-2
M-207350-103-D, **TITTLEY, RICHARD**, 18 A, 66e Avenue, LaSalle, H8P 3G1 (requérant-cessionnaire)
M-211086-001-102-D, **GIUSEPPINA DI SANTO TAXI** (Di Santo, Giuseppina), 8765, Tardif, LaSalle, H8R 2R6 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-211086-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08453-0
M-201194-101-D, **MORYOUSSEF, ALBERT JIMY**, 3283, Van Horne, Montréal, H3S 1R3 (requérant-cessionnaire)
M-207752-001-101-D, **VOGEL, OSCAR LUIS**, 3418, Delson, Fabreville, H7P 1X5 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207752-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08454-8
M-201358-101-D, **BOUCHER, MARCEL**, 1852, Iberville, Montréal, H2K 3C3 (requérant-cessionnaire)
M-203230-001-101-D, **DE LA ROCHE TRANSPORT ENRG.** (Cuerrier, Gaétan), 315, boulevard Rosemère, J7A 2T3 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203230-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08455-5
M-305811-101-D, **MONETTE, LAURENT**, 215, Larente, LaSalle (Île-de-Montréal), QC, H8P 1N4 (voiturier-remorqueur)
M-303302-102-D, **TRANSPORT BER-CLAU LIMITÉE**, 1890, 42e Avenue, Pointe-aux-Trembles (Île-de-Montréal), QC, H1A 3C1 (voiturier-roulier)
Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Associés
Le voiturier-remorqueur demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat.
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe: Transport Ber-Clau Limitée, détentrice du permis M-303302, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-08456-3
M-201660-101-D, **ARCAND, PAUL-ANDRÉ**, 895, boulevard Quinn, app. 3, Longueuil, J4H 2N7 (requérant-cessionnaire)
M-210626-001-102-D, **GÉLINAS, NORMAND**, 1790, Victoria, Longueuil, J4J 3C8 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210626-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-81-08457-1
M-200395-102-D, **ALLIO, JACQUES**, 5674, Charlemagne, Montréal, H1X 2H9 (requérant-cessionnaire)
M-210770-001-102-D, **LÉPINE, FERNANDE**, 562, Lahaie, app. 3, Pont-Viau, ville de Laval, H7G 3C2 (requérante-cédante)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210770-001 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08459-7
M-304902-102-D, **ALIX, MARCEL**, 350, rang de la Montagne, Rougemont, QC, J9L 1M0 (voiturier-remorqueur)
M-300224-155-D, **TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE**, 130, 1e Avenue, C.P. 39, Rougemont (Rouville), J0L 1M0 (voiturier-roulier)
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.
Le voiturier-remorqueur demande à la C.T.Q. le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, de la requérante conjointe: Transport Robert (1973) Limitée, détentrice du permis M-300224, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-08460-5
M-305803-101-D, **DESROCHES, LAURENT**, 170, rue de l'Église, Ste-Mélanie, QC, J0K 3A0 (voiturier-remorqueur)
M-301796-226-D, **LES FRÈRES ARNOLD TRANSPORT LTÉE.**, 2295, chemin St-François, Dorval, QC, H9P 1K3 (voiturier-roulier)
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
Le voiturier-remorqueur demande à la C.T.Q. le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la

requérante conjointe: Les Frères Arnold Transport Ltée, détentrice du permis M-301796, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-08461-3
M-302058-105-D, **BURKEWITZ TRANSPORT INC.**, local 468, Intermediate Terminal, 10755, ch. Côte-de-Liesse, Dorval, QC, H9P 1A8
Proc.: Paquette, Perreault, Rivet & Ass.
La requérante détentrice du permis M-302058 s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le permis suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte
De Beebe aux frontières Québec–États-Unis (port de sortie: Beebe) pour le transport de bois oeuvré pour le public en général et retour avec marchandises refusées ou avariées.
Destination et/ou origine: Toutes les localités situées dans les États suivants: Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, New York, New Jersey, Pennsylvania, Maryland, Delaware, Ohio, Virginia, West Virginia, North Carolina, Indiana, Kentucky, Michigan, Illinois et le district de Columbia.

Rôle M-81-08462-1
M-305808-101-D, **ST-PIERRE, GERMAIN**, 9, rue Yollande, ville Mercier (Île-de-Montréal), J0L 1K0 (voiturier-remorqueur)
M-303302-101-D, **TRANSPORT BER-CLAU LIMITÉE**, 1890, 42e Avenue, Pointe-aux-Trembles (Île-de-Montréal), H1A 3C1 (voiturier-roulier)
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
Le voiturier-remorqueur demande à la C.T.Q. le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe: Transport Ber-Clau Limitée, détentrice du permis M-303302, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-08463-9
M-305271-104-D, **AARDVARK EXPRESS LIMITED**, 800, place Victoria, bureau 4119, C.P. 25, place Victoria, Montréal (Île-de-Montréal), QC, H4Z 1A2 (requérante)
M-300738-109-D, **TRANSPORT DIRECT SYSTEM LIMITÉE**, 2800, avenue André, Dorval (Île-de-Montréal), QC, H9P 1K6 (requérante conjointe).
M-300056-107-D, **DIRECT WINTERS TRANSPORT LTD**, 2800, avenue André, Dorval (Île-de-Montréal), QC, H9P 1K6 (requérante conjointe)
Proc.: Bélanger, Leclerc
La requérante, détentrice du permis M-305271, demande d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2 *a)* de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.
Transport supplétif — La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de: Transport Direct System Limitée, Direct Winters Transport Limited dans le cadre du permis de ces dernières.
Condition: Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante ainsi que les requérantes conjointes seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-81-08464-7
M-202290-101-D, **SFIKAS, PANAYOTIS**, 3350, Goyer, app. 9, Montréal, QC, H3S 1J1 (requérant-cessionnaire)
M-205077-004-101-D, **VERMES, ALEX**, 3077, avenue Brighton, Montréal, QC, H3S 1T7 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205077-004 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08465-4
M-202209-101-D, **REBOH, ALBERT**, 119, place Viking, Dollard-des-Ormeaux, QC, H9G 2M5 (requérant-cessionnaire)
M-203492-010-104-D, **SCHMELZER, EMMANUEL**, 244, Atwater, Montréal, QC, H4C 2G4 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203492-010 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08468-8
M-201929-101-D, **LESSARD, JULES-AIMÉ**, 2505, Malo, St-Hubert, J3Y 3Z8 (requérant-cessionnaire)
M-202332-002-102-D, **GAULIN, DENIS**, 1804, boulevard Boucherville, St-Bruno, J3Y 4H4 (requérant-cédant)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202332-002 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08472-0
M-201895-101-D, **PICHÉ, JEAN-PAUL**, 2058, Valois, Montréal, H1W 3M5 (requérant-cessionnaire)
M-209348-001-101-D, **PAULIN, MLLE LUCETTE**, 7045, Notre-Dame est, app. 3, Montréal, H1N 2G3 (requérante-cédante)
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209348-001 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08473-8
M-305807-102-D, **TRANSPORT JACQUES DUPONT INC.**, 16095, St-Michel, St-Hyacinthe (St-Hyacinthe), QC, J2T 3R9 (voiturier-remorqueur)
Q-300378-116-D, **G. COURCHESNE TRANSPORT INC.**, 2015, route 122, St-Cyrille (Drummond), QC, J0C 1H0 (voiturier-roulier)
Le voiturier-remorqueur demande le droit de donner le service suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe: G. Courchesne Transport Inc., détentrice du permis Q-300378, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-08476-1
M-202302-D-101, **PITRE COUTURE, MME THÉRÈSE**, 14217, Victoria, app. 1, Pointe-aux-Trembles, QC, H1A 1P2 (requérante-cessionnaire)
M-207789-001-D-101, **DESCHAMPS, RÉAL**, 217, Notre-Dame-des-Champs, Repentigny, QC, J6A 3B4 (requérant-cédant)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207789-001 que détient le requérant-cédant, service Ordinaire pour l'agglomération A-5 Est de Montréal.

Rôle M-81-08480-3
M-305809-102-D, **103184 CANADA LTÉE**, 993, rue Galinée, St-Bruno (Chambly), QC, J3V 3W5 (voiturier-remorqueur)
Q-300378-118-D, **G. COURCHESNE TRANSPORT INC.**, 2015, route 122, St-Cyrille (Drummond), QC, J0C 1H0 (voiturier-roulier)
Le voiturier-remorqueur demande le droit de donner le service suivant: transport restreint — remorquage seulement — contrat.
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, de la requérante conjointe: G. Courchesne Transport Inc., détentrice du permis Q-300378, qui agira comme voiturier-roulier.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-81-08495-1
M-305810-101-D, **JEAN-PAUL ROBILLARD ENR.**, 4502, du Muguet, Lachenaie, QC, J6W 3T8 (requérante)
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: transport restreint — longue distance — rayon — contrat — citerne.
De Pointe-aux-Trembles à tous les endroits situés dans un rayon de cinquante (50) milles de cette localité, pour le transport d'huile domestique, directement au consommateur, au moyen de camion-citerne muni d'un compteur, pour le compte de Joseph Élie Limitée.

Rôle M-81-08501-6
M-302062-101-D, **BIRON, CÉLINE**, 152, St-Charles est, Longueuil (Chambly), QC, J4H 1A9
La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant: transport restreint — longue distance — route restreinte.
De la frontière Québec–U.S.A. (port d'entrée: Blackpool-Lacolle) à destination des grossistes en plantes tropicales situés dans la région métropolitaine et dans un rayon de 30 milles de Montréal, pour le transport de plantes tropicales provenant le l'État de la Floride.
Ladite marchandise étant exempte du contrôle de l'I.C.C. Ce transport sera fait avec une remorque à température contrôlée et spécialement agencée à cet effet (deux niveaux de chargement).

Rôle M-81-08529-7
M-201072-101-D, **PAPACHRONIS, MME MARY K.**, 7675, terrasse St-Roch, app. 1, Montréal, QC, H3N 1Z6 (requérante-cessionnaire)
M-205181-001-104-D, **MAMMAS SPYRIDON**, 2662, rue Viel, Montréal, QC, H3M 1H6 (requérant-cédant)
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205181-001 que détient la requérante-cédante, service Ordinaire pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-08532-1
M-206127-101-D, **HUOT, MARCEL**, 1018, rue Pilon, C.P. 69, St-Canut, QC, J0R 1M0 (requérant-cessionnaire)
M-210664-001-102-D, **SAVARIA, JEAN-PAUL**, 191 A, 119e Avenue, Terrebonne, QC, J7Y 1A3 (intimé)
En vertu d'un contrat intervenu le 7 mai 1980, les parties requérantes demandent de rétrocéder au cessionnaire le permis M-210664-001 pour l'agglomération A-15 St-Jérôme.

Rôle M-81-08538-8
M-601438-101-D, **LOCATION STEVE INC.**, 869, Jean-Plouf, Boucherville (Chambly), QC, J4B 3H2
Proc.: Hogue, Chouinard, Gouin & Ass.
Service de location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à la place d'affaires au 869, Jean-Plouf, Boucherville, QC.
Service de location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à la place d'affaires au 869, Jean-Plouf, Boucherville, QC.

Rôle M-81-08573-5
M-300591-109-DT, **COMPAGNIE DE TRANSPORT A. SCOTTO LTÉE**, 4860, 6e Avenue, Rosemont, QC, H1Y 2P2
La requérante s'adresse à la C.T.Q. afin de pouvoir modifier son tarif no 81 et annexe lequel est remplacé par le tarif 82 déposé avec la présente requête. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la demande déposée à la C.T.Q. Elle demande au surplus de se prévaloir de l'article 2.58.1 des règles de pratiques de la C.T.Q.

Rôle M-81-08574-3
M-507673-102-D, **TRANSPORT GUY LECLERC** (Leclerc, Guy), La Corne (Abitibi), QC, J0Y 1R0 (requérant-cessionnaire)
M-506809-102-D, **JEAN-PIERRE MORIN INC.** 51, route 111 ouest, C.P. 517, Amos (Abitibi), QC, J9T 3A8 (requérante-cédante)
La requérante-cédante demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-506809-003 au requérant-cessionnaire pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08.

Rôle Q-81-04088-2
Q-600,124-102-D, **THIBAULT, CHEVROLET & OLDSMOBILE LTÉE**, 375, boul. Rideau, Rouyn (Témiscamingue), J9X 5Y7 (requérante)
Demande de statuer le maintien de permis suite à un changement de contrôle de ladite compagnie.
Anciens actionnaires: Michel Thibault: 12,7 actions ordinaires, Jean-Guy Thibault: 12,6 actions ordinaires, Gaston Roussel: 1 action ordinaire, Entreprises Thibault Inc.: 246 actions ordinaires.
Nouveaux actionnaires: Michel Thibault: 1 action ordinaire, Jean-Guy Thibault: 1 action ordinaire, Gaston Roussel: 1 action ordinaire, Les Placements M.G.T. Ltée: 550 997 actions ordinaires.

Rôle Q-81-04091-6
Q-202,383-101-D, **GOUIN, RENÉ**, 1345, boul. Jean-de-Bréboeuf, Drummondville (Drummond), J2B 4T5 (requérant)
Le requérant détient un permis Q-202,383-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire pour l'agglomération de Drummondville A-29.
Dans une lettre du 2 novembre 1981 et reçue le 17 novembre 1981, la légataire universelle demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-81-04092-4
Q-203,708-101-D, **LIRETTE, DORIS LAJEUNESSE**, 471, Verret est, Lac-St-Charles, QC, G0A 2H0 (requérante-cessionnaire)
Q-201,897-101-D, **LAJEUNESSE, MAURICE**, 565, rue St-Luc, Québec, QC, G1N 2V7 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis Q-201,897-001 à Lirette, Doris Lajeunesse, de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.
Demande également l'application de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-81-04093-2
Q-203,710-101-D, **ANDRÉ LIPPÉ ENRG.** (Lippé, André), 3040, chemin St-Louis, app. 507, Ste-Foy, QC, G1W 1R3 (requérant-cessionnaire)
Q-201,257-101-D, **BÉLANGER, CLAUDE**, 1305, Villebon, Québec, QC, G1J 3Y6 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis Q-201,257-001 à André Lippé Enrg. (Lippé, André) de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.
Demande également l'application de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-81-04094-0
Q-302,375-101-D, **GRÉGOIRE, MICHEL**, 219-A, Mercier, Drummondville (Drummond), J2B 3M8
Prenez avis que Michel Grégoire s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis suivant: transport restreint — service local.
Drummondville et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville, pour la livraison à domicile de mets préparés par des restaurants.

Rôle Q-81-04095-7
Q-203,711-101-D, **DESAULNIERS, SYLVAIN**, 392, St-Marc, app. 1, Louiseville (Maskinongé), J5V 2G4 (requérant-cessionnaire)
Q-200,463-101-D, **TAXI LAMPRON** (Lampron, André), 571, rue Ste-Anne, Yamachiche (St-Maurice), G0X 3L0 (requérant-cédant)
Demande de transfert de permis de taxi Q-200,463-003 à Desaulniers, Sylvain de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour la région de Louiseville (04-4702-V).

Rôle Q-81-04096-5
Q-302,090-102-D, **ADAM, DENIS**, 616, boul. Taché ouest, R.R. 1, Montmagny (Montmagny), G5V 3R8 (requérant-tireur)
M-301,796-228-D, **LES FRÈRES ARNOLD TRANSPORT LTÉE — ARNOLD BROS TRANSPORT LTD**, 2295, chemin St-François, Dorval (Île-de-Montréal), H9P 1K3 (requérante-tirée)
Proc.: Paquette, Perreault & Ass.
Le requérant, Denis Adam, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées propriété ou en possession légale de la compagnie Arnold Bros. Transport Ltd, détentrice du permis numéro 21992-V et ce, sur toutes et chacune des clauses du permis. Arnold Bros. Transport Ltd désire obtenir également le droit d'agir comme courtier pour ce faire.

Rôle Q-81-04097-3
Q-202,254-101-D, **FRIGAULT, JEAN-ROCK**, 136, des Pionniers, L'Islet-sur-Mer (L'Islet), G0R 2B0 (requérant)
Le requérant détient un permis Q-202,254-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour les municipalités de St-Cyrille-de-Lessard 03-1314-P et Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet 03-1324-P et L'Islet-sur-Mer 03-1326-VL.
Dans une lettre du 19 novembre 1981 et reçue le 20 novembre 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-81-04098-1
Q-203,709-102-D, **TAXI ST-PACÔME ENR.** (Pelletier, Jean-Marie), 38, Pelletier, St-Philippe-de-Néri (Kamouraska), G0L 4A0 (requérant-cessionnaire)
Q-203,278-107-D, **TAXI ST-PACÔME ENR.** (Lebel, Marcel) 14, côte des Chats, St-Pacôme (Kamouraska), G0L 3X0 (requérant-cédant)
Proc.: Lévesque, Yves, notaire
Demande de transfert de permis de taxi Q-203,278-001 à Taxi St-Pacôme Enr. (Pelletier, Jean-Marie), de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de St-Pacôme 03-1020-SD.

Rôle Q-81-04100-5
Q-000,161-104-D, **MARCEL MOREAU** (Moreau, Marcel), 1545, avenue de Vitré, Québec, QC, G1J 3Z7 (requérant)
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir les changements suivants à son permis:
Avant
Classe de permis: Autobus
Service: Transport d'enfants handicapés physiquement, de leur domicile situé dans la ville de Québec et de tout endroit situé dans un rayon de cinquante (50) milles de ladite ville au Centre Cardinal Villeneuve Inc., 2975, chemin St-Louis, Québec, et retour, pour le compte de ce dernier.
Parcours à suivre: Les parcours dans la ville de Québec et dans un rayon de 50 milles de cette dernière sont subordonnés aux règlements des municipalités concernées.
Terminus: Centre Cardinal Villeneuve Inc.
Restriction: Aucun droit aux privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.
Demande
Classe de permis: Autobus
Service: Transport d'enfants handicapés physiquement, de leurs résidences dans la ville de Québec et de tout point dans un rayon de cinquante (50) milles de ladite ville, à l'école Madeleine Bergeron (présentement située au 2975, chemin St-Louis) et retour, y compris sorties parascolaires de cette école pour le compte de la Commission scolaire régionale de Tilly.
Parcours à suivre: En donnant ce service, les arrêts et parcours à suivre sont subordonnés aux règlements municipaux.
Terminus: École Madeleine Bergeron présentement au 2975, chemin St-Louis.
Restriction: Aucun droit aux privilèges de l'Ordonnance générale no 17 concernant les voyages spéciaux ou à charte-partie.
P.S.: Le nom de l'école a été changé cette année pour école Madeleine Bergeron (autrefois Centre Cardinal Villeneuve).
Les sorties parascolaires sont payées par la Commission scolaire régionale de Tilly.

Rôle Q-81-04101-3
Q-203,709-101-D, **TAXI ST-PACÔME ENR.** (Pelletier, Jean-Marie), 38, Pelletier, St-Philippe-de-Néri (Kamouraska), G0L 4A0 (requérant-cessionnaire)
Q-203,278-106-D, **TAXI ST-PACÔME ENR.**, (Lebel, Marcel), 14, côte des Chats, St-Pacôme (Kamouraska), G0L 3X0 (requérant-cédant)
Proc.: Lévesque, Yves, notaire
Demande de tranfert de permis de taxi Q-203,278-002 à Taxi St-Pacôme Enr. (Pelletier, Jean-Marie), de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de St-Pacôme 03-1020-SD.

Rôle Q-81-04102-1
Q-302,380-101-D, **GINGRAS, NORMAND**, R.R. 4, rang 8 ouest, Laurierville (Mégantic), G0S 1P0 (requérant-tireur)
Q-300,320-159-D, **GOSSELIN EXPRESS LTÉE — GOSSELIN EXPRESS LTD.** 1699, boul. Smith nord, C.P. 248, Thetford-Mines (Mégantic), G6G 5S5 (requérante-tirée)
Proc.: Bélanger, Leclerc
Le voiturier-remorqueur, Normand Gingras, demande respectueusement à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant: Transport restreint — remorquage seulement — contrat.
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe, Gosselin Express Ltée, détentrice du permis Q-300,320.
Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.
Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle Q-81-04105-4
Q-710,823-101-D, **TRANSPORT NOËL MORIN ENRG.** (Morin, Noël), 599, Kirouac, Québec, QC, G1N 2H7 (requérant)
Demande de permis de déchets solides pour la région 03.

Rôle Q-81-04106-2
Q-000,629-102-D, **LES TOURS D'ANTAN INC.**, 336, chemin St-Louis, Québec, QC, G1S 1B5 (requérante)
Proc.: Kronstrom, Turmel, Desjardins & Villeneuve
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation d'effectuer le service de transport touristique suivant:
Un service d'excursions touristiques, avec des voitures anciennes, à tant par véhicule, pour le compte de clients des hôtels et motels situés dans le territoire des villes de Québec, Ste-Foy, Sillery, Ancienne-Lorette, Les Saules et Duberger sur les parcours ci-après décrits:
1. Tours de la ville de Québec
Parcours A) — Durée: 1:30 heure
Grande-Allée, Taché, Laurier, Berthelot, Grande-Allée, d'Auteuil, côte de la Citadelle, Citadelle (arrêt possible), d'Auteuil, St-Denis, Laporte, Mont-Carmel, des Carrières, Ste-Geneviève, Ste-Ursule, St-Louis, du Fort, côte de la Montagne, Dalhousie, place Royale (arrêt), Dalhousie, St-André, Dinan, côte du Palais, côte de la Fabrique, Buade, port Dauphin, des Remparts, Hamel, Couillard, Ste-Famille, Buade, Desjardins, Ste-Anne, Dauphine, St-Cyrille, Claire-Fontaine, St-Amable, Turnbull, Grande-Allée, Wolfe, Georges-VI, terrasse Grey, Montcalm, chemin St-Louis.
Parcours B) — Durée: 2 heures
Boulevard Laurier, du Vallon, de la Terrasse, des Sciences Humaines, St-Cyrille, Hollande, St-Louis, Grande-Allée, Taché, Laurier, Berthelot, Grande-Allée, d'Auteuil, St-Denis, Laporte, Mont-Carmel, des Carrières, Ste-Geneviève, Ste-Ursule, St-Louis, du Fort, côte de la Montagne, Dalhousie, place Royale (arrêt), Dalhousie, côte de la Montagne, port Dauphin, des Remparts, Hamel, Couillard, Ste-Famille, Buade, Desjardins, Ste-Anne, Dauphine, St-Cyrille, Claire-Fontaine, St-Amable, Turnbull, Grande-Allée, boulevard Laurier.
Parcours C) — Durée: 1:30 heure
Boulevard Laurier, St-Louis, Grande-Allée, place du Parlement, d'Auteuil, St-Denis, Laporte, Mont-Carmel, des Carrières, Ste-Geneviève, Ste-Ursule, St-Louis, du Fort, port Dauphin, des Remparts, côte de la Canoterie, d'Ambourg, St-Paul, Dalhousie, place Royale (arrêt), Dalhousie, St-André, Dinan, côte du Palais, St-Jean, Couillard, Ste-Famille, Buade, Desjardins, Ste-Anne, Dauphine, St-Cyrille, boulevard Laurier.
Parcours D) — Durée: 2 heures
Grande-Allée, boulevard Laurier, Champlain, place Royale (arrêt), Dalhousie, St-André, St-Paul, boulevard Charest, de la Couronne, Dorchester, Papineau, parc Cartier-Brébeuf (arrêt), de l'Espinay, Jacques-Cartier, 1re Avenue, 3e Rue, autoroute Dufferin, avenue Dufferin, Grande-Allée, boulevard Laurier.
Parcours E) — Durée: 1 heure
Grande-Allée, Taché, Laurier, Berthelot, Grande-Allée, place du Parlement, d'Auteuil, Citadelle (arrêt possible), St-Denis, Laporte, Mont-Carmel, des Carrières, Ste-Ursule, St-Louis, du Fort, port Dauphin, des Remparts, côte du Palais, St-Jean, Couillard, Ste-Famille, Buade, Desjardins, Ste-Anne, Dauphine, St-Cyrille.
2. Tour de l'île d'Orléans
Parcours A) — Durée: 3 heures
Boulevard Laurier, Grande-Allée, autoroute Dufferin, boulevard Ste-Anne, pont île d'Orléans, chemin Royal (tour de l'île complet avec arrêts possibles au quai de Ste-Pétronille, au poste d'observation de St-François, aux églises historiques), retour par le pont de l'île, boulevard Ste-Anne, autoroute Dufferin, Grande-Allée, boulevard Laurier.
Parcours B) — Durée: 3 heures
Boulevard Laurier, Grande-Allée, autoroute Dufferin, boulevard Ste-Anne, pont île d'Orléans, chemin du boulevard de l'Île (arrêt au quai de Ste-Pétronille), route du Centre, retour par le pont de l'île, arrêt aux chutes Montmorency, boulevard Ste-Anne, autoroute Dufferin, Grande-Allée, boulevard Laurier.
3. Tour à Ste-Anne-de-Beaupré
Parcours A) — Durée: 3 heures
Boulevard Laurier, Grande-Allée, autoroute Dufferin, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré (arrêt), chemin Royal (arrêt à un four à pain), chutes Montmorency (arrêt), boulevard Ste-Anne, autoroute Dufferin, Grande-Allée, boulevard Laurier.

Parcours B) — Durée: 3 heures
Boulevard Laurier, Grande-Allée, autoroute Dufferin, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré (arrêt), parc du Mont-Ste-Anne, autoroute Dufferin, Grande-Allée, boulevard Laurier.
Parcours C) — Durée: 3 heures
Boulevard Laurier, Henri-IV, autoroute 40, boulevard Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré (arrêt), parc du Mont-Ste-Anne (arrêt), chemin Royal (arrêt à un four à pain), boulevard Ste-Anne, autoroute 40, Henri-IV, boulevard Laurier.
4. Tour au Village-des-Hurons et aux Laurentides
Parcours A) — Durée: 2 heures
Boulevard Laurier, du Vallon, de la Capitale, Pierre-Bertrand, St-Joseph, Village-des-Hurons (arrêt), Racine, boulevard l'Ormière, Chauveau, Henri-IV, boulevard Laurier.
Parcours B) — Durée: 3 heures
Boulevard Laurier, du Vallon, de la Capitale, Pierre-Bertrand, St-Joseph, Village-des-Hurons (arrêt), Racine, boulevard Valcartier, Tewkesbury, Stoneham, boulevard Talbot, route 73, Laurentien, Dorchester, côte d'Abraham, autoroute Dufferin, Grande-Allée, boulevard Laurier.
5. Excursions touristiques dans la région métropolitaine et dans un rayon de 50 km
Parcours — Durée relative
Toutes routes à l'intérieur d'un rayon de cinquante (50 km) kilomètres de Québec.
Service entre le 1er mai et le 31 octobre de chaque année, tous les jours de 9 h à 21 h.

Rôle Q-81-04114-6
Q-302355-101-D, **SABLE DES FORGES INC.**, R.R. 2, 11505, boul. des Forges, Trois-Rivières (St-Maurice), G9A 5E1 (requérante-cessionnaire)
Q-300536-101-D, **ANSELME BOURASSA INC.**, R.R. 2, 11505, boul. des Forges, Trois-Rivières (St-Maurice), G9A 5E1 (requérante-cédante)
La requérante, Sable des Forges Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que lui soit transféré le permis portant le numéro Q-300536 (14886-V) que détient Anselme Bourassa Inc., et ce, suite à la fusion de cette dernière avec Sablière des Forges Inc., non détentrice, sous le nom de Sable des Forges Inc.
Liste des actionnaires de Anselme Bourassa Inc. au 8 septembre 1978 (décision QCS-1678):
Gilles Bellemare: 17 ordinaires, 17 privilégiées; Claude Lavoie: 16 ordinaires, 16 privilégiées; Bernard Lafontaine: 16 ordinaires, 16 privilégiées; Gilles Bellemare et Claude Lavoie: 51 ordinaires, 51 privilégiées.
Liste des actionnaires de Anselme Bourassa Inc. au 17 novembre 1981:
Gilles Bellemare: 34 ordinaires, 34 privilégiées; Claude Lavoie: 33 ordinaires, 33 privilégiées; Bernard Lafontaine: 33 ordinaires, 33 privilégiées.
La liste des actionnaires de Sable des Forges Inc. se lit comme suit:
Gilles Bellemare: 3 630 ordinaires, Raymond Bellemare: 3 740 ordinaires, Les Ciments Maski Ltée: 3 630 ordinaires.
La liste des actionnaires de Les Ciments Maski Ltée se lit comme suit:
Gilles Bellemare: 77 ordinaires, Luc Bellemare: 77 ordinaires, Raymond Bellemare: 77 ordinaires, Maurice Bellemare: 49 ordinaires.
Le permis Q-300536 se lit comme suit:
a) Transport général — service local
a) Trois-Rivières et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite ville.
b) Transport général — longue distance — rayon
b) De Trois-Rivières à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite ville, en suivant les routes principales, et retour.
c) Transport restreint — longue distance — route restreinte
c) À Trois-Rivières, de Thetford-Mines, pour le transport de pierre d'amiante, pour les maîtres-plombiers faisant partie de la corporation des maîtres-plombiers dans les cités de Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine.

Rôle Q-81-04117-9
Q-201,975-101-D, **TREMBLAY, LÉOPOLD**, 1220, du Pont sud, Alma (Lac-St-Jean-Est), G8B 2V8 (requérant)
Demande de permis de propriétaire de taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour la région de St-Bruno (02-9313-SD).

Rôle Q-81-04123-7
Q-506,740-101-D, **PLASTER ROCK HOLDINGS LTD**, 688, Chouinard, Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata), G0L 1X0 (partie requérante)
La requérante est détentrice du permis Q-506,740-001. Dans une lettre du 1er décembre 1981, la requérante demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis l'autorise à fournir.

Rôle Q-81-04130-2
Q-600,602-102-D, **LOCATION PATRY ENR. (102340 CANADA LTÉE)**, 880, route 170 ouest, Chicoutimi (Chicoutimi), G7H 5E8 (requérante)
Proc.: Flynn, Rivard & Associés
La requérante détentrice du permis numéro Q-600,602-001 qui l'autorise à fournir un service de location à long terme de tracteurs, camions, remorques et semi-remorques à l'exclusion de véhicules-citernes au 880, route 170 ouest, Chicoutimi.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à fournir à la même adresse les services supplémentaires suivants:
Location à court terme de tracteurs, camions, remorques et semi-remorques.

Rôle Q-81-04131-0
Q-507,640-101-D, **SCIERIES RAYMOND HARVEY INC.**, route 155, Lac-Bouchette, Roberval (Lac-St-Jean-Ouest), G0W 1V0 (requérante-cessionnaire)
Q-503,690-101-D, **HARVEY, RAYMOND**, route 155, Lac-Bouchette, Roberval (Lac-St-Jean-Ouest), G0W 1V0 (requérant-cédant)
Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-503,690-001 et Q-503,690-002 qu'il détient pour la région numéro 2, en faveur de la compagnie « Scieries Raymond Harvey Inc. ».
Actionnaire de la cie: M. Raymond Harvey: 1 action ordinaire, 100 actions privilégiées.

Rôle Q-81-04133-6
Q-600,681-101-D, **R. B. CENTRE AUTO LADA INC.**, 375, rue Vachon, Cap-de-la-Madeleine (Champlain), G8T 8P6 (requérante)
Demande de permis de location automobile à court et à long termes.

Rôle Q-81-04136-9
Q-302,385-101-D, **PIERRE DU SAULT TRANSPORT LTÉE**, (Du Sault, Pierre), 131, de LaSalle, « Batiscan », St-François-Xavier-de-Batiscan (Champlain), G0X 1A0 (requérant-cessionnaire)
Q-300,703-109-D, **PIERRE DU SAULT ENR.** (Du Sault, Pierre), 131, de LaSalle, St-François-Xavier-de-Batiscan (Champlain), G0X 1A0 (requérant-cédant)
Proc.: Gaétan Chorel
Prenez avis que Pierre Du Sault Transport Ltée à l'intention de s'adresser à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer le permis détenu par Pierre Du Sault Enr. no Q-300,703 (18921-V) à Pierre Du Sault Transport Ltée.
La liste des actionnaires de Pierre Du Sault Transport Ltée:
Pierre Du Sault: 300 actions ordinaires votantes;
8 530 actions privilégiées non votantes;
2 286 actions privilégiées non votantes.

Rôle Q-81-04137-7
Q-302,386-101-D, **TRANSPORT M.R. ENRG.** (Dubé, Roger) « St-Cyrille de Wendover » St-Cyrille (Drummond) J0C 1H0 (requérant)
Proc.: Flynn, Rivard & Ass.
La requérante, Transport M.R. Enrg., demande l'autorisation de donner le service de transport suivant: Transport restreint — longue distance — territoire.
De tout point à tout point dans un territoire comprenant les districts électoraux provinciaux de Beauce-Nord, Beauce-Sud, Lotbinière, Frontenac, Arthabaska, Nicolet, Yamaska, Richmond, Drummond, Mégantic, Compton, St-François, Orford, Brôme-Missisquoi, Iberville, Shefford, Johnson, St-Hyacinthe, Chambly, Verchères, Richelieu, Lévis, Louis-Hébert, Vanier, Taschereau et Jean-Talon pour le transport d'animaux vivants.

Rôle Q-81-04138-5
M-300,026-112-D, **AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTÉE — AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTD**, 3654, rue Lemieux, Lac-Mégantic (Frontenac), G6B 1S7
Proc.: Sirois, Blanchard & Ass.
La requérante, détentrice du permis numéro M-300,026, dont deux clauses se lisent comme suit: Transport spécialisé — longue distance — rayon — contrat.
De Saint-Gédéon à ailleurs dans la province, dans un rayon de 300 milles, et retour, pour le compte de Les Aciers Canam Inc.
Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat
De Saint-Gédéon à la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette), et retour, pour le compte de Les Aciers Canam Inc.
Ce permis doit être opéré conjointement avec le certificat complémentaire émis par l'autorité étrangère compétente.
demande à la Commission des transports du Québec de modifier lesdites clauses pour qu'elles se lisent à l'avenir comme suit: Transport restreint — longue distance — rayon.

De Saint-Gédéon à ailleurs dans la province, dans un rayon de 300 milles, et retour, pour le transport de marchandises provenant de ou destinées à Les Aciers Canam Inc.
Transport restreint — longue distance — route restreinte
De Saint-Gédéon à la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette), et retour, pour le transport de marchandises provenant de ou destinées à Les Aciers Canam Inc.
Ce permis doit être opéré conjointement avec le certificat complémentaire émis par l'autorité étrangère compétente.

Rôle Q-81-04141-9
M-300,026-113-D, **AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTÉE — AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTD**, 3654, rue Lemieux, Lac-Mégantic (Frontenac), G6B 1S7
Proc.: Sirois, Blanchard & Ass.
La requérante, détentrice du permis numéro M-300,026 dont la clause *aa)* se lit comme suit:
aa) Transport spécialisé — longue distance — route restreinte — contrat
aa) De Weedon et East-Hereford à Trois-Rivières et Shawinigan ainsi qu'à tous les endroits situés dans le territoire de destination ci-après décrit, pour le transport de bois blanchi et préparé pour le compte de Yvon Anctil Inc. Territoire de destination: territoire comprenant tous les endroits situés au sud du fleuve St-Laurent, délimité à l'ouest par la route 15 entre Montréal et la frontière Québec–États-Unis, au sud par la frontière Québec–États-Unis, à l'est par la route 23 entre Québec et la frontière Québec–États-Unis (via la Beauce) et au nord par le côté sud du fleuve St-Laurent. Dans l'exploitation de ce permis, la détentrice n'est pas autorisée à desservir les villes de Montréal, Québec et Sherbrooke et à se rendre aux frontières Québec–États-Unis.
Restriction:
Il est interdit à la détentrice d'effectuer tout mouvement subséquent vers les États-Unis par interchange d'équipement ou de transbordement.
demande à la Commission des transports du Québec de modifier ladite clause pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:
aa) Transport restreint — longue distance — route restreinte
aa) De Weedon et East-Hereford à Trois-Rivières et Shawinigan ainsi qu'à tous les endroits situés dans le territoire de destination ci-après décrit, pour le transport de bois blanchi et préparé.
Territoire de destination: territoire comprenant tous les endroits situés au sud du fleuve St-Laurent, délimité à l'ouest par la route 15 entre Montréal et la frontière Québec–États-Unis, au sud par la frontière Québec–États-Unis, à l'est par la route 23 entre Québec et la frontière Québec–États-Unis (via la Beauce) et au nord par le côté sud du fleuve St-Laurent.

Rôle Q-81-04142-7
Q-600,682,101-D, **SAILLANT LOCATION INC.**, 1304, Dorchester nord, Québec, QC, G1L 4M2 (requérante-cessionnaire)
Q-600,543-104-D, **JEAN-CLAUDE SAILLANT** (Saillant, Jean-Claude), 1304, Dorchester nord, Québec, QC, G1L 4M2 (requérant-cédant)
Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec, dans le but d'être autorisé à transférer en totalité ses permis à Saillant Location Inc.
Actionnaires de la requérante-cessionnaire: Jean-Claude Saillant: 100 actions ordinaires; Lise Veillette: 10 actions ordinaires.

Rôle Q-81-04143-5
Q-203,713-101-D, **GAUTHIER, JEAN**, 3412, Savard, Shipshaw (Chicoutimi), G0V 1V0 (requérant-cessionnaire)
Q-202,178-101-D, **SUCCESSION LIGORI ROCHETTE**, a/s Gertrude Rochette, 3416, rue Savard, Shipshaw (Chicoutimi), G0V 1V0 (requérante-cédante)
Demande de transfert de permis de taxi Q-202,178-001 à Gauthier, Jean de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de l'ouest du Saguenay A-51.
Demande également que la décision devienne exécutoire immédiatement et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-81-04144-3
Q-203,712-101-D, **MARC GAUVIN** (Gauvin, Marc) rue Caouette, Noranda, « Lac Dufault » (Témiscamingue), J9X 5A3 (requérant-cessionnaire)
Q-203,337-103-D, **LAURETTE DESROCHES** (Desroches, Laurette), 39, Mgr-Tessier, Rouyn (Témiscamingue), J9X 3R8 (requérante-cédante)
Demande de transfert de permis aéroportuaire et de permis de taxi Q-203,337-002 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire à Marc Gauvin ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

16407-o

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Paroisse de Saint-Lazare

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), le Conseil de la municipalité de la paroisse de Saint-Lazare a adopté, en date du 7 décembre 1981, une résolution à l'effet d'entreprendre l'élaboration du plan d'urbanisme de cette municipalité.
Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme le 7 mars 1982.

Saint-Lazare, le 8 décembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
16445-o GAÉTAN PRÉVOST.

Associations coopératives — Loi sur les

CO-OP D'HABITATION « JOLIBOURG » DE SAINT-HYACINTHE
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CO-OP D'HABITATION « JOLIBOURG » DE SAINT-HYACINTHE », dont le siège social est situé à Saint-Hyacinthe, QC, dans la circonscription électorale de Saint-Hyacinthe.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16423-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOP ÉTUDIANTE DU CEGEP D'ALMA
(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé les règlements spéciaux adoptés le 28 septembre 1981 de « l'ASSOCIATION COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DU COLLÈGE CHAMPAGNAT », changeant son nom en celui de « COOP ÉTUDIANTE DU CEGEP D'ALMA », et changeant son siège social du 461, avenue Champagnat, Alma, au 675, boulevard Auger, Alma.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16483-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE AÉRONAUTIQUE DE PORTNEUF
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE AÉRONAUTIQUE DE PORTNEUF », dont le siège social est situé à Saint-Alban, QC, dans la circonscription électorale de Portneuf.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16424-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE-MOHAIR DU QUÉBEC

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE-MOHAIR DU QUÉBEC », dont le siège social est situé à Québec, dans la circonscription électorale de Jean-Talon.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16497-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION DU ROCHER DE BAIE-COMEAU
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION DU ROCHER DE BAIE-COMEAU », dont le siège social est situé à Baie-Comeau, QC, dans la circonscription électorale de Saguenay.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16425-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA BASSE COUR DE ST-JACQUES » (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations

coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA BASSE COUR DE ST-JACQUES » (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Saint-Jacques.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16426-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE SEPTIÈME CIEL » DE QUÉBEC
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE SEPTIÈME CIEL » DE QUÉBEC », dont le siège social est situé à Québec, dans la circonscription électorale de Taschereau.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16484-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION MONPIGNON (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION MONPIGNON (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Rosemont.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16427-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE D'HABITATION VIE DE QUARTIER (MONTRÉAL)
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE D'HABITATION VIE DE QUARTIER (MONTRÉAL) », dont le siège social est situé à Montréal, QC, dans la circonscription électorale de Mercier.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16428-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

COOPÉRATIVE DU COLLÈGE ANDRÉ LAURENDEAU
(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPÉRATIVE DU COLLÈGE ANDRÉ LAURENDEAU », dont le siège social est situé à LaSalle, QC, dans la circonscription électorale de Marguerite-Bourgeoys.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16485-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE GIRARDVILLE
(Loi sur les associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé les règlements spéciaux adoptés le 29 mai 1981, de l'association coopérative « COOPÉRATIVE D'EXTRACTION D'HUILES ESSENTIELLES DE GIRARDVILLE », changeant son nom en celui de « LA COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE GIRARDVILLE » et modifiant ses fins.

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
16429-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

La Corporation de Montréal Métropolitain
Rachat d'obligations

Obligations de 5⅝% du fonds d'amortissement (Construction du boulevard) dues le 1er février 1985.

Avis est, par les présentes, donné que conformément aux dispositions de la résolution d'emprunt adoptée par « La Corporation de Montréal Métropolitain », le 18 décembre 1959, telle que complétée par la résolution adoptée par ladite corporation le 8 février 1960, sous laquelle les obligations ci-haut nommées ont été émises, « Communauté urbaine de Montréal », en sa qualité de successeur de « La Corporation de Montréal Métropolitain » a fait choisir au sort pour rachat par l'intermédiaire de l'opération du fonds d'amortissement pour lesdites obligations, et le 1er février 1982 (date de rachat) rachètera un montant principal global de 1 023 000 $ desdites obligations. Les obligations pour être ainsi rachetées au complet ou en partie tel que décrit ci-après, portent respectivement les numéros de séries suivants:

Obligations d'une valeur de 1 000 $ pour être rachetées en entier:

A	00002	00006	00009	00012	00015	00018	00022	00032	00037	00044
	00054	00062	00064	00066	00073	00075	00084	00088	00092	00098
	00113	00119	00123	00127	00135	00143	00145	00173	00201	00205
	00209	00211	00215	00225	00229	00238	00248	00250	00263	00265
	00272	00284	00371	00382	00385	00399	00403	00408	00412	00531
	00533	00539	00543	00546	00548	00552	00554	00811	00814	00971
	00978	00982	00989	00993	01028	01039	01046	01050	01306	01328
	01354	01385	01394	01397	01400	01402	01411	01420	01436	01444
	01450	01473	01475	01478	01482	01488	01492	01495	01498	01502
	01508	01512	01529	01535	01538	01545	01550	01558	01563	01565
	01572	01577	01580	01591	01594	01745	01750	01759	01765	01782
	01786	01789	01793	02046	02054	02063	02067	02086	02091	02094
	02096	02098	02102	02118	02120	02129	02205	02208	02225	02245
	02372	02488	02853	02869	02873	02880	03045	03047	03091	03135
	03140	03159	03168	03173	03189	03308	03394	03396	03404	03408
	03444	03448	03471	03474	03506	03509	03512	03560	03645	03658
	03671	03696	03720	03724	03742	03832	03836	03847	03853	03855
	03865	03867	03874	03909	03911	03913	03917	03919	03923	03926
	03958	04007	04014	04018	04029	04035	04037	04051	04067	04072
	04074	04084	04091	04096	04098	04158	04314	04329	04354	04356
	04359	04363	04515	04532	04539	04557	04561	04565	04568	04583
	04590	04954	04964	05007	05015	05021	05025	05027	05034	05045
	05047	05055	05060	05065	05075	05085	05090	05191	05573	05576
	05594	05596	05600	05602	05616	05618	05624	05634	05637	05643
	05675	05687	05690	05694	05712	05716	05720	05820	05822	05828
	05869	05875	05884	05887	05890	05935	05937	05952	05962	05965
	05967	05971	05973	05981	05985	05996	06047	06051	06059	06062
	06070	06252	06256	06261	06270	06272	06282	06286	06297	06327
	06338	06341	06629	06635	06642	06648	06831	06837	06843	06849
	06852	06862	06891	06898	06974	06992	06996	07101	07104	07107
	07120	07130	07133	07135	07138	07141	07144	07146	07148	07159
	07164	07169	07172	07179	07182	07190	07194	07207	07222	07225
	07232	07234	07239	07249	07282	07358	07371	07378	07390	07402
	07404	07416	07422	07426	07439	07443	07445	07447	07657	07660
	07733	08000	08043	08075	08233	08235	08258	08262	08264	08363
	08413	08468	08561	08586	08590	08878	08884	08902	08906	08909
	08914	08923	08969	08984	08991	08997	09001	09003	09008	09028
	09032	09050	09054	09066	09077	09084	09090	09092	09096	09099
	09105	09121	09127	09203	09209	09213	09223	09228	09237	09447
	09513	09535	09541	09545	09549	09552	09825	10083	10087	10090
	10094	10096	10105	10122	10128	10149	10152	10159	10163	10165

10170	10173	10176	10179	10207	10213	10223	10226	10230	10234
10249	10256	10258	10268	10274	10277	10292	10298	10303	10344
10360	10366	10369	10372	10636	10653	10656	10659	10661	11004
11008	11014	11108	11110	11116	11118	11159	11161	11243	11251
11264	11273	11378	11385	11448	11453	11456	11459	11464	11503
11543	11799	11812	11817	11838	11840	11846	11859	11863	11889
11892	11894	11897	11954	11958	11968	12040	12047	12100	12107
12116	12191	12209	12216	12224	12235	12264	12266	12318	12320
12419	12470	12486	12512	12515	12529	12531	12535	12541	12548
12646	12651	13479	13490	13494	13504	13510	13514	13516	13526
13528	13548	13551	13555	13563	13566	13569	13586	13593	13598
13608	13634	13655	13694	13710	13728	13745	13750	13782	14153
14211	14293	14386	14396	14534	14568	14655	14669	14689	14952
14965	15021	15036	15044	15052	15081	15126	15139	15146	15299
15308	15322	15342	15352	15371	15731	15740	15933	15944	15959
15979	16134	16354	16367	16370	16635	16651	16661	16667	16731
16751	16770	16803	16814	16833	16847	16870	16881	16900	16908
16918	16934	16992	17025	17715	17732	17738	17754	17772	17787
17810	17819	17826	17844	17887	17905	17928	17935	17952	17959
17978	18002	18015	18039	18049	18071	18091	18105	18117	18128
18458	18481	18501	18525	18551	18558	18572	18589	18618	18628
18641	18650	18682	18687	18701	18807	18893	18902	18913	18919
18951	18960	18968	19002	19231	19293	19300	19304	19347	19355
19364	19397	19456	19506	19548	19783	19835	19869	19934	19945
19955	19982	20094	20203	20221	20228	20272	20371	20386	20406
20439	20465	20511	20516	20531	20547	20563	20584	20619	20628
20634	20643	20652	20680	20685	20773	20791	20831	20968	20979
21051	21086	21166	21248	21275	21406	21471	21490	21499	21516
21528	21547	21550	21560	21576	21583	21634	21689	21705	21725
21740	21743	21747	21754	21762	21766	21771	21788	21805	21821
21824	21835	21841	21849	21857	21881	21891	21925	21931	21936
21942	21946	21956	21963	22007	22023	22046	22051	22057	22065
22070	22074	22101	22116	22152	22386	22397	22399	22434	22464
22473	22477	22482	22488	22500	22516	22533	22696	22701	22729
22782	23012	23026	23047	23049	23062	23070	23077	23179	23183
23186	23188	23219	23233	23235	23241	23254	23296	23300	23323
23337	23357	23374	23389	23441	23450	23456	23461	23463	23520
23524	23527	23534	23701	23834	23902	23934	23954	23959	23964
23969	23991	24005	24008	24021	24026	24028	24049	24095	24162
24263	24377	24404	24436	24442	24476	24509	24683	24733	24869
24921	24926	24990	25153	25179	25306	25311	25363	25368	25372
25374	25380	25489	25510	25516	25525	25541	25547	25560	25592
25724	25732	25742	25774	25789	25795	25828	25859	25866	25903
25930	25944	25969	25975	25980	26007	26024	26027	26067	26106
26184	26200	26229	26261	26276	26339	26368	26434	26441	26457

Les obligations d'une valeur de plus de 1 000 $ seront rachetées en partie seulement.

(Le montant principal devant être racheté apparaît entre parenthèses après chaque numéro).

Valeur de 10 000 $.

A	32028	(3 000 $)	32031	(3 000 $)	32034	(3 000 $)	32042	(3 000 $)
	32044	(3 000 $)	32045	(3 000 $)	32046	(3 000 $)	32047	(3 000 $)
	32049	(3 000 $)	32052	(3 000 $)	32053	(3 000 $)	32054	(3 000 $)
	32055	(3 000 $)	32057	(3 000 $)	32059	(3 000 $)	32062	(3 000 $)
	32100	(3 000 $)	32101	(3 000 $)	32106	(3 000 $)	32123	(3 000 $)
	32124	(3 000 $)	32125	(3 000 $)	32131	(3 000 $)	32133	(3 000 $)
	32136	(3 000 $)	32137	(3 000 $)				

Valeur de 25 000 $.

A	32275	(5 000 $)	32285	(5 000 $)	32286	(5 000 $)	32316	(5 000 $)
	32320	(5 000 $)	32348	(5 000 $)	32349	(5 000 $)	32354	(5 000 $)
	32358	(5 000 $)						

Valeur de 100 000 $.

A	32551	(10 000 $)	32552	(10 000 $)	32553	(10 000 $)	32554	(10 000 $)

Les obligations ci-haut spécifiées, accompagnées, si enregistrées du mandant, des instruments appropriés d'assignation et de transfert si le paiement doit être fait à un autre que le détenteur enregistré, devraient être remises pour le rachat et paiement ou de leur portion devant ainsi être rachetée au bureau principal de Bank of Montreal Trust Company, 2, Wall Street, Borough of Manhattana, City and State of New York, ou au choix du détenteur, au bureau principal de The Royal Bank of Canada Trust Company, 68, William Street, Borough of Manhattan, City and State of New York, à la date de rachat, ensemble avec tous les coupons leur appartenant et échéant après la date de rachat et, sur cette remise, ces obligations ou portions seront payées au prix de rachat de 100% de leur montant principal, ensemble avec l'intérêt accumulé à la date de rachat.

L'intérêt sur lesdites obligations ou portions d'obligations cessera de croître à la date de rachat. Sur remise à la date de rachat ou après d'une obligation d'une valeur supérieure à 1 000 $, rappelée pour rachat partiel ensemble avec les instruments appropriés pour l'assignation ou le transfert, le détenteur de celle-ci aura droit de recevoir sans charge une ou plusieurs obligations de valeurs autorisées pour le montant principal de la portion non rachetée de l'obligation ainsi remise, tel que requis par le détenteur.

Les coupons dus le 1er février 1982 peuvent être détachés et présentés dans la manière habituelle.

Le 17 décembre 1981.

Communauté urbaine de Montréal, successeur de La Corporation de Montréal Métropolitain

par: Bank of Montreal Trust Company, Agent.

16503-o

Cité de Shawinigan

Avis public est, par les présentes, donné que la cité de Shawinigan, suite à une résolution de son Conseil, adoptée le 7 décembre 1981, s'adressera au gouvernement afin d'obtenir l'émission de lettres patentes pour changer son nom en celui de « cité de Shawinigan » par « ville de Shawinigan », conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes.

Shawinigan, le 22 décembre 1981.

Le greffier,
16481-o CLAUDETTE DOUCET.

Succession François Michel

Avis public est, par les présentes, donné conformément aux prescriptions de l'article 676 du Code civil de la province de Québec, que François Michel est décédé le 16 septembre 1981, alors qu'il était domicilié au 2671, rue de Ramesay, en la ville de Trois-Rivières. Il est mort sans laisser de testament. Ses héritiers légaux étant les personnes suivantes: Françoise Mailhot-Michel, mère du défunt, âgée de 41 ans, ménagère, demeurant au 2671 de la rue de Ramesay, en la ville de Trois-Rivières; Armand Michel, père du défunt, âgé de 46 ans, débardeur, demeurant à la même dite adresse; Jean Michel, frère du défunt, âgé de 20 ans, débardeur, demeurant à ladite adresse; Guy Michel, frère du défunt, âgé de 19 ans, journalier, demeurant à ladite adresse; Lucette Michel, soeur du défunt, âgée de 15 ans, étudiante, demeurant à ladite adresse; Nicole Michel, soeur du défunt, âgée de 21 ans, ménagère, demeurant au 875 des Colombes, à Plessisville.

Ce sont là les seuls héritiers légaux du défunt. La succession a été acceptée, sous bénéfice d'inventaire, le 27 novembre 1981, minute numéro 3076 du notaire Normand Houde, suivant acte reçu en la ville du Cap-de-la-Madeleine et enregistré à Trois-Rivières, le 30 novembre 1981, sous le numéro 338646 et un inventaire de ces mêmes biens a été fait sous le numéro 3077 des minutes du notaire Normand Houde, le 27 novembre 1981, suivant acte reçu en la ville du Cap-de-la-Madeleine. L'adresse du notaire est comme suit 493, rue Rochefort, Cap-de-la-Madeleine.

Le présent avis devant être publié tant à la *Gazette officielle* qu'au journal quotidien Le Nouvelliste.

Trois-Rivières, le 30 novembre 1981.

Le procureur,
16446-o NORMAND HOUDE, *notaire*.

Succession Gaston Dufresne

Prenez avis qu'aux termes d'un acte reçu devant Michel Villeneuve, notaire soussigné, le 19 novembre 1981, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Québec le 26 novembre 1981 sous le numéro 1030392, M. Jules Dufresne, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de la succession de M. Gaston Dufresne, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession de M. Gaston Dufresne, en son vivant domicilié à Beauport, 25, rue de la Paix, et décédé à Québec le 30 novembre 1980.

Charlesbourg, le 7 décembre 1981.

Le procureur,
16447-o MICHEL VILLENEUVE, *notaire*.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Marie Lucille Danielle Bertrand

Avis est donné que Marie Lucille Danielle Bertrand, infirmière, domiciliée et résidant au 2310, rue Bélanger est, appartement 12, Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Claudette Francine Rolland-Renaud.

Aucune autre personne ne peut être appelée à changer de nom suite à cette requête.

Montréal, le 9 décembre 1981.

Le procureur de la requérante,
16448-52-2-o MICHEL P. ARCHAMBAULT.

Marie Colombiane Ghislaine Bérubé

Avis est donné que Marie Colombiane Ghislaine Bérubé, majeure, domiciliée et résidant au 152, rue Jean-Racine, cité de Trois-Rivières-Ouest, district de Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Ghislaine Colombe Bérubé.

Cap-de-la-Madeleine, le 1er décembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
PINSONNAULT, ROY, LAMBERT,
16409-52-2-o MERCIER & MATTEAU.

Radu Ceausu

Avis est donné que Radu Ceausu, ingénieur, domicilié au 395, avenue Claude, Dorval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Roger Radu Chasen.

Montréal, le 9 décembre 1981.

Le procureur du requérant,
16449-52-2-o CLAUDE BEAUREGARD.

Chantale Constantin

Avis est donné que Chantale Constantin, domiciliée et résidant au 28 a, rue Pilon, Sainte-Adèle, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Chantal Valade.

Ste-Adèle, le 2 décembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
16367-51-2-o BOIVIN, FORTIN & GAUDREAU.

Lise Marguerite Côté

Avis est donné que Lise Marguerite Côté, secrétaire, domiciliée au 203, rue Normand, Saint-Eustache, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Lise Marguerite Vézeau.

La seule personne dont le nom peut être changé à la suite de la requête est la requérante Lise Marguerite Côté.

Montréal, le 30 novembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
16435-52-2-o ÉTHIER, LAMQUIN ET L'HEUREUX.

Pierre Côté

Avis est donné que Pierre Côté, camionneur, résidant et domicilié au 893, Henri-Bourassa, Beloeil, district de Richelieu, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom patronymique Côté en celui de Desjardins et que ledit changement n'affectera aucune autre personne.

Longueuil, le 11 novembre 1981.

Les procureurs du requérant,
BOURGUIGNON, BEAUSOLEIL,
16313-51-2-o MCMANUS.

Joseph Florian Deblois

Avis est donné que Joseph Florian Deblois, domicilié et résidant au 163, rue Principale à Saint-Benoît-Labre, comté et district de Beauce, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Walter Deblois.

Saint-Georges-Est, le 27 novembre 1981.

Les procureurs du requérant,
16368-51-2-o DUTIL, DEBLOIS & GARNEAU.

Marie Fernande Suzanne Joncas

Avis est, par la présente, donné que Marie Fernande Suzanne Joncas, résidant et domiciliée au 331, Laurier, Matane, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Fernande Suzie Joncas.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Matane, le 13 octobre 1981.

Les procureurs de la requérante,
16303-51-2-o POIRIER & PROULX.

Joseph Antoine Maron Lahoud

Prenez avis que Joseph Antoine Maron Lahoud, domicilié au 1283, place de Mérici, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maurice Lahoud.

Québec, le 4 décembre 1981.

Le procureur du requérant,
16314-51-2-o YVES LAHOUD, *avocat*.

Lina Milot

Avis est donné que Lina Milot, résidant et domiciliée au 2390, rue Saint-Antoine, appartement 5, ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Nina Milot.

Montréal, le 20 novembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
BRISSON, DUPIN & BOURDEAU,
16315-51-2-o *avocats*.

Michele Mario Sanfilippo dit Cloutier

Prenez avis que Michele Mario Sanfilippo dit Cloutier, domicilié au 840, 3e Avenue, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel Cloutier.

Montréal, le 20 novembre 1981.

Le procureur du requérant,
16316-51-2-o ANTOINE CLOUTIER.

Antonas Stankevicius

Avis est donné, par les présentes, que Antonas Stankevicius, journalier, domicilié et résidant au numéro 1615, rue Roosevelt, Saint-Hubert, QC, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Anthony Stanford; ce changement bénéficiera aussi à son épouse Anna Malisauskas de la même adresse.

Montréal, le 23 novembre 1981.

Le procureur du requérant,
16369-51-2-o G. GEORGE SAND.

René Thibault

Avis est, par les présentes, donné que René Thibault, demeurant au 14401, rue Forsyth, appartement 3, Poin-

te-aux-Trembles, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Roger Thibault.

Ville de Laval, le 10 novembre 1981.

Le procureur du requérant,
16436-52-2-o DENIS BOUCHARD, *avocat.*

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009021-819

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DIANE ROUSSEAU, autrefois du 447-A, rue Esplanade, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Diane Rousseau de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 20 novembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009318-819

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre EVANS NWOKORO, autrefois du 5400, Walbey, appartement 24, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Evans Nwokoro, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention d'Evans Nwokoro, défendeur.

Québec, le 3 décembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009420-813

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JEAN-PAUL VALIQUET, autrefois du 4444, Hôtel-de-Ville, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Jean-Paul Valiquet de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 2 décembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009426-810

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LAWRENCE NWAKWESI, autrefois du 3464, Hutchison, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Lawrence Nwakwesi, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Lawrence Nwakwesi, défendeur.

Québec, le 4 décembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009322-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LOUISE GAGNON, autrefois du 8, de Brébeuf, app. 6, Québec, QC, défenderesse, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignation

Ordre est donné à Louise Gagnon de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 23 novembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009421-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LUC LALIBERTÉ, autrefois du 1862, Leclaire, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Luc Laliberté, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Luc Laliberté, défendeur.

Québec, le 3 décembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009320-815

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre LUDWIG KOPPEN, autrefois du 1225, Saint-Marc, Montréal, QC, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Ludwig Koppen, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Ludwig Koppen, défendeur.

Québec, le 4 décembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009321-810

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRE PAUL SARRAZIN, autrefois du 5714, Saint-Michel, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Pierre Paul Sarrazin, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Pierre Paul Sarrazin, défendeur.

Québec, le 3 décembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009313-810

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre STEPHEN JENEY, autrefois du 19, Stayner, appartement 14, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignation

Ordre est donné à Stephen Jeney, défendeur, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de Stephen Jeney, défendeur.

Québec, le 3 décembre 1981.

Le greffier adjoint,
16443-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

ALIGNEMENT ET PNEUS M.P. INC.

Prenez avis que la compagnie « ALIGNEMENT ET PNEUS M.P. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Beauceville, le 27 novembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16474-o MICHEL CLICHE, *notaire*.

LES ALIMENTS MONT ST-HILAIRE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ALIMENTS MONT ST-HILAIRE INC. », constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Saint-Hyacinthe dans ledit district, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 26 novembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16475-o LINDOR BRODEUR.

LES AMEUBLEMENTS G.-H. ROY INC.

Prenez avis que la compagnie « LES AMEUBLEMENTS G.-H. ROY INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 31 octobre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16459-o TREMBLAY, MORISSET, BOIS & MIGNAULT.

PIÈCES POUR CAMIONS ET REMORQUES (A.S.S.) INC.
AUTOMOTIVE SALES (A.S.S.) INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « PIÈCES POUR CAMIONS ET REMORQUES (A.S.S.) INC. — AUTOMOTIVE SALES (A.S.S.) INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, distribuera la totalité de ses actifs à sa compagnie-mère, laquelle assumera les obligations de ladite filiale et continuera les opérations exercées antérieurement par ladite filiale, et qu'elle demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 décembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
16431-o SELINGER & LENGVARI.

SAUL BAILIS INC.

Prenez avis que la compagnie « SAUL BAILIS INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Val-d'Or, le 15 décembre 1980.

La secrétaire,
16430-o PAULINE MOSSEAU.

BELCO KNITTING COMPANY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « BELCO KNITTING COMPANY INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 novembre 1981.

La secrétaire,
16410-o JACQUELINE SALAMA.

LES VENTES BLANSHAY & GORDON INC.
BLANSHAY & GORDON SALES INC.

Avis vous est, par les présentes, donné que la compagnie « LES VENTES BLANSHAY & GORDON INC. — BLANSHAY & GORDON SALES INC. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au

ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 décembre 1981.

Le secrétaire,
16418-o SEENA GORDON.

BOUTIQUE D'ART SOLEIL INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUTIQUE D'ART SOLEIL INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16460-o LEGAULT, LONGTIN, LEGAULT, JOLY.

LA COMPAGNIE DE TRAVAUX SOUTERRAINS V.B.M. INC.
V.B.M. UNDERGROUND WORKS CO. INC.

Prenez avis que « LA COMPAGNIE DE TRAVAUX SOUTERRAINS V.B.M. INC. — V.B.M. UNDERGROUND WORKS CO. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16486-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDRÉ.

CONSTRUCTION JEAN LEVASSEUR LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION JEAN LEVASSEUR LIMITÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Gatineau, le 4 novembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16476-o CLAUDE CECYRE, *notaire*.

MALLARD INVESTMENT CORP'N
CORPORATION D'INVESTISSEMENT MALLARD

Prenez avis que la compagnie « MALLARD INVESTMENT CORP'N — CORPORATION D'INVESTISSEMENT MALLARD » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 novembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16490-o BLANKA GYULAI, C.R.

GUY DESPAROIS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « GUY DESPAROIS LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Châteauguay, le 4 décembre 1981.

Le procureur,
16411-o GILLES LABERGE, *notaire*.

LES DÉVELOPPEMENTS FRONTENAC LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES DÉVELOPPEMENTS FRONTENAC LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Iberville, le 10 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16487-o PIERRE BAILLARGEON, *avocat*.

LES ENTREPRISES C.P.G.P. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES C.P.G.P. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 4 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16462-o CLAUDE HOULE, *notaire*.

LES ENTREPRISES DOMESTIQUES INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES DOMESTIQUES INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 octobre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16461-o SÉGUIN & BEAUDOIN, *avocats*.

FALARDEAU-GABORIAULT INC.

Avis est, par les présentes, donné que « FALARDEAU-GABORIAULT INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 10 décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16488-o GONTHIER & DUVAL.

FRUIN-COLNON CANADA LTD.

Avis est par les présentes donné que « FRUIN-COLNON CANADA LTD. », corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Sainte-Foy, district de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 9 décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
VÉZINA, POULIOT, L'ÉCUYER, MORIN,
16464-o PELLETIER & LAMBERT.

GIGI VALLEYFIELD INC.

Prenez avis que la compagnie « GIGI VALLEYFIELD INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Salaberry-de-Valleyfield, le 9 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16463-o CLAUDE HOULE, *notaire*.

LES PROMOTIONS DE PLASTIQUE GLOBAL LTÉE
GLOBAL PLASTIC PROMOTIONS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES PROMOTIONS DE PLASTIQUE GLOBAL LTÉE — GLOBAL PLASTIC PROMOTIONS LTD. », constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, par lettres patentes datées du 17 janvier 1974, ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 novembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON CUTLER SHEPPARD BORENSTEIN
16432-o SHAPIRO LANGLOIS & FLAM.

GRATTON TV SERVICE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « GRATTON TV SERVICE LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 octobre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16437-o MAURICE MARTEL, C.R.

HÔTEL LAFAYETTE (MONTRÉAL) INC.

Avis est donné que « HÔTEL LAFAYETTE (MONTRÉAL INC. », constituée en corporation suivant la première partie de la Loi sur les compagnies le 4 juillet 1962, ayant son siège social à Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jérôme, le 26 novembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16412-o FORGET, ROCHON, PRÉVOST & AUCLAIR.

LES HÔTELS F. GRAVEL INC.

Prenez avis que la compagnie « LES HÔTELS F. GRAVEL INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 4 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16438-o RAYMOND DROUIN, *notaire*.

PERFORT PROPERTIES LTD
LES IMMEUBLES PERFORT LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « PERFORT PROPERTIES LTD — LES IMMEUBLES PERFORT LTÉE », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
ADESSKY, KINGSTONE, ZERBISIAS,
16492-o POULIN, GERVAIS & BIER.

LES IMMEUBLES RAYMOND BÉDARD LIMITÉE

Avis est, par les présentes, donné que « LES IMMEUBLES RAYMOND BÉDARD LIMITÉE », corporation constituée en vertu de la partie 1 de la Loi sur les compagnies, et constituée en vertu de la partie 1-A de la Loi sur les compagnies le 25 novembre 1981, ayant son siège social dans le district de Québec, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 18 novembre 1981.

Les procureurs de la requérante,
16413-o VÉZINA, POULIOT & ASSOCIÉS.

LES IMMEUBLES REDEPAR LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES REDEPAR LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Rouyn, le 8 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16465-o GUSTAVE TASCHEREAU, *notaire.*

LABORATOIRES S.O.R.B. INC.

Avis est, par les présentes, donné que « LABORATOIRES S.O.R.B. INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 novembre 1981.

Le comptable,
16414-o B.S. KERTESZ, I.C.I.A..

LAFRANCE ET FILS (GRAND-MÈRE) LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LAFRANCE ET FILS (GRAND-MÈRE) LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Shawinigan, le 30 novembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16439-o JEAN-PIERRE AUBRY.

W.A. LAMONTAGNE LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie « W.A. LAMONTAGNE LIMITÉE » dont le siège social est situé à Victoriaville, district d'Arthabaska, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 7 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16415-o ROBERT CAMIRÉ, *notaire.*

LIMO-GRAPH INC.

Prenez avis que la compagnie « LIMO-GRAPH INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 11 décembre 1981.

Le président,
16466-o JEAN GAUDREAULT.

MAINTENANCE CONCORDIA LTÉE

Prenez avis que la compagnie « MAINTENANCE CONCORDIA LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16489-o MARTIAL PIERRE.

MAISON DE CONFECTION DUNMORE LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « MAISON DE CONFECTION DUNMORE LTÉE », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 novembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16440-o R. RESIN, C.R.

MARTINIÈRE AUTOMOBILE INC.

Prenez avis que la compagnie « MARTINIÈRE AUTOMOBILE INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 15 décembre 1981.

Le président,
16502-o LUCIEN BERNIER.

MILADY'S FASHION SHOP

Prenez avis que la compagnie « MILADY'S FASHION SHOP » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Val-d'Or, le 15 décembre 1980.

La secrétaire,
16416-o PAULINE MOSSEAU.

MONTRÉAL COIN & STAMP EXCHANGE INC.

Avis est, par les présentes, donné que « MONTRÉAL COIN & STAMP EXCHANGE INC. », compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 8 décembre 1981.

Pour la compagnie,
16467-o JEAN NORMANDIN.

NAPOLÉON MORISSETTE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « NAPOLÉON MORISSETTE QUÉBEC INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Rouyn, le 25 novembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
GRIMARD, DESJARDINS, GUERTIN,
16477-o LAVALLÉE, GRIMARD.

OEUVRE DE PARRAINAGE DE RÉFUGIÉS PUALO BIDONG INC.

Prenez avis que la compagnie « OEUVRE DE PARRAINAGE DE RÉFUGIÉS PUALO BIDONG INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 8 décembre 1981.

Le trésorier,
16491-o MARCEL HOUDE, C.A.

LES PLACEMENTS EUGÈNE GODIN INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS EUGÈNE GODIN INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 8 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16468-o MAURIL TREMBLAY.

LA POUDRIÈRE DE L'ESPLANADE LTÉE

Avis est donné que la compagnie « LA POUDRIÈRE DE L'ESPLANADE LTÉE », constituée le 16 avril 1969 par lettres patentes émises en vertu de la Loi sur les compagnies, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 1er décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16469-o LÉTOURNEAU & STEIN, *avocats*.

RIENDEAU CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie « RIENDEAU CONSTRUCTION INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Varennes, le 31 octobre 1981.

Le secrétaire de la compagnie,
16470-o FERNAND BRODEUR.

ROSELAWN HOUSING INC.

Avis est, par les présentes, donné que « ROSELAWN HOUSING INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16471-o FRANKEL & FRANKEL.

SEPTACO LTÉE

Prenez avis que la compagnie « SEPTACO LTÉE », compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies le 3 mai 1967, ayant son siège social dans le village de Brownsburg, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Lachute, le 7 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16417-o SERGE CHARBONNEAU, *notaire*.

LES SERVICES D'ALIMENTS CAMPI LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « LES SERVICES D'ALIMENTS CAMPI LTÉE », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Valleyfield, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 23 novembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
DOHENY, MACKENZIE, GRIVAKES,
16478-o GERVAIS & LEMOYNE.

SOCIÉTÉ DE COURTAGE IMMOBILIER DU TRUST GÉNÉRAL INC.

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, « SOCIÉTÉ DE COURTAGE IMMOBILIER DU TRUST GÉNÉRAL INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 novembre 1981.

Le président du Conseil,
16493-o SERGE ROCHELEAU.

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ATLANTIQUE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ATLANTIQUE LTÉE » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 8 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16472-o MAURIL TREMBLAY.

STARDEL INC.

Prenez avis que la compagnie « STARDEL INC. » demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 8 décembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16473-o JEAN-CLAUDE SIMARD, *notaire*.

TRANSPORTS TREMBLAY & FRÈRES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « TRANSPORTS TREMBLAY & FRÈRES INC. », constituée sous la partie numéro 1A de la Loi sur les compagnies en date du 2 juillet 1980, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Bernières, le 25 novembre 1981.

Le procureur de la compagnie,
16479-o GILLES BOUCHER, *notaire*.

UNITED BEDDING CO. LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie « UNITED BEDDING CO. LTD. », constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 9 décembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16498-o FRUMKIN, FELDMAN & GLAZMAN.

Liquidation des compagnies — Loi sur la

Sports Casavant Inc.

Avis est donné que la corporation « Sports Casavant Inc. » constituée en vertu de la 1re Partie de la Loi sur les compagnies par lettres patentes en date du 3 août 1976, avec siège social au 365, boulevard Saint-Joseph, Hull, a été dissoute le 7 décembre 1981, en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
16405-o 1468-7974

Ministères — Avis concernant les

Affaires culturelles

Domaine Cimon
Baie-Saint-Paul

Le ministre des Affaires culturelles donne avis, conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4), qu'il a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce classement prend effet à compter du 10 juin 1981, date où fut transmis à la propriétaire l'avis d'intention de classer le bien culturel ci-après désigné, savoir:

« Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot huit cent quatre-vingt-douze (ptie 892) du cadastre officiel de la paroisse de Baie-Saint-Paul, division d'enregistrement de Charlevoix numéro 2, de figure irrégulière et bornée vers le nord par le lot 891, vers l'est par la rivière du Gouffre, vers le sud par les lots 894 et 896, vers le sud-ouest par la rue Saint-Jean-Baptiste et vers l'ouest par la rue Clarence-Gagnon, avec les bâtisses dessus érigées dont la maison principale est située au numéro 58 de la rue Saint-Jean-Baptiste, à Baie-Saint-Paul. »

Le 2 décembre 1981.

Le ministre des Affaires culturelles,
16482-o CLÉMENT RICHARD.

Domaine Cimon
Baie-Saint-Paul

Le ministre des Affaires culturelles donne avis, conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4), qu'il a procédé au déclassement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce déclassement prend effet à compter du 10 juin 1981, date où fut transmis à la propriétaire l'avis d'intention de déclasser le bien culturel ci-après désigné, savoir:

« Un terrain connu comme étant la subdivision un du lot huit cent quatre-vingt-onze (891-1), la subdivision deux du lot huit cent quatre-vingt-onze (891-2), la subdivision trois du lot huit cent quatre-vingt-onze (891-3), la subdivision un du lot huit cent quatre-vingt-douze (892-1), le lot huit cent quatre-vingt-quatorze (894) et partie du lot huit cent quatre-vingt-seize (ptie 896) du cadastre officiel de la paroisse de la Baie-Saint-Paul, deuxième division d'enregistrement de Charlevoix, ainsi que les bâtisses dessus érigées, dont la maison principale est située au numéro 50 de la rue Saint-Jean-Baptiste. »

Le 2 décembre 1981.

Le ministre des Affaires culturelles,
16482-o CLÉMENT RICHARD.

Affaires municipales

Divers

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

ÉLISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

À tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Lettres patentes

ATTENDU QUE chacun des conseils municipaux de la cité de Drummondville et de la ville de Drummondville-Sud a adopté un règlement autorisant la présentation d'une requête conjointe au gouvernement le priant d'octroyer des lettres patentes fusionnant ces municipalités et créant une nouvelle municipalité sous l'autorité de la Loi favorisant le regroupement des municipalités;

ATTENDU QUE les publications requises par la loi ont été faites;

ATTENDU QU'un exemplaire de la requête conjointe a été transmis au ministre des Affaires municipales et à la Commission municipale du Québec;

ATTENDU QU'une demande d'enquête a été faite à la Commission municipale du Québec et que cette dernière a tenu une audition publique;

ATTENDU QUE la Commission municipale du Québec recommande, dans son rapport, d'apporter certaines modifications au contenu des lettres de fusion;

ATTENDU QU'il y a lieu, en vertu de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités, de donner suite à la requête conjointe et aux modifications de la Commission municipale du Québec;

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un Décret portant le numéro 3314-81, du 2 décembre 1981, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Affaires municipales:

QUE les présentes lettres patentes soient octroyées, fusionnant la cité de Drummondville et la ville de Drummondville-Sud, et créant une nouvelle municipalité sous le nom de « Ville de Drummondville », aux

conditions mentionnées dans la requête conjointe avec les modifications que recommande la Commission municipale du Québec.

Ces conditions sont les suivantes:

1. Le nom de la nouvelle municipalité est « Ville de Drummondville »;

2. Le territoire de la nouvelle municipalité est celui qu'a décrit officiellement le ministère de l'Énergie et des Ressources le 12 mai 1981; cette description apparaît comme annexe A du susdit Décret portant le numéro 3314-81, du 2 décembre 1981;

3. La nouvelle municipalité est régie par la Loi sur les cités et villes et les dispositions législatives spéciales suivantes régissant l'ex-cité de Drummondville continuent à s'appliquer au territoire de la nouvelle municipalité, jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé par le conseil de la nouvelle municipalité, le tout conformément à la loi:

— l'article 2 du chapitre 89 des lois de 1947;

— les articles 7 et 8 du chapitre 80 des lois de 1950-1951;

— l'article 5 du chapitre 83 des lois de 1956-1957;

— l'article 3 du chapitre 62 des lois de 1957-1958;

— les articles 1 et 3 du chapitre 62 des lois de 1958-1959;

— les articles 2 et 7 du chapitre 113 des lois de 1959-1960;

— le chapitre 46 des lois de 1980;

4. Jusqu'à la première élection générale, le conseil provisoire est composé de tous les membres des deux (2) conseils existants au moment du regroupement. Le quorum est formé de la majorité de ses membres;

5. Le maire de l'ex-cité de Drummondville est le maire du conseil provisoire jusqu'à la date de la première élection générale. Advenant la démission ou l'incapacité ou le refus d'agir du maire de l'ex-cité de Drummondville, il sera remplacé par le maire de l'ex-ville de Drummondville-Sud pour la balance du terme du conseil provisoire. Pendant le mandat du maire de l'ex-cité de Drummondville à titre de maire du conseil provisoire, le maire de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient le maire suppléant du conseil provisoire;

6. Les membres du conseil provisoire seront rénumérés conformément au règlement de l'ex-cité de Drummondville applicable lors de l'entrée en vigueur des lettres patentes qui seront délivrées à la suite du présent décret, jusqu'à modification selon la loi;

7. La première séance du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à 20 h en la salle de l'hôtel de ville de l'ex-cité de Drummondville et sans autre convocation;

8. Le greffier de la nouvelle municipalité pour agir jusqu'à la fin de la première séance du conseil provisoire, est le greffier de l'ex-cité de Drummondville;

9. Jusqu'à ce que le conseil en décide autrement, selon la loi:

a) le directeur général de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur général de la nouvelle municipalité;

b) le directeur général adjoint aux services administratifs de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur général adjoint aux services administratifs de la nouvelle municipalité;

c) le directeur général adjoint aux services à la population de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur général adjoint aux services à la population de la nouvelle municipalité;

d) le greffier de l'ex-cité de Drummondville devient le greffier de la nouvelle municipalité;

e) le trésorier de l'ex-cité de Drummondville devient le trésorier de la nouvelle municipalité;

f) le directeur des travaux publics de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur des travaux publics de la nouvelle municipalité;

g) le conseiller juridique de l'ex-cité de Drummondville devient le conseiller juridique de la nouvelle municipalité;

h) le directeur de la sécurité publique de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur de la sécurité publique de la nouvelle municipalité;

i) le directeur des services récréatifs et communautaires de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur des services récréatifs et communautaires de la nouvelle municipalité;

j) le directeur des services techniques de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur des services techniques de la nouvelle municipalité;

k) le coordonnateur du développement économique de l'ex-cité de Drummondville devient le coordonnateur de la nouvelle municipalité;

l) le commissaire industriel de l'ex-cité de Drummondville devient le commissaire industriel de la nouvelle municipalité;

m) le directeur du bureau du tourisme et des congrès devient le commissaire au tourisme de la nouvelle municipalité;

n) le directeur de la sécurité publique de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient directeur adjoint au service de la sécurité publique de la nouvelle municipalité;

o) le directeur des loisirs de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient directeur adjoint des services récréatifs et communautaires de la nouvelle municipalité;

p) l'agent du personnel de l'ex-cité de Drummondville devient l'agent du personnel de la nouvelle municipalité;

q) la secrétaire adjointe de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient responsable administratif de la nouvelle municipalité;

r) le directeur de l'office municipal d'habitation de l'ex-cité de Drummondville devient le directeur de l'office municipal d'habitation de la nouvelle municipalité;

s) le directeur-gérant de l'office municipal d'habitation de l'ex-ville de Drummondville-Sud devient responsable administratif et technique de l'office municipal d'habitation de la nouvelle municipalité;

t) tous les employés des ex-municipalités deviennent les employés de la nouvelle municipalité.

10. Les traitements et autres conditions de travail des employés de la nouvelle municipalité seront ajustés en fonction des traitements et autres conditions de travail qui prévalaient dans l'ex-cité de Drummondville, à la date d'entrée en vigueur des lettres patentes. En cas de refus de la part des employés de l'ex-ville de Drummondville-Sud, les dispositions de l'article 45 du Code du travail s'appliqueront. Aucun traitement ne sera réduit en raison du regroupement;

11. Il existera une équivalence de service ou une parité sur l'ensemble du territoire de la nouvelle municipalité. Le territoire de l'ex-ville de Drummondville-Sud ne sera d'aucune façon défavorisé en égard aux services qui seront accordés au territoire de l'ex-cité de Drummondville;

12. La première élection générale aura lieu le premier dimanche de novembre 1983 et le nombre des membres du conseil sera déterminé conformément à la Loi sur les élections dans certaines municipalités (1978, c. 63);

13. La Cour municipale de l'ex-cité de Drummondville devient la Cour municipale de la nouvelle municipalité;

14. Les offices municipaux d'habitation des ex-municipalités sont regroupés et deviennent l'office municipal d'habitation de la nouvelle municipalité et les membres du conseil d'administration seront nommés proportionnellement aux populations des deux ex-municipalités et selon la loi applicable;

15. Les fonds industriels des ex-municipalités deviennent le fonds industriel de la nouvelle municipalité;

16. Les fonds de roulement des ex-municipalités deviennent le fonds de roulement de la nouvelle municipalité;

17. La nouvelle municipalité procédera à la desserte en infrastructures pour le développement domiciliaire au prorata des populations des ex-municipalités, soit, ⅓ des coûts générés à Drummondville-Sud, et ⅔ des coûts générés à Drummondville, et cela jusqu'à la fin de l'exercice financier 1987;

18. Le programme triennal de l'ex-ville de Drummondville-Sud est retenu. Sa réalisation se fera au cours des années 1981, 1982 et 1983 mais pourra s'extensionner au-delà de 1983 pour les projets devant être réalisés par étapes. Lesdits projets seront réévalués. Les dépenses effectivement encourues par les deux ex-municipalités devront refléter une capitalisation correspondante aux évaluations respectives des ex-municipalités regroupées, selon les évaluations en vigueur à chaque année. Pour fins de calcul, il faudrait exclure les projets de l'agrandissement de l'usine de traitement d'eau et du collecteur Mercure au niveau de leurs incidences monétaires sur les deux anciennes municipalités vu le caractère régional desdits projets;

19. Les surplus ou déficits accumulés de chacune des municipalités regroupées constituent, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, les surplus ou déficits accumulés de la nouvelle municipalité;

20. Tel que le prévoyaient les lettres patentes intervenues entre l'ex-cité de Drummondville et l'ex-village de Drummondville-Ouest, tous les travaux d'amélioration locale continueront d'être à la charge des secteurs déterminés par le conseil. À cette fin, le territoire de l'ex-village de Drummondville-Ouest est considéré comme un secteur;

21. Sous réserve de l'article 20, jusqu'à ce que le conseil en décide autrement par règlement approuvé, conformément à la loi, le solde des échéances en capital et intérêts de tous les règlements d'emprunt d'aqueduc et d'égouts des ex-municipalités, à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité desservie par le réseau d'aqueduc et d'égouts à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, sur la base de la valeur desdits biens-fonds, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, et le solde des échéances en capital et intérêts et tous les autres règlements d'emprunt des ex-municipalités, à la date de l'entrée en vigueur des lettres patentes, devient à la charge de l'ensemble des biens-fonds imposables de la nouvelle municipalité sur la base de la valeur desdits biens-fonds, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année. Les clauses d'imposition desdits règlements d'emprunt sont modifiées en conséquence;

22. Les rôles d'évaluation en vigueur dans chacune des deux ex-municipalités, au moment de l'entrée en vigueur des lettres patentes, demeurent jusqu'à modification selon la loi;

23. Les règlements, sous réserve de l'article 21, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, sous réserve de l'article 22, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités regroupées, demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient modifiés ou abrogés. Cependant, si l'ex-ville de Drummondville-Sud n'avait pas exercé un pouvoir réglementaire alors que l'ex-cité de Drummondville avait exercé semblable pouvoir, le ou les règlements concernés de l'ex-cité de Drummondville s'appliqueront, dès l'entrée en vigueur des lettres patentes, à l'ensemble du territoire de la nouvelle municipalité, à l'exception de tout semblable règlement concernant le zonage;

24. Toutes les subventions à recevoir par l'une ou l'autre des municipalités regroupées, et non autrement appropriées, feront partie des revenus de la nouvelle municipalité;

25. Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les ex-municipalités regroupées, sous la direction du greffier, dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans, nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité, y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce, en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires culturelles (L.R.Q., c. M-20);

26. La nouvelle municipalité deviendra effective selon la loi.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable JEAN-PIERRE CÔTÉ, C.P., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, ce deuxième jour de décembre en l'année mil neuf cent quatre-vingt-un de l'ère chrétienne et de Notre Règne la trentième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 1543
Folio: 12

Avis de l'octroi des lettres patentes ci-dessus est donné conformément aux dispositions de l'article 14 de la Loi favorisant le regroupement des municipalités.

Le sous-ministre des Affaires municipales,
16496-o PATRICK KENNIFF.

Énergie et Ressources

Arrêté ministériel

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire.

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), il a été préparé, sous notre direction des plans de parties de territoire, comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A annexée et situés dans les divisions d'enregistrement concernées, avec les livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans et les livres de renvoi de ces parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives du service du cadastre de notre ministère;

ATTENDU QU'une copie de ces plans et de ces livres de renvoi corrects a été déposée par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE maintenant il y a lieu d'annoncer selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, le dépôt d'une copie de ces plans et livres de renvoi dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176*c* inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est « Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent », nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, d'une copie des plans et livres de renvoi corrects des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la date de la publication du présent arrêté, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 23 novembre 1981.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
YVES L. DUHAIME.
Cad. 81-11

Cédule A

Cadastre du village de Como, comprenant le bloc 1, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, Vaudreuil.

090382

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, comprenant les blocs 40 et 41, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Montréal.

090609
090777

Cadastre du bassin du Lac-Kénogami, comprenant les blocs 1 et 2, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Charlevoix no 2, Baie-Saint-Paul.

241846

Cadastre du canton de Cadillac, comprenant le lot 7, rang B, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, Amos.

241994

Cadastre du canton de Guillet, comprenant le bloc 32, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, Ville-Marie.

242054

Cadastre du canton de Dasserat, comprenant les lots 1 à 8, rang J, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, Rouyn.

242057

Cadastre du village de Longueuil, comprenant les blocs 1 et 2, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, Longueuil.

242200

Cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, comprenant le bloc 5, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, Longueuil.

242201

Cadastre du canton de Royer, comprenant le lot 95, Îlets-aux-Caribous, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, Baie-Comeau.

242306

Cadastre du canton de Templeton, comprenant le bloc 2, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Hull, Hull.

242382

Cadastre du canton de Vaudray, comprenant le lot 1, rang A, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Rouyn-Noranda, Rouyn.

242698

Cadastre du canton de La Gorgendière, comprenant le lot 107, village de Grande Romaine, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, Sept-Îles.

242758

Cadastre du canton de Mercier, comprenant le bloc 129, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, Ville-Marie.

242870

Cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comprenant le lot 933, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Beauce, Beauceville-Est.

242892

16406-o

Cadastres

Augmentation du canton de Grenville

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 1A-4 à 1A-11, 1A-13 à 1A-16, 1A-20, 1A-21, 1A-23, 1A-24, 1B-71 à 1B-73, 1B-94 et une partie des lots 1A-25, 1B-97, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 décembre 1981.

Cadastre: Grenville, Augmentation du canton de
Division d'enregistrement: Argenteuil
Municipalité: canton de Grenville

Québec, le 7 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 243301

Paroisse de Beauport

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1589 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 689 et deux parties du lot 688 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Annuler: les lots 662-30, 687-1, 688-1 et 689-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242590

Paroisse de Beauport

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1590, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 novembre 1981.

Remplacer: le lot 342-50 et une partie des lots 341, 342, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 novembre 1981.

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport

Québec, le 27 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242763

Paroisse de Beauport

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 342-52, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Remplacer: les lots 342-21 et 342-22 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport

Québec, le 17 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242762

Canton de Belleau

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annulation du lot 6 rang IV et intégration au lot 39 rang IV qui est corrigé en vertu des dispositions des articles 2174 et 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 octobre 1981.

Cadastre: Belleau, canton de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: Belleau

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 241785

Paroisse de Cap-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 96-165 à 96-168 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Remplacer: les lots 96-58 à 96-60 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Cadastre: Cap-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Québec, le 20 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242371

Canton de Dasserat

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 7a rang VI, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 novembre 1981.

Cadastre: Dasserat, canton de
Division d'enregistrement: Rouyn-Noranda
Municipalité: Arntfield

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242735

Canton de De l'Île

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 3b-236 à 3b-238, 4-191, 4-192 rang I (Île d'Alma), en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Ajouter: les lots 3a-305, 3b-239, 3b-240 rang I (Île d'Alma) en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Remplacer: les lots 3a-132, 3b-147, 3b-232, 3b-119, 3b-151, 3b-168, 3b-169, 3b-234, 3B-177, 4-183, 4-184, 4-190, une partie des lots 3a-130, 3b-176, 3b-235, 3b-196 et deux parties du lot 3b-146 rang I (Île d'Alma), en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Cadastre: De l'Île, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité: la ville d'Alma

Québec, le 20 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 241725

Canton de Granby

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 633-581 à 633-583 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 novembre 1981.

Remplacer: les lots 633-259, 633-260 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 9 novembre 1981.

Cadastre: Granby, canton de
Division d'enregistrement: Shefford
Municipalité: la ville de Granby

Québec, le 17 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 241069

Canton de Hatley

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1382-65 et 1382-66 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 novembre 1981.

Ajouter: le lot 1382-67 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 novembre 1981.

Remplacer: les lots 1382-21 à 1382-23 et 1382-38 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 novembre 1981.

Cadastre: Hatley, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: Sainte-Catherine-de-Hatley

Québec, le 17 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 241630

Paroisse de l'Île-Bizard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 86-172, 87-87 et 87-88 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Ajouter: les lots 156 et 87-89 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: les lots 86-95 et 87-1 et une partie des lots 86 et 87 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Île-Bizard, paroisse de l'
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090969

Paroisse de l'Île-Bizard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 75-209 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 75-194 et 75-195 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Île-Bizard, paroisse de l'
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la paroisse de Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091175

Paroisse de Lachine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1006-187 et 1007-34 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Remplacer: le lot 1006-118 et une partie des lots 1006-116,1007-24 et 1007-26 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Cadastre: Lachine, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de La Salle

Québec, le 7 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091351

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 130-477, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 130-344 à 130-349, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Brossard

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243201

Paroisse de Laprairie-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 19-175 à 19-190, 20-64 à 20-76, 21-32, 21-33, 61-84, 61-85, 62-187 à 62-191 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 novembre 1981.

Remplacer: les lots 19-137 à 19-158, 20-35 à 20-39, 20-43 à 20-56, 21-22, 21-23, 61-30, 61-31, 62-85 à 62-92 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 novembre 1981.

Cadastre: Laprairie-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la ville de Brossard

Québec, le 27 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243096

Canton de Magog

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2C-118 rang XIII, Hatley, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 2C-30 à 2C-35 rang XIII, Hatley, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Cadastre: Magog, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: canton de Magog

Québec, le 3 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242521

Canton de Montcalm

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 12-2, rang II en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Cadastre: Montcalm, canton de
Division d'enregistrement: Argenteuil
Municipalité: canton de Montcalm

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 241689

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2024 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: les lots 1702-64 et 2009 et une partie du lot 1702 et la partie restante du lot 1702-65 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091080

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2020 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: le lot 1822-38 et une partie du lot 1822 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090823

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2019 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 1625-J-25, 1625-J-26, 1625-J et 1625 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091187

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2021 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 1842 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091358

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 2022 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: le lot 1715-35 et une partie du lot 1715 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091295

Cité de Montréal (quartier Saint-Louis)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1122 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 novembre 1981.

Remplacer: les lots 746-16, 746-16A et une partie des lots 746-15 et 746 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 novembre 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Louis)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 7 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091304

Cité de Montréal (quartier Saint-Louis)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1123 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 novembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 795 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 novembre 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Louis)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal

Québec, le 7 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 091258

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 41-284-28 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 novembre 1981.

Remplacer: la partie restante des lots 41-284-8, 41-284-8-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 novembre 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 090924

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 41-295 à 41-298 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 novembre 1981.

Remplacer: les lots 41-284-8-2, 41-284-8-3 et une partie des lots 41-284-8-1, 41-284-8 et 41-284 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 novembre 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 090927

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 206-2005 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: les lots 206-257, 206-258 et 206-1938 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Pointe-aux-Trembles

Québec, le 19 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 089885

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 206-2004 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: les lots 206-478, 206-479 et une partie du lot 206-477 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Pointe-aux-Trembles

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 089728

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 206-2006 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: les lots 206-597 à 206-599 et une partie des lots 206-595 (ruelle) et 206-600 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Pointe-aux-Trembles

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090440

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 206-2007 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: les lots 206-1946, 206-1130 et la partie restante du lot 206-1131 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Pointe-aux-Trembles

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090536

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 205-1522 et 205-1523 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: les lots 205-1053, 205-1054 et 205-1055 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Pointe-aux-Trembles

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090745

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 176-466 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 novembre 1981.

Remplacer: les lots 176-290, 176-291, 176-423, une partie du lot 176-278 et la partie restante des lots 176-289 et 176-292 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 novembre 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Pointe-aux-Trembles

Québec, le 7 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 089568

Ville de Rouyn

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 199-1-39-1, bloc 199 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Cadastre: Rouyn, ville de
Division d'enregistrement: Rouyn-Noranda
Municipalité: la cité de Rouyn

Québec, le 3 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242275

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 11-11 et 11-12, rang II, canton de Morin en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Remplacer: le lot 11-5, rang II, canton de Morin en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Adèle

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091296

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 56 et 57, rang III, canton de Morin en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 novembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 6B, rang III, canton de Morin et deux parties du lot 7, rang III, canton de Morin en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Adèle

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091431

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 12B-14, rang X, canton de Morin en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: les lots 12B-3-1 et 12B-13 et une partie du lot 12B-3, rang X, canton de Morin en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Adèle-d'Abercrombie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Val-Morin

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091092

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 12A-472, rang IV, canton de Beresford en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Remplacer: les lots 12A-385, 12A-386 et 12A-468, rang IV canton de Beresford en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091246

Paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 4a-49, rang II (augmentation de Kildare) en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Ajouter: le lot 4a-48, rang II (augmentation de Kildare) en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Remplacer: les lots 4a-8, 4a-9 et 4a-34, rang II (augmentation de Kildare) en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Alphonse-de-Rodriguez, paroisse de
Division d'enregistrement: Joliette
Municipalité: la paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242281

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1603 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 décembre 1981.

Remplacer: les lots 1344-3, 1344-4, 1344-7, 1348-28, 1348-30, et une partie des lots 1348-1, 1348-31, 1344-1, 1344, deux parties du lot 1348 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: Lac-Saint-Charles

Québec, le 4 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242724

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1079-79 à 1079-81, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Remplacer: les lots 1079-68 à 1079-70, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Québec

Québec, le 3 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243693

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 228-65 à 228-70 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Remplacer: les lots 228-8 à 228-13 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Anne-des-Plaines, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091028

Paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 18-4 à 18-7, 19-4, 19-5, 20-1 à 20-9, 21-4 à 21-17, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Lavaltrie, paroisse de
Division d'enregistrement: Berthier
Municipalité: la paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie

Québec, le 4 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243570

Paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 79-4 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 79-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Lavaltrie, paroisse de
Division d'enregistrement: Berthier
Municipalité: la paroisse de Saint-Antoine-de-Lavaltrie

Québec, le 4 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242557

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 234-744 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 novembre 1981.

Remplacer: les lots 234-4, 234-10-1, 234-10-5 et une partie des lots 234-3, 234-5, 234-10-2, 234-11, 234-12, 234-32-1, 234-10, 234-32 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Hubert

Québec, le 3 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242909

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 80-215 à 80-224 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Remplacer: les lots 80-183, 80-185 à 80-191 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 25 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 240681

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 146-940 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépot a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Remplacer: les lots 146-889-4, 146-890-1, 146-891, 146-892 et une partie des lots 146-889 et 146-890 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 090063

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 390, 391, 392, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1981.

Remplacer: les lots 276-20, 276-21, 276-43 et une partie des lots 276-17, 276-19, 276-38, 276-39, 276-42 et deux parties des lots 276-41 et 276 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 octobre 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Lambert

Québec, le 17 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242834

Paroisse de Saint-Augustin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 242-197 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 novembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 242-103 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Augustin, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Mirabel

Québec, le 3 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090959

Paroisse de Saint-Augustin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 232-4 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 232-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Augustin, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la paroisse de Saint-Augustin-de-Desmaures

Québec, le 19 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242652

Paroisse de Saint-Benoît

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 159-51 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 159-37 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Benoît, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Mirabel

Québec, le 7 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091071

Paroisse de Saint-Boniface

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 261-128 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Remplacer: les lots 261-70 et 261-71 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Boniface, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: village de Saint-Boniface-de-Shawinigan

Québec, le 19 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 239471

Paroisse de Saint-Bruno

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 448-3 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Remplacer: le lot 448-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Bruno, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Basile-le-Grand

Québec, le 25 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242655

Paroisse de Sainte-Catherine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 864, 865, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Remplacer: le lot 351-3 et une partie des lots 350, 351, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Catherine, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: la paroisse de Sainte-Catherine

Québec, le 17 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242197

Paroisse de Saint-Élie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 38, rang V, canton de Caxton en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 décembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 5b, 5c, 5d, rang V, canton de Caxton, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 3 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Élie, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la paroisse de Saint-Élie

Québec, le 7 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 243075

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 275-402 et 275-403 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 novembre 1981.

Ajouter: les lots 275-399 à 275-401, 275-404, 275-405 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 novembre 1981.

Remplacer: les lots 275-232, 275-235, une partie des lots 275-21, 275-118 à 275-121, 275-123 à 275-127, 275-133, 275-134, 275-136, 275-137, 275-139 à 275-141, 275-143 à 275-156, 275-159 à 275-163, 275-167 à 275-169, 275-172, 275-173, 275-178 à 275-182, 275-184 à 275-186, 275-230, 275-231, 275-233, 275-234, 275-236, deux parties des lots 275-17, 275-19, 275-20, 275-22, 275-23, 275-135 et trois parties du lot 275-18 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 6 novembre 1981.

Cadastre: paroisse de Saint-Eustache
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: cité de Deux-Montagnes

Québec, le 17 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 89431

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 277-202 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Remplacer: les lots 277-16 et 277-32 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 24 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091103

Paroisse de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 135-602 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Remplacer: les lots 135-325, 135-326 et une partie du lot 135-327 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Eustache, paroisse de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091075

Village de Saint-Eustache

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 26-268 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Remplacer: les lots 26-194 à 26-197 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Eustache, village de
Division d'enregistrement: Deux-Montagnes
Municipalité: la ville de Saint-Eustache

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090318

Paroisse de Sainte-Flore

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 174-1, 174-2, 174-28, 174-33, 175-1 à 175-6, 175-10, 175-11, 175-26, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Flore, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Grand-Mère

Québec, le 27 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 241672

Paroisse de Saint-François-de-Sales

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 131-38 à 131-44 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Remplacer: les lots 131-6, 131-7, 131-13 et une partie des lots 131-14, 131-31 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Cadastre: Saint-François-de-Sales, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 24 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091117

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 197-58 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Remplacer: le lot 197-54 et une partie du lot 197-55 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pierrefonds

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090017

Paroisse de Saint-Grégoire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 247-2-67 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Remplacer: les lots 247-2-23, 247-2-33 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Grégoire, paroisse de
Division d'enregistrement: Nicolet no 2
Municipalité: la ville de Bécancour

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 241018

Paroisse de Saint-Grégoire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 247-2-66 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Remplacer: les lots 247-2-1 et 247-2-12 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 18 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Grégoire, paroisse de
Division d'enregistrement: Nicolet no 2
Municipalité: la ville de Bécancour

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 240562

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1120-134 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Remplacer: les lots 1120-5 à 1120-8 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de la Plaine

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091262

Paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 484-2 et 484-3 et la partie restante des lots 483-97, 483-106 et 483-113 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Henri-de-Mascouche, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Mascouche

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 089536

Paroisse de Saint-Isidore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 688 et 689 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Remplacer: les lots 251-1, 252-1, 252-6, 254-1, 254-3, 255-1, 255-2, 255-3, 255 et une partie des lots 251, 252 et 254 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Isidore, paroisse de
Division d'enregistrement: Dorchester
Municipalité: village de Saint-Isidore

Québec, le 2 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 238104

Paroisse de Saint-Isidore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 52-34 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Remplacer: les lots 52-20, 52-24 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Isidore, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la paroisse de Saint-Isidore

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242966

Paroisse de Saint-Isidore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 66-4 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 novembre 1981.

Remplacer: le lot 66-3 et une partie du lot 66-2 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 23 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Isidore, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la paroisse de Saint-Isidore

Québec, le 27 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243270

Paroisse de Saint-Isidore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 234-3 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Remplacer: le lot 234-2 et une partie du lot 234-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Isidore, paroisse de
Division d'enregistrement: Laprairie
Municipalité: la paroisse de Saint-Isidore

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242850

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 105-35 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Remplacer: le lot 105-15 et une partie des lots 105-17 et 105-19 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil

Municipalité: la paroisse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Québec, le 19 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091140

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 219-553 et 219-555 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: une partie des lots 219-262-2, 219-262 et 219-366 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la ville de Île-Perrot

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090652

Paroisse de Saint-Jérôme

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 517-160 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Remplacer: le lot 517-95 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Jérôme, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Bellefeuille

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091099

Paroisse de Saint-Jérôme

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 458-169 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Remplacer: les lots 458-10, 458-11 et une partie du lot 458-12 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Jérôme, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Bellefeuille

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091222

Paroisse de Saint-Lin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1950-13 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Remplacer: le lot 1950-6 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Lin, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la paroisse de Saint-Lin

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090622

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 11-354 et 11-355 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Ajouter: les lots 11-160 à 11-165 et une partie des lots 11-146 et 11-166 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Bois-des-Fillion

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090869

Paroisse de Saint-Luc

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 9-245, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Ajouter: les lots 9-246 à 9-250, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Remplacer: les lots 9-154 à 9-158, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Luc, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Luc

Québec, le 4 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243525

Paroisse de Saint-Luc

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 9-228 à 9-239, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Remplacer: les lots 9-197 à 9-204, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Cadastre: Saint-Luc, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Luc

Québec, le 4 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243524

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 40-616 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 40-493 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 24 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090562

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 73-645 et 73-646 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Remplacer: le lot 73-564 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 24 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091148

Paroisse de Saint-Martin

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 39-149 et 39-150 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Remplacer: les lots 39-123-1, 39-123-2 et 39-123 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Martin, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 24 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 091149

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 7-91-2, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Remplacer: le lot 7-91-1 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Mathieu-de-Beloeil, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: village de McMasterville

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 243147

Paroisse de Saint-Pascal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 279-84, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Remplacer: le lot 279-64 et une partie des lots 279-66, 279-67, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Pascal, paroisse de
Division d'enregistrement: Kamouraska
Municipalité: la ville de Saint-Pascal

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242947

Paroisse de Sainte-Philomène

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 153-58, 153-59, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 2 décembre 1981.

Cadastre: Sainte-Philomène, paroisse de
Division d'enregistrement: Châteauguay
Municipalité: la ville de Mercier

Québec, le 4 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 243552

Paroisse de Sainte-Pudentienne

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie du lot 3C-60, rang XI, canton de Shefford en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Pudentienne, paroisse de
Division d'enregistrement: Shefford
Municipalité: la paroisse de Sainte-Pudentienne

Québec, le 2 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
16406-o 242948

Paroisse de Saint-Raphaël

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annulation des lots 394, 395 et intégration aux lots 388, 392 et 396 qui sont corrigés en vertu des dispositions des articles 2174 et 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Raphaël, paroisse de
Division d'enregistrement: Bellechasse
Municipalité: paroisse de Saint-Raphaël

Québec, le 18 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243448

Paroisse de Sainte-Rose

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 40-345 et 40-346 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Remplacer: les lots 40-252 et 40-253 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 16 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Rose, paroisse de
Division d'enregistrement: Laval
Municipalité: la ville de Laval

Québec, le 24 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091195

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: la partie restante du lot 52-41 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Piedmont

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090188

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 28-93 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Remplacer: le lot 28-67 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Piedmont

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091221

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 421-56 et 421-57 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Remplacer: le lot 421-28 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Sauveur

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 091108

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 10-573, 11-640 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Remplacer: le lot 10-485 et partie des lots 10-479 et 11-465 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 17 novembre 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Lorraine

Québec, le 26 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090992

Paroisse de Saint-Timothée

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 573-119, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Timothée, paroisse de
Division d'enregistrement: Beauharnois
Municipalité: la paroisse de Saint-Timothée

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 243426

Paroisse de Saint-Ubalde

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 309-1, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 novembre 1981.

Cadastre: Saint-Ubalde, paroisse de
Division d'enregistrement: Portneuf
Municipalité: Saint-Ubalde

Québec, le 24 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242833

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 418-1294 à 418-1296 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Remplacer: les lots 418-79, 418-79A, 418-80, 418-80A, 418-81, 418-1207 et la partie restante du lot 418-81A en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Saint-Léonard

Québec, le 7 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 090361

Canton de Stanstead

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 1148-1, 1148-2, 1149-1, en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Cadastre: Stanstead, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: Stanstead-Est

Québec, le 3 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242874

Canton de Wickham

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 108-177 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Remplacer: une partie du lot 108-16 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 1er décembre 1981.

Cadastre: Wickham, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: la ville de Drummondville-Sud

Québec, le 2 décembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 242538

Village de Windsor-Mills

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 874 à 876 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 novembre 1981.

Remplacer: les lots 145, 149 à 151 et une partie des lots 144, 148-1 et 148 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 novembre 1981.

Cadastre: Windsor-Mills, village de
Division d'enregistrement: Richmond
Municipalité: la ville de Windsor

Québec, le 23 novembre 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

16406-o 241011

Proclamation(s)

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé du comté d'Abitibi à la municipalité d'Amos-Est, comté d'Abitibi.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé du comté d'Abitibi, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 20 novembre 1981, sera annexée à la municipalité d'Amos-Est, comté d'Abitibi, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 8 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire non organisé du comté d'Abitibi à être annexé à la municipalité d'Amos-Est, comté d'Abitibi, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 28 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé, en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 8 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 81 16443-o

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé du comté d'Abitibi à la ville de Cadillac.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé du comté d'Abitibi, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 1er septembre 1981, sera annexée à la ville de Cadillac, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 3 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire non organisé du comté d'Abitibi à être annexé à la ville de Cadillac apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 46.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), édicté par l'article 59 du chapitre 36 des lois de 1979, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité que régit cette loi tout territoire ou toute partie de territoire non organisé qui fait partie d'un comté. La proclamation est publiée à la *Gazette officielle du Québec* et l'annexion entre en vigueur à la date qui y est mentionnée.

Québec, le 3 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 79

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé du comté municipal d'Abitibi à la municipalité de la paroisse de Senneterre, comté municipal d'Abitibi.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé du comté municipal d'Abitibi, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 12 mai 1981, sera annexée à la municipalité de la paroisse de Senneterre, comté municipal d'Abitibi, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites du territoire non organisé du comté municipal d'Abitibi à être annexé à la municipalité de la paroisse de Senneterre, comté municipal d'Abitibi, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 28 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé, en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 77

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé du comté municipal d'Abitibi à la municipalité de la paroisse de Senneterre, comté municipal d'Abitibi.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé du comté municipal d'Abitibi, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 1er septembre 1981, sera annexée à la municipalité de la paroisse de Senneterre, comté municipal d'Abitibi, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites du territoire non organisé du comté municipal d'Abitibi à être annexé à

la municipalité de la paroisse de Senneterre, comté municipal d'Abitibi, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 28 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé, en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 76 16443-o

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité du village de Bernierville à la municipalité d'Halifax-Sud, comté municipal de Mégantic.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité du village de Bernierville, comté municipal de Mégantic, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 2 décembre 1980, sera annexée à la municipalité d'Halifax-Sud, comté municipal de Mégantic, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 4 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité du village de Bernierville et annexé à la municipalité d'Halifax-Sud, comté municipal de Mégantic, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 4 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 82 16443-o

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Cap-Saint-Ignace, comté municipal de Montmagny, à la municipalité de la paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté municipal de L'Islet.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de Cap-Saint-Ignace, comté municipal de Montmagny, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 14 octobre 1980, sera annexée à la municipalité de la paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté municipal de L'Islet, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de Cap-Saint-Ignace, comté municipal de Montmagny, et annexé à la municipalité de la paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté municipal de L'Islet, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la

Gazette officielle du Québec et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 70

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité du village de Gracefield, comté municipal de Gatineau, à la municipalité du canton de Wright.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité du village de Gracefield, comté municipal de Gatineau, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 6 octobre 1981, sera annexée à la municipalité du canton de Wright, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 10 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité du village de Gracefield, comté municipal de Gatineau, et annexé à la municipalité du canton de Wright apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 10 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 88

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé du comté de Montcalm à la municipalité de Saint-Donat, comté de Montcalm.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé du comté de Montcalm, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 1er septembre 1981, sera annexée à la municipalité de Saint-Donat, comté de Montcalm, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 8 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire non organisé du comté de Montcalm à être annexé à la municipalité de Saint-Donat, comté de Montcalm, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 28 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé, en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 8 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 85

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Nantes à la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, comté municipal de Frontenac.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de Nantes, comté municipal de Frontenac, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 6 octobre 1981, sera annexée à la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, comté municipal de Frontenac, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de Nantes et annexé à la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, comté municipal de Frontenac, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 71 16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

Concernant l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet à la municipalité de la paroisse de Saint-Eugène, comté municipal de L'Islet.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet, comté municipal de L'Islet, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 6 octobre 1981, sera annexée à la municipalité de la paroisse de Saint-Eugène, comté municipal de L'Islet, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 10 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet et annexé à la municipalité de la paroisse de Saint-Eugène, comté municipal de L'Islet, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 10 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 89 16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville à la municipalité du village de Lorrainville, municipalité régionale de comté de Témiscamingue.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville, municipalité régionale de comté de Témiscamingue, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 18 septembre 1981, sera annexée à la municipalité du village de Lorrainville, municipalité régionale de comté de Témiscamingue, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville et annexé à la municipalité du village de Lorrainville, municipalité régionale de comté de Témiscamingue, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 72 16443-o

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de Rock-Forest à la municipalité du village de Deauville, comté de Sherbrooke.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de Rock-Forest, comté de Sherbrooke, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 26 octobre 1981, sera annexée à la municipalité du village de Deauville, comté de Sherbrooke, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 3 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de Rock-Forest et annexé à la municipalité du village de Deauville, comté de Sherbrooke, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 3 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 84 16443-o

[L.S.] JEAN-PIERRE CÔTÉ
Gouvernement du Québec

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie d'un territoire non organisé situé dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda à la municipalité d'Évain.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie d'un territoire non organisé situé dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 6 octobre 1981, sera annexée à la municipalité d'Évain, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites d'un territoire non organisé situé dans la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda à être annexé à la municipalité d'Évain apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 28 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé, en canton ou toute partie de tel

territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 73 16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marguerite, comté municipal de Dorchester, à la municipalité de la paroisse des Saints-Anges, comté municipal de Beauce.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marguerite, comté municipal de Dorchester, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 6 octobre 1981, sera annexée à la municipalité de la paroisse des Saints-Anges, comté municipal de Beauce, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marguerite, comté municipal de Dorchester, et annexé à la municipalité de la paroisse de Saints-Anges, comté municipal de Beauce, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 75 16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Martin, comté municipal de Beauce, à la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon, comté municipal de Frontenac.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Martin, comté municipal de Beauce, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 26 octobre 1981, sera annexée à la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon, comté municipal de Frontenac, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Martin, comté municipal de Beauce, et annexé à la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon, comté municipal de Frontenac, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 74 16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Placide à la municipalité du village de Saint-Placide, comté municipal de Deux-Montagnes.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de Saint-Placide, comté municipal de Deux-Montagnes, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 10 février 1981, sera annexée à la municipalité du village de Saint-Placide, comté municipal de Deux-Montagnes, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 27 novembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité de la paroisse de Saint-Placide et annexé à la municipalité du village de Saint-Placide, comté municipal de Deux-Montagnes, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 27 novembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 91

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé du comté de Témiscouata à la ville de Cabano.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé du comté de Témiscouata, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 10 octobre 1980, sera annexée à la ville de Cabano, à compter de la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 2 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire non organisé du comté de Témiscouata à être annexé à la ville de Cabano apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 46.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), édicté par l'article 59 du chapitre 36 des lois de 1979, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité que régit cette loi tout territoire ou toute partie de territoire non organisé qui fait partie d'un comté. La proclamation est publiée à la *Gazette officielle du Québec* et l'annexion entre en vigueur à la date qui y est mentionnée.

Québec, le 2 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY

Libro: 506
Folio: 78

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire non organisé du comté de Témiscouata à la municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire non organisé du comté de Témiscouata, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 26 octobre 1981, sera annexée à la municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 3 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire non organisé du comté de Témiscouata à être annexé à la municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 28 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, par proclamation, à la demande du conseil de comté ou de tout intéressé, annexer à une municipalité locale voisine, tout territoire ou toute partie de territoire non organisé, ou tout territoire organisé, en canton ou toute partie de tel territoire qui n'est pas dans les conditions voulues pour constituer une municipalité.

Québec, le 3 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 80 16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'annexion d'une partie du territoire de la municipalité des cantons unis de Wendover et Simpson à la municipalité du village de Saint-Cyrille, comté de Drummond.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Une partie du territoire de la municipalité des cantons unis de Wendover et Simpson, comté de Drummond, décrite à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 26 octobre 1981, sera annexée à la municipalité du village de Saint-Cyrille, comté de Drummond, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une ordonnance du ministre des Affaires municipales datée du 3 décembre 1981.

La description officielle des limites du territoire détaché de la municipalité des cantons unis de Wendover et Simpson et annexé à la municipalité du village de Saint-Cyrille, comté de Drummond, apparaît comme annexe A de cette ordonnance.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le ministre des Affaires municipales peut, à la demande des intéressés, annexer une partie d'une municipalité à une autre municipalité.

En vertu de l'article 42 de ce code, le ministre des Affaires municipales, s'il le juge à propos, ordonne l'annexion demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 3 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 83 16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'érection de la municipalité de Berry, comté d'Abitibi.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Un territoire non organisé au point de vue municipal, décrit à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 15 janvier 1981, sera érigé en municipalité de campagne sous le nom de « municipalité de Berry », comté d'Abitibi, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 9 décembre 1981, par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 3408-81.

La description officielle des limites du territoire de la municipalité de Berry, comté municipal d'Abitibi, apparaît comme annexe A de ce décret.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le gouvernement peut, à la demande des intéressés, ériger une municipalité de campagne.

En vertu de l'article 42 du ce code, le gouvernement, s'il le juge à propos, ordonne l'érection demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 9 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 86

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'érection de la municipalité de Dubuisson, municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Un territoire non organisé au point de vue municipal, décrit à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 29 mai 1981, sera érigé en municipalité de campagne sous le nom de « municipalité de Dubuisson », municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or, à compter du permier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 9 décembre 1981, par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 3373-81.

La description officielle des limites du territoire de la municipalité de Dubuisson, municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or, apparaît comme annexe A de ce décret.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le gouvernement peut, à la demande des intéressés, ériger une municipalité de campagne.

En vertu de l'article 42 de ce code, le gouvernement, s'il le juge à propos, ordonne l'érection demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 9 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY

Libro: 506
Folio: 87

16443-o

[L.S.]
Gouvernement
du Québec

JEAN-PIERRE CÔTÉ

Proclamation

CONCERNANT l'érection de la municipalité de Rivière-Héva, municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC PROCLAME CE QUI SUIT:

Un territoire non organisé au point de vue municipal, décrit à la description officielle du ministère de l'Énergie et des Ressources datée du 31 juillet 1981, sera érigé en municipalité de campagne sous le nom de « municipalité de Rivière-Héva », municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation à la *Gazette officielle du Québec*.

RAPPEL:

La présente proclamation fait suite à une proposition du ministre des Affaires municipales adoptée le 9 décembre 1981, par le Décret du Gouvernement du Québec numéro 3409-81.

La description officielle des limites du territoire de la municipalité de Rivière-Héva, municipalité régionale de comté de Vallée-de-l'Or, apparaît comme annexe A de ce décret.

En vertu de l'article 35 du Code municipal, le gouvernement peut, à la demande des intéressés, ériger une municipalité de campagne.

En vertu de l'article 42 de ce code, le gouvernement, s'il le juge à propos, ordonne l'érection demandée, par une proclamation publiée à la *Gazette officielle du Québec* et qui entre en vigueur le premier janvier suivant.

Québec, le 9 décembre 1981.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

Libro: 506
Folio: 90

16443-o

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Divers

Sixième région agricole désignée
Décret de correction

Avis est, par les présentes, donné que le cabinet des ministres a adopté, en date du 25 novembre 1981, le Décret numéro 3212-81 concernant l'approbation des plans et/ou descriptions techniques et/ou noms des municipalités corrigés des zones agricoles décrétées pour les corporations municipales ci-après mentionnées; ces modifications étant devenues nécessaires à la suite de certaines erreurs techniques de compilation de limites municipales et de changements produits à la suite de fusions, annexions et/ou changements à la désignation de ces municipalités.

Les corporations municipales visées par le présent décret sont les suivantes:

Noms	Comtés municipaux ou municipalités régionales de comté
Bedford (CT)	Missisquoi
Bedford (V)	Missisquoi
Bois-des-Filion (V)	Terrebonne
Chambly (V)	Chambly
Château-Richer (V)	Montmorency I
Dundee (CT)	Huntingdon
Girardville (SD)	Lac-Saint-Jean-Ouest
Hull, partie Ouest (CT)	Gatineau
Joliette (V)	Joliette
Lac-à-la-Tortue (SD)	Champlain
Lachine (V)	Montréal
Lachute (V)	Argenteuil
La Reine (SD)	Abitibi
LaSalle (V)	Montréal
Lauzon (V)	Lévis
Lennoxville (V)	Sherbrooke
Montréal-Nord (V)	Montréal
Notre-Dame-des-Pins (P)	Beauce
Plessisville (P)	Mégantic
Pointe-aux-Trembles (V)	Montréal
Portneuf (V)	Portneuf
Québec (V)	Québec
Rigaud (V)	Vaudreuil
Rock-Forest (SD)	Sherbrooke
Saint-Alban (P)	Portneuf
Saint-Aubert (SD)	L'Islet
Saint-Bruno-de-Guigues (P)	Témiscamingue
Saint-Casimir (SD)	Portneuf
Saint-Cuthbert (P)	Berthier
Saint-David (P)	Yamaska
Saint-Félicien (V)	Lac-Saint-Jean-Ouest
Sainte-Foy (V)	Québec
Saint-Germain-de-Grantham (P)	Drummond
Saint-Germain-de-Grantham (VL)	Drummond
Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet (P)	Nicolet
Saint-Jérôme (V)	Terrebonne
Saint-Joachim (P)	Montmorency 1
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy (P)	Lévis
Saint-Léonard (V)	Montréal
Saint-Louis-de-Terrebonne (P)	Terrebonne
Sainte-Marthe (SD)	Vaudreuil
Saint-Norbert-de-Mont-Brun (SD)	Rouyn-Noranda
Saint-Pascal (V)	Kamouraska
Saint-Pascal (SD)	Kamouraska
Sainte-Pétronille (VL)	Montmorency 2
Saint-Polycarpe (P)	Soulanges
Saint-Rédempteur (V)	Lévis
Saint-Thomas (P)	Joliette
Sherbrooke (V)	Sherbrooke
Sillery (V)	Québec
Sorel (V)	Richelieu
Thetford-Mines (V)	Mégantic
Vianney (SD)	Mégantic
Westmount (V)	Montréal
Wickham (SD)	Drummond

Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
16444-o ME PIERRE-LUC BLAIN.

Régie des marchés agricoles du Québec

Cultures commerciales
Projet de plan conjoint

Prenez avis que, par Décision numéro 3278 rendue le 24 novembre 1981, la Régie des marchés agricoles du Québec a émis l'ordonnance qui suit, suite à une requête de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec demandant l'approbation d'un

projet de plan conjoint des producteurs de cultures commerciales.

Le secrétaire,
ME GILLES LEBLANC.

Ordonnance

VU la demande d'approbation amendée d'un Plan conjoint des producteurs de cultures commerciales du Québec présentée par la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec;

CONSIDÉRANT que la Régie a donné avis de la requête et qu'elle a tenu des audiences publiques entre le 4 février et le 10 août 1981 pour entendre les parties intéressées;

CONSIDÉRANT que la Régie a étudié la preuve et les arguments qui lui ont été soumis au cours de ces audiences et, qu'en tenant compte des dispositions de l'article 22 de la loi, elle considère qu'il est opportun de recevoir la demande amendée d'approbation de plan conjoint de la requérante et d'apporter au projet de plan des modifications;

VU les articles 22 à 24 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles;

En conséquence, la Régie des marchés agricoles du Québec

a) rejette les objections qui lui ont été soumises en vue de faire refuser la demande d'approbation du plan conjoint modifié proposé par la requérante;

b) reçoit la demande amendée d'approbation de plan conjoint pour la mise en marché des cultures commerciales déposée par la Fédération des producteurs de cultures commerciales;

c) modifie le projet amendé de plan conjoint ainsi qu'il suit:

i. en remplaçant le deuxième alinéa de l'article 3 par le suivant:

« Toutefois, le grain ou la graine utilisés par le producteur ou par son fournisseur de moulée pour l'alimentation des animaux de ce producteur, ainsi que le pois vert et le haricot jaune et vert, ne sont pas visés par le plan. »;

ii. en remplaçant l'article 14 par le suivant:

« Les comités sont les agents de négociation des producteurs du secteur qu'ils représentent. Toutefois, les conventions négociées par les comités doivent être ratifiées par la Fédération. Tout litige entre l'un ou l'autre des agents de négociation et la Fédération peut être soumis à la Régie, dont la décision est finale. »;

iii. en remplaçant l'article 16 par le suivant:

« La Fédération peut réglementer et organiser la production et la mise en marché du produit visé conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par la loi.

Toutefois, la Fédération ne peut exercer les pouvoirs des articles 67 et 68 de la loi à moins que la Régie n'ait tenu une enquête auprès du secteur de producteurs spécifiquement visés par la réglementation projetée et que la proposition soit appuyée par la majorité de ceux qui se prononcent sur ce sujet. »;

iv. en remplaçant le 1er alinéa de l'article 21 par le suivant:

« Les agents de négociation prévus au plan négocient avec toute personne tenue de le faire en vertu de la loi toute condition de production et de mise en marché du produit visé et, entre autres: »;

v. en enlevant, à la fin du premier alinéa de l'article 24, les mots entre parenthèses « (produite ou) »;

vi. en ajoutant au premier alinéa de l'article 29, après les mots « L'Association professionnelle des meuniers du Québec », les mots suivants: « L'Association des négociants en céréales du Québec, ».

d) ordonne que le projet amendé de plan conjoint soit soumis, avec les modifications apportées par la Régie, au référendum des producteurs intéressés, selon la procédure prévue à la loi.

La Régie déterminera ultérieurement, par ordonnance, les qualités requises des producteurs et les conditions qu'ils devront remplir pour être des producteurs intéressés aux fins du référendum, la date à laquelle il se tiendra, ainsi que les modalités pour l'établissement de la liste des producteurs, selon les dispositions des articles 23 et 24 de la loi.

16450-o

Sociétés de prêts et de placements — Loi sur les

WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP.
LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi sur les compagnies, « WALTER E. HELLER FINANCIAL CORP. — LA CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER » a obtenu du ministère des Institutions financières et Coopératives un permis en vertu de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements.

Montréal, le 10 novembre 1981.

Les procureurs de la compagnie,
16408-52-4-o PHILLIPS & VINEBERG.

Soumissions — Demandes de

Ville de Granby
(Shefford)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Granby » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 5 000 000 $ d'obligations de la ville de Granby datées du 8 février 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 8 août et 8 février de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées aux adresses suivantes, jusqu'à 15 h, le jeudi 14 janvier 1982.

Si envoyées:
Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Si déposées:
Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 février 1982.

Tableau d'amortissement — 5 000 000 $

Année	Capital
8 février 1983	117 000 $
8 février 1984	131 000
8 février 1985	146 000
8 février 1985	2 558 000 (à renouveler)
8 février 1987	2 048 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Granby s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 février 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de différents règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 595 000 $; 799-72 — 5 000 $ rén. urbaine; 1159-78 — 15 000 $ voirie; 1242-79 — 4 000 $; 1245-79 — 2 500 $ aq. ég. voirie; 1247-79 — 19 000 $ ach. d'un camion et mach.; 1249-79 — 10 000 $; 1251-79 — 1 000 $ tr. d'inf.; 1261-79 — 10 000 $ rest. d'édif. résid.; 1267-80 — 19 000 $ tr. d'inf.; 1304-80 — 20 000 $ tr. d'amén.; 1310-80 — 98 000 $ ach. de camions et équip.; 1311-80 — 280 000 $ ach. de mach. et outil.; 1314-80 — 11 500 $ tr. d'inf.; 1321-80 — 1 212 000 $ tr. de mod. à l'usine de filtration; 1327-80 — 260 000 $ tr. d'inf.; 1330-80 — 238 000 $ voirie; 1331-80 — 40 000 $ tr. d'amén.; 1333-80 — 292 000 $ ach. d'un camion à incendie; 1334-80 — 99 000 $; 1335-80 — 20 000 $ tr. d'inf.; 1336-80 — 194 000 $ aq. ég. voirie; 1340-80 — 143 000 $; 1341-80 — 70 000 $; 1346-80 — 113 000 $; 1347-80 — 471 000 $ tr. d'inf.; 1351-81 — 19 500 $ acq. de terrain; 1355-81 — 13 000 $; 1356-81 — 200 000 $; 1357-81 — 150 000 $; 1366-81 — 9 000 $; 1368-81 — 35 000 $; 1369-81 — 230 000 $; 1370-81 — 101 500 $ tr. d'infrastructure.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le jeudi 14 janvier 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 14 janvier 1982 à 17 h, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, ville de Granby, comté de Shefford, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Granby, comté de Shefford, le 4 décembre 1981.

Le greffier,
ALAIN NOËL.

Hôtel de ville
87, rue Principale
ville de Granby
comté de Shefford, QC, J2G 2T7
téléphone: 372-6671 ou 372-6676, code 514 16441-o

Ville de Malartic
(Abitibi-Est)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la ville de Malartic » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 345 000 $ d'obligations de la ville de Malartic datées du 8 février 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 8 août et 8 février de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées aux adresses suivantes, jusqu'à 15 h, le jeudi 14 janvier 1982.

Si envoyées: Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec (télex: 051-3334)

Si déposées: Bureau d'ouverture des soummissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3 (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 février 1982.

Tableau d'amortissement — 1 345 000 $

Année	Capital
8 février 1983	62 000 $
8 février 1984	71 000
8 février 1985	83 000
8 février 1985	543 000 (à renouveler)
8 février 1987	586 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Malartic s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 février 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 266 — 39 500 $ confection du rôle d'évaluation; 267-A — 42 500 $ rénov. de la bâtisse de la station de pompage; 270 — 55 000 $ achat d'un camion; 272 — 342 000 $ reconstruction de rue; 273 — 466 000 $ pavage, égout; 274 — 400 000 $ consolidation de déficit.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le jeudi 14 janvier 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 14 janvier 1982 à 20 h, à l'hôtel de ville, 901, rue Royale, ville de Malartic, comté d'Abitibi-Est, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Malartic, comté d'Abitibi-Est, le 10 décembre 1981.

Le greffier,
RÉJEAN HAMEL.

Hôtel de ville
901, rue Royale
ville de Malartic
comté d'Abitibi-Est, QC, J0Y 1Z0
téléphone: 757-3611, code 819 16451-o

Corporation municipale de Saint-Romain
(Frontenac)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Saint-Romain » seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 210 000 $ d'obligations de la corporation municipale de Saint-Romain datées du 8 février 1982 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 16% ni supérieur à 18½% payable semi-annuellement les 8 août et 8 février de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées aux adresses suivantes, jusqu'à 15 h, le jeudi 14 janvier 1982.

Si envoyées:
Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice « G », Québec

Si déposées:
Bureau d'ouverture des soumissions
Division des obligations
Édifice Cook-Chauveau
20, avenue Chauveau
Québec, G1R 4J3

(télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 8 février 1982.

Tableau d'amortissement — 210 000 $

Année	Capital
8 février 1983	8 000 $
8 février 1984	9 000
8 février 1985	10 000
8 février 1986	11 000
8 février 1987	12 000
8 février 1987	160 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à la caisse populaire Saint-Romain, corporation municipale de Saint-Romain, comté de Frontenac, QC.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Saint-Romain s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 8 février 1982, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 62 — 210 000 $ aqueduc.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, division des obligations, édifice Cook-Chauveau, 20, avenue Chauveau, Québec, à 15 h, le jeudi 14 février 1982.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le jeudi 14 janvier 1982 à 20 h, à la salle municipale, Saint-Romain, comté de Frontenac, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Saint-Romain, comté de Frontenac, le 7 décembre 1981.

Le secrétaire-trésorier,
HECTOR HALLÉE.

Corporation municipale de Saint-Romain
case postale 90
Saint-Romain
comté de Frontenac, QC, G0Y 1L0
tél.: 486-7374, code 418 16419-o

Vente des effets non réclamés — Loi sur la

Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada
Réclamations messageries

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets non réclamés pour une période de 3 mois à compter du 6 décembre 1981, et aux bureaux de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada (division des messageries), aux différents endroits du réseau seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan Craddock, directeur de la vente (licence no 80-1, comté de Dufferin) Orangeville, Ontario, sur la route no 9, partie du lot 5, concession 2, partie 2 du canton de Garafraxa Est, Ontario, à DIX heures, le 4 février 1982, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 16 novembre 1981.

Le directeur des réclamations,
16164-49-6-o E. PONZI.

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000377-81
S. 41-81

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation bancaire légalement constituée, ayant une place d'affaires au 440, boulevard Dorchester ouest, Montréal, comté et district de Montréal, demanderesse, contre ANDRÉ LUSSIER, domicilié et résidant au 194, rue Bellevue, Saint-Joseph, comté et district de Beauce, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauce, mis en cause.

« Un terrain situé à Saint-Joseph-de-Beauce, connu et désigné comme étant la subdivision dix du lot originaire six cent quarante-trois (643-10) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph, division d'enregistrement de Beauce, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à 12 325,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7e Rue, Beauceville, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce,
le 10 décembre 1981. 16494-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000235-81
S. 39-81

LA CAISSE POPULAIRE DE STE-MARIE DE BEAUCE, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant sa principale place d'affaires à ville Sainte-Marie, comté de Beauce, demanderesse, contre LOUIS GOSSELIN, résidant au 608, boulevard Vachon nord, Sainte-Marie, district de Beauce, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la redivision quarante-six de la subdivision seize du lot originaire numéro quatre cent vingt-sept (427-16-46), d'une partie révisée du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marie, maintenant dans la ville de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et servitudes actives et passives. »

La mise à prix est fixée à 10 237,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 7e Rue, Beauceville, le VINGT-HUITIÈME jour de JANVIER 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GISÈLE PARÉ.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce,
le 11 décembre 1981. 16499-o

Chicoutimi

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000444-80
S. 150-18-000037-81

GOODYEAR CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre SERVICE DE PNEUS KÉNOGAMI INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Jonquière, district de Chicoutimi, défenderesse.

« Un emplacement connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Jonquière, dans les limites de la ville de Jonquière, division d'enregistrement de Chicoutimi, dans le rang Un (rg I) dudit canton, comme étant une partie du lot numéro vingt-neuf (ptie no 29), la subdivision soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (no 29-71), une partie de la subdivision cent soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-171) (rue) et une partie de la subdivision cent soixante-dix du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-170) et pouvant être plus particulièrement décrit comme suit, savoir:

1. Un terrain, de figure rectangulaire, formant partie du lot numéro vingt-neuf (ptie no 29) desdits rang et canton, mesurant cent pieds (100 pi) dans ses lignes nord et sud et cent cinquante pieds (150 pi) dans ses lignes est et ouest, et est compris dans les bornes et limites suivantes: vers le nord par le résidu dudit lot numéro vingt-neuf (ptie no 29) propriété de Jean-Joseph et Noël Fortin ou représentants, vers l'est par une partie de la subdivision cent soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-171) (rue), ci-après décrite au paragraphe 3 ci-après et par la subdivision soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (no 29-71) ci-après décrit au paragraphe 2 ci-après, vers le sud par le boulevard Taschereau et vers l'ouest par le lot numéro vingt-huit et la subdivision deux cent cinquante-cinq du lot originaire vingt-huit (no 28 et 28-255);

2. Un terrain de figure rectangulaire, étant la subdivision soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (no 29-71) desdits rang et canton, mesurant quatre-vingt-onze pieds et quarante-huit centièmes (91,48 pi) dans ses lignes nord et sud et cent pieds (100 pi) dans ses lignes est et ouest et est compris dans les bornes et limites suivantes: vers le nord par une partie de la subdivision cent soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-171) (rue), ci-après décrite au paragraphe 3 ci-après, vers l'est par une partie de la subdivision cent soixante-dix du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-170) ci-après décrite au paragraphe 4 ci-après, vers le sud par le boulevard Taschereau et vers l'ouest par une partie du lot numéro vingt-neuf (ptie no 29) ci-dessus décrite au paragraphe 1 ci-dessus;

3. Un terrain de figure rectangulaire formant partie de la subdivision cent soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-171) (rue) desdits rang et canton, mesurant quatre-vingt-onze pieds et quarante-huit centièmes (91,48 pi) dans ses lignes nord et sud et cinquante pieds (50 pi) dans ses lignes est et ouest, et est compris dans les bornes et limites suivantes: vers le nord et l'est par le résidu du lot numéro cent soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-171) (rue), propriété de Lucien Levasseur ou représentants, vers le sud par la subdivision soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (no 29-71) ci-dessus décrit au paragraphe 2 ci-dessus et vers l'ouest par une partie du lot numéro vingt-neuf (ptie no 29) ci-dessus décrite au paragraphe 1 ci-dessus;

4. Un terrain de figure rectangulaire, formant partie de la subdivision cent soixante-dix du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-170) desdits rang et canton, mesurant trois pieds (3 pi) dans ses lignes nord et sud et cent pieds (100 pi) dans ses lignes est et ouest et est compris dans les bornes et limites suivantes: vers le nord par une partie de la subdivision cent soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-171) (rue) propriété de Lucien Levasseur ou représentants, vers l'est par une partie de la subdivision cent soixante-dix du lot originaire vingt-neuf (ptie no 29-170) propriété de Gasbec Inc., vers le sud par le boulevard Taschereau et vers l'ouest par la subdivision soixante et onze du lot originaire vingt-neuf (no 29-71) ci-dessus décrit au paragraphe 2 ci-dessus;

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 138, boulevard Taschereau, ville de Jonquière, secteur Kénogami.

Sujette ladite propriété, à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de

l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 30 668,75 $, soit 25% de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 2 décembre 1981. 16442-o

Frontenac

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Frontenac
No 235-05-000176-819
S. 45-81

CAISSE POPULAIRE DE COLERAINE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 118, avenue Saint-Patrick, Coleraine, district de Frontenac, partie demanderesse, contre ARMAND FORTIER, domicilié et résidant au 62, rue Marcoux, Coleraine, district de Frontenac, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Thetford, mis en cause.

« Un morceau de terrain situé à Coleraine, connu et désigné comme étant le lot numéro dix de la subdivision du lot numéro un du bloc B (no bloc B-1-10) du cadastre officiel du canton de Coleraine, division d'enregistrement de Thetford, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et sujet à une rente foncière annuelle au montant de quinze dollars (15,00 $) payable à « Asbestos Corporation Limited » suivant un bail emphytéotique d'une durée de cinquante (50) années, à compter du premier juillet mil neuf cent cinquante-sept ».

La mise à prix est fixée à quatre mille quatre cent quarante et un dollars et cinquante-neuf cents (4 441,59 $), soit vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Frontenac, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Thetford, sis au 693, Saint-Alphonse ouest, Thetford-Mines, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CLAUDE RANCOURT.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Thetford-Mines, le 9 décembre 1981. 16452-o

Hull

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000114-80

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, 2217, Riverside Dr., Ottawa, Ont., partie demanderesse, contre JEAN-PAUL LAROUCHE, 88, rue Barrette, Vanier, Ontario, et PERFA CONSTRUCTION LTD, corps politique dûment incorporé, ayant une place d'affaires au 70, rue Saint-Henri, Hull, QC, partie défenderesse.

« Un lopin de terre connu et désigné comme étant les lots numéros trente-deux, trente-trois, trente-quatre, trente-six, trente-sept et trente-neuf de la subdivision du lot numéro vingt-cinq (25-32, 33, 34, 36, 37, 39) au cadastre du village de Pointe-Gatineau;

Un lopin de terre connu et désigné comme étant la partie ouest du lot numéro trente-huit de la subdivision du lot numéro vingt-cinq (25-ptie O. 38) au cadastre du village de Pointe-Gatineau, mesurant trente-sept pieds et cinq dixièmes (37,5 pi) de largeur par cent trente-trois pieds et quatre dixièmes (133,4 pi) de profondeur, mesures anglaises, et plus ou moins, borné comme suit: au nord par partie du lot 25-43, à l'est par le résidu dudit lot 25-38; au sud par la rue portant le numéro 25-79, à l'ouest par le lot 25-37; ledit lopin de terre étant la propriété de Perfa Construction Ltée;

Un lopin de terre connu et désigné comme étant les lots numéros cinq, cinquante-quatre, cinquante-sept, cinquante-huit et cinquante-neuf de la subdivision du lot numéro vingt-six (26-5, 54, 57, 58, 59) au cadastre du village de Pointe-Gatineau;

Un lopin de terre connu et désigné comme étant la moitié est du lot numéro cinquante-trois de la subdivision du lot numéro vingt-six (26 ½ E. 53) au cadastre du village de Pointe-Gatineau, mesurant trente-sept pieds et cinq dixièmes (37,5 pi) de largeur par cent trente-trois pieds et quatre dixièmes (133,4 pi) de profondeur, mesures anglaises, plus ou moins et borné comme suit: au nord par partie du lot 26-66; à l'est par le lot 26-54;

au sud par la rue portant le numéro 26-94; et à l'ouest par le résidu dudit lot 26-53; ledit lopin de terre étant la propriété de Perfa Construction Ltée.

Avec toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui existent ou pourraient exister en faveur ou contre ledit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de neuf mille quatre cent vingt-quatre dollars (9 424,00 $). Ce montant minimal, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 72). Ce montant devra être payé soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, QC, le VINGT-HUITIÈME jour de JANVIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LISE LEBLANC.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 10 décembre 1981. 16453-o

Joliette

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 500-05-012882-807

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques 1979 S.R.C., c. B-1 a. 100) avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ADRIEN AUBRY, résidant et domicilié au 687, Osborne, Verdun, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Alphonse-de-Rodriguez et composé des lots suivants appartenant tous au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alphonse-de-Rodriguez, division d'enregistrement de Joliette, étant tous situés dans le 3e Rang du canton de Cathcart, savoir:

1. Les subdivisions cent sept et cent huit du lot originaire numéro dix-neuf (19-107 et 108) du cadastre susdit;

2. Les subdivisions numéros quatre-vingt-dix-neuf, cent, cent un et cent deux du lot originaire numéro dix-neuf (19-99, 100, 101 et 102) du cadastre susdit;

3. Les subdivisions numéros trente et un et trente-deux du lot originaire numéro vingt (20-31 et 32) du cadastre susdit. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 du C.P.C. est fixé à la somme de 4 238,50 $ payable en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Joliette, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, rue Notre-Dame, Joliette, le JEUDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 4 décembre 1981. 16420-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-000 278-815

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, étant aux droits de la Banque Canadienne Nationale et de la Banque Provinciale du Canada par la fusion de ces deux dernières telle qu'approuvée par le gouverneur en conseil en date du 1er novembre 1979, suivant arrêté C.P. 1979-2921, le tout en conformité de la Loi sur les banques, partie demanderesse, contre BOISRUBEC INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 3284, rue Amitié, Mascouche, district de Joliette, et RÉJEAN TREMBLAY et MICHELINE LAJEUNESSE-TREMBLAY, tous deux domiciliés et demeurant au 3284, rue Amitié, Mascouche, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Mascouche, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent trente-six (336-26) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption.

Avec toutes les bâtisses y érigées et notamment celle portant le numéro civique 3284, rue Amitié, Mascouche.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Joliette, et conformément à l'article 688.1 du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 9 627,75 $, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le MERCREDI DIXIÈME jour de FÉVRIER 1982 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 4 décembre 1981. 16421-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Joliette
No 500-02-005900-811

BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE, partie demanderesse, contre RÉJEAN DUCHARME, résidant et domicilié au 1148, rue Auvergne, Mascouche, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision numéro vingt-quatre du lot originaire numéro huit cent huit (808-24) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche.

Avec bâtisse y érigée portant le numéro civique 1148, rue Auvergne, Mascouche. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, conformément à l'article 688.1 du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 9 801,00 $ payable soit en argent soit par chèque certifié fait au nom du shérif de Joliette, et représentant 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le MERCREDI DIXIÈME jour de FÉVRIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 4 décembre 1981. 16422-o

Montréal

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004358-816

THE CANADA TRUST COMPANY, corps politique et corporation dûment incorporée, ayant son siège social en la ville de London, province d'Ontario, et ayant son siège social et sa principale place d'affaires pour la province de Québec, en les ville et district de Montréal, au 800, boulevard Dorchester ouest, demanderesse, contre GREGORY KANEVSKY and ARKADY IDLIN, tous les deux du district de Montréal, leur adresse connue étant 10, place Calédonie, Candiac, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laprairie, mis en cause.

Un morceau de terrain ayant front sur la place Calédonie dans la ville de Candiac dans la province de Québec étant composé de la subdivision sept cent soixante-trois du lot trois cent quatre-vingt-douze (392-763) et de la subdivision deux de la subdivision sept cent soixante-quatre dudit lot trois cent quatre-vingt-douze (392-764-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Philippe, mesurant treize mille pieds carrés, en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec le bâtiment en voie de construction, portant le numéro 10, place Calédonie (et construit depuis).

Assujetti à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada et la Commission hydro-électrique de Québec, créée par un acte de servitude de la Candiac Development Corporation et préparé sous seing privé le vingt-sept août mil neuf cent soixante-quinze et enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laprairie sous le numéro 129711.

Également assujetti à la servitude créée par un acte de vente entre ladite Candiac Development Corporation et l'emprunteur et qui sera enregistré immédiatement.

Le tout dans l'état où ladite propriété se trouve actuellement avec tous les droits, circonstances et dépendances qui s'y rattachent.

La mise à prix est fixée à 32 615,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laprairie, 214, Saint-Ignace, La Prairie, QC, le DOUZIÈME jour de FÉVRIER 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 14 octobre 1981. 16500-o

Pontiac

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Pontiac
No 550-05-00458-813

LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal, et une place d'affaires au 399, rue Elgin, Ottawa, province d'Ontario, contre GERALD GEOFFREY BOTTING et CATHERINE S. BOTTING, domiciliés et résidant au 812, rue Forest, Ottawa, Ontario, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Pontiac, mis en cause.

Description:

« Un immeuble situé dans la municipalité des cantons unis de Leslie, Clapham et Huddersfield, comté de Pontiac-Témiscamingue, division d'enregistrement de Pontiac, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot vingt-quatre (24) dans le rang B (rg B) selon les plan et livre de renvoi officiels dudit canton de Leslie.

Avec les bâtiments qui y sont érigés.

Avec toutes servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes qui existent ou pourraient exister en faveur ou contre ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à mille quatre cent dix-huit dollars et soixante-deux sous (1 418,62 $), que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Pontiac, rue John, Campbell's-Bay, province de Québec, le NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1982 à ONZE heures.

Le shérif,
GILLES E. PELLETIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Campbell's-Bay, le 7 décembre 1981. 16501-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Pontiac
No 555-05-00014-81

GUARANTY TRUST OF CANADA, corps politique dûment incorporé, ayant son siège social au 366, Bay Street, en la ville de Toronto, province d'Ontario, demanderesse, contre GÉRARD TRINQUE et COLETTE RIOPEL-TRINQUE, résidant à R.R. 1 en la municipalité de Fort-Coulonge, district de Pontiac, province de Québec, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Pontiac, mis en cause.

Désignation:

« Tout cet emplacement connu et désigné comme étant partie du lot trente-cinq (ptie 35) dans le Troisième Rang (rg III), au cadastre officiel du canton de Mansfield; mesurant cent soixante-quinze pieds (175 pi) dans sa limite sud, cent quatre pieds (104 pi) dans sa limite ouest, cent soixante-sept pieds (167 pi) dans sa limite nord et cinquante-deux pieds (52 pi) dans sa limite est; le coin sud-ouest de ladite partie étant situé à une distance de trois cent soixante-cinq pieds (365 pi) en

direction est de la ligne de division entre ledit lot 35 et le lot 36, mêmes rang et cadastre; ladite partie étant bornée au sud par la route provinciale 148 et de tous autres côtés par autre partie du même lot; le tout avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.

Avec et sujet à toutes les servitudes et réserves actives ou passives, apparentes ou occultes affectant ou en faveur de ladite propriété, et notamment la réserve des trois (3) chaînes en faveur de Sa Majesté la Reine (Gouvernement du Québec) ».

La mise à prix est fixée à huit mille cinq cent quatorze dollars (8 514,00 $), soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Pontiac, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Campbell's-Bay, rue John, Campbell's-Bay, QC, le NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1982 à QUATORZE heures.

Le shérif,
GILLES E. PELLETIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Campbell's-Bay, le 7 décembre 1981. 16433-o

Québec

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002553-811
S. 6864

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social à Ottawa et une place d'affaires à Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre RAYMOND SERRE, domicilié et résidant au 7948, place des Cournouailles, Charlesbourg, district de Québec, défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision soixante-dix-sept du lot originaire sept cent quatre-vingt-quatre (784-77) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 275, rue Bromont, Beauport.

La mise à prix est fixée à 9 975,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 décembre 1981. 16454-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003867-814
S. 6884

LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation ayant son siège social en la cité d'Ottawa, province d'Ontario, dûment constituée, en vertu d'un acte spécial du Parlement canadien, et autorisée aux fins des présentes aux termes de l'article 40 de la Loi Nationale de 1954 sur l'habitation, tel que contenu dans les statuts 2 et 3, Élizabeth II, chapitre 23, des Statuts du Canada, demanderesse, contre LES CONSTRUCTIONS DANIÈRES INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Val-Bélair, district de Québec, et JEAN CLAUDE LABADIE, domicilié et résidant au 1443, rue Effel, Val-Bélair, district de Québec, défendeurs.

Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-deux du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-treize (293-82) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Sous réserve d'une servitude en faveur d'Hydro-Québec, sous le numéro 792289.

Avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 1443, rue Effel, Val-Bélair, QC.

La mise à prix est fixée à 8 073,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le CINQUIÈME jour de FÉVRIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 décembre 1981. 16455-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001866-818
S. 6880

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à Montréal, demanderesse, contre RAYMOND ROY, syndic, en sa qualité de syndic à la faillite de BETON-TEK LTÉE, 610, Calixa-Lavallée, Québec, défenderesse.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision deux du lot originaire quatre cent trente-huit (438-2) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cinq du lot originaire quatre cent trente-neuf (439-5) du susdit cadastre.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant l'adresse civique 1600, rue Irénée, Val-Bélair, Québec, incluant les immeubles par désignation.

La mise à prix est fixée à 16 875,00 $, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TROISIÈME jour de FÉVRIER 1982 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 26 décembre 1981. 16456-o

Rimouski

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 125-02-000125-81

BANQUE DE MONTRÉAL, 315, avenue Saint-Jérôme, Matane, district de Rimouski, demanderesse, contre JEAN-PAUL DUGUAY, domicilié au 264, Saint-Pierre, appartement 21, Matane, district de Rimouski, défendeur.

« Cet immeuble est connu comme étant un terrain formé de la subdivision 1 de la subdivision 6 du lot originaire 1 du cadastre officiel de la paroisse Saint-Jérôme-de-Matane ».

La mise à prix est fixée à 10 730,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Matane, 750, rue du Phare ouest, Matane, province de Québec, le VINGT-CINQUIÈME jour de FÉVRIER 1982 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
ANNETTE BLAIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 7 décembre 1981. 16457-o

Saguenay

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — Districts de Saguenay et Québec
No 200-02-005780-814
S. 167

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre LOUISIANNE GIRARD LAJOIE, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Charlevoix, numéro 2, mis en cause.

« Un emplacement affectant la forme d'un rectangle, connu et désigné comme étant partie du lot originaire numéro six cent quatorze (ptie 614) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Urbain, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par une profondeur de cent pieds (100 pi), mesures anglaises; borné en front vers l'est par le chemin public, vers l'ouest et le sud par partie du lot 614, propriété des représentants de Joseph Tremblay (Michaud), vers le nord par une autre partie du même lot propriété de M. Romé Lajoie.

Avec maison d'habitation dessus construite, circonstances et dépendances. »

Le mise à prix est fixée à 5 152,50 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie-Saint-Paul, district de Saguenay, le DEUXIÈME jour de FÉVRIER 1982 à QUINZE heures.

Le shérif de Saguenay,
PIERRE GAUDREAULT, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour provinciale
La Malbaie, le 8 décembre 1981. 16458-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Saint-Hyacinthe
No 750-02-000670-81

LA CAISSE POPULAIRE ST-LIBOIRE, demanderesse, contre CÉCILE LECLERC-BIENVENUE, domiciliée au 217, rue Saint-Patrice à Saint-Liboire, district de Saint-Hyacinthe, défenderesse.

« Un immeuble ou emplacement situé au village de Saint-Liboire, comté de Saint-Hyacinthe, division d'enregistrement de Bagot, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quatre-vingt-dix-sept (no 297) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Liboire, d'une superficie d'environ un arpent, vingt-deux perches et cent huit pieds, le tout plus ou moins, avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances.

Avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, spécialement celles selon les titres enregistrés dudit immeuble. »

La mise à prix est fixée à la somme de 6 717,90 $, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le MARDI DEUXIÈME jour du mois de FÉVRIER 1982 à QUATORZE heures, au bureau de la division d'enregistrement de Bagot à Saint-Liboire.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Hyacinthe, le 10 décembre 1981. 16495-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Laval

Avis public est, par la présente, donné par Robert Labelle, greffier adjoint de la ville de Laval, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le MERCREDI VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1982 à DIX heures, pour satisfaire aux taxes et redevances municipales et scolaires avec intérêts et frais subséquents encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses soient payés avant la vente:

Paroisse de Sainte-Dorothée

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.2	Tencer, dame Sonia Smolnik *et al.*	102	4		
Borné au sud-est par le boul. Samson et le rg du Bord-de-l'Eau, sud-ouest par une partie du lot 6, nord-ouest par une autre partie du lot 2 et boul. Samson, nord-est par une autre partie du lot 2.					
P.6					
Borné au sud-est par le boul. Samson et le rg du Bord-de-l'Eau, sud-ouest par une partie du lot 7, nord-ouest par une partie du lot 148 et le boul. Samson, nord-est par une partie du lot 2.					
P.7					
Borné au sud-est par le boul. Samson et une autre partie du lot 7, sud-ouest par une autre partie du lot 7 et une partie du lot 8, nord-ouest par une partie du lot 148 et le boul. Samson, nord-est par une partie du lot 6.					
30-29	Théoret, dame Simone Beauregard	102	118		
32-3	Fournier, Michel *et al.*	102	132	4	1
32-6	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	6	
32-7	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	7	
32-8	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	8	
32-9	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	9	
32-10 33-192	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	10	
32-11 33-193	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	11	
32-12 33-194	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	12	
32-13 33-195	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	13	
32-14 33-196	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	14	
32-15 33-197	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	15	
32-16 33-198	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	16	
32-17 33-199	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	17	
32-18 33-200	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	18	
32-19 33-201	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	19	
32-20 33-202	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	20	
32-21 33-203	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	21	
32-22	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	22	
32-23	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	23	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
32-24	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	24	
32-25	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	25	
32-26	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	26	
32-27	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	27	
32-28	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	28	
32-29	Delisle, Serge	102	132	29	
32-30	Gagnon, Serge	102	132	30	
32-31	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	31	
32-32	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	32	
32-33	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	33	
32-34	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	34	
32-35	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	35	
32-36	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	36	
32-37	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	37	
32-38	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	38	
32-43	Massicotte, Roger *et al.*	102	132	42	
33-204					
32-44	Aubry, Dame Simone St-Denis	102	132	43	
P.33	Imm. Village Trente Trois Ltée	102	145	2	5
Borné au sud-est par le lot 33-140 et le lot 33-204, sud-ouest par le lot 33-120, nord-ouest par une partie du lot 33, nord-est par une partie du lot 32.					
P.33	Les Immeubles Labo Ltée	102	156	8	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 33, sud-ouest par une partie du lot 34 et le lot 34-90, nord-ouest par le boul. Samson, nord-est par une partie du lot 32.					
P.34					
Borné au sud-est par les lots 34-90 à 34-100, sud-ouest par une autre partie du lot 34, nord-ouest par le boul. Samson, nord-est par une partie du lot 33.					
33-23	Wilkat, John *et al.*	102	145	13	
33-203	Les Imm. Village Trente Trois Ltée	102	132	21	1
P.35	Lecavalier Const Ltée	102	289	3	
Borné au sud-est par le lot 34-151, sud-ouest par une partie du lot 36, nord-ouest par le lot 35-3, nord-est par le boul. Samson.					
35-214	Shah, Harshad *et al.*	102	276	11	
P.36	Émile Pesant Inc	102	348	5	
Borné au sud-est par le lot 36-430, sud-ouest par une partie du lot 37 et le lot 37-421, nord-est par les lots 36-273 à 275.					
P.37	Cholette, Gilles	102	597		
Borné au sud-est par une autre partie du lot 37, sud-ouest par la rue Lavoie, nord-ouest par une autre partie du lot 37, nord-est par les lots 37-68-1, 37-67-2, 37-67-1, 37-66 et 37-381.					
37-66	Cholette, Gilles	102	662		
37-67-1					
37-67-2	Cholette, Gilles	102	663		
37-68-1					
37-90-24	Giamdersa, Luc	102	699		
P.44-26	Léo Giroux Inc.	102	1596	6	
Borné au sud-est par le lot 44-26-158, sud-ouest par la rue Maurice, nord-ouest par le lot 44-26-112, nord-est par le lot 42-82.					
44-123	Les Placements Élyse Ltée	102	1623		
51-17	Coulombe, André	102	2077		
69-20	Krahl, dame Gudrun Oser	101	2307		
P.83	Bourgeois, dame Alice Robitaille	101	2678	1	
Borné au sud-est par le rg du Bord-de-l'Eau, sud-ouest par une autre partie du lot 83, nord-ouest par une autre partie du lot 83 chemin de fer, nord-est par le lot 83-89.					
83-30	Crubile, dame Nicole Aris	101	2706		
84-9	Boisvert, Jean-Pierre *et al.*	101	2792		

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
86-52	Lapensée, Fernand	081J	4	154
88-66				
88-67				
86-75	Bastien, Donald M.	081J	8	48
86-76				
86-77				
86-78				
P.93	Benoît, Pierre Paul	101	2799	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 93, sud-ouest par une autre partie du lot 93, nord-ouest par l'autoroute Laval 440, nord-est par une partie des lots 210-4 à 210-7.				
P.106-1	Grandview Land Dev Ltd	102	2877	
Borné au sud-est par la rue Principale des parties du lot 106-1, sud-ouest par une partie du lot 106-2, nord-ouest par une partie des lots 196 et 106-1, nord-est par des parties du lot 106-1.				
P.120	Deltaphar Ltée	102	2917	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 120, sud-ouest par le lot 120-60 et d'autres parties du lot 120, nord-ouest par une partie du lot 193, nord-est par une partie du lot 188 le lot 189 et une partie du lot 121.				
189				
128-1	Boucher, Benoît *et al.*	102	2956	
128-2				
P.140	Center Island Dev	102	2998	
Borné au sud-est par la rue Principale et une autre partie du lot 140, sud-ouest par une partie du lot 139, nord-ouest par le lot 140-2, nord-est par la montée Champagne le lot 141 et une partie du lot 142.				
141				
P.142				
Borné au sud-est par d'autres parties du lot 142, sud-ouest par une partie du lot 140, nord-ouest par le lot 141, nord-est par la montée Champagne.				
147-45	Chaiton, Mortimer	102	3040	
147-96	Berezowski, Gary	102	3091	
P.148	Bramler Investment Corp *et al.*	102	3134	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 148 et une partie des lots 2, 6, 7, 8 et 9; sud-ouest par une autre partie du lot 148 une partie du lot 147-30 les lots 147-31-1 et 31-2, 147-32 à 37 le lot 147-8 une partie du lot 147 les lots 147-7, 147-15, 147-16, 147-19, 147-94, 147-105, 147-135, 147-21, 147-137, 147-112 à 114, 147-25 et 147-133; nord-ouest par une autre partie du lot 148 et la rue Principale; nord-est par le lot 148-1 et la paroisse cadastrale St-Martin.				
154-80	Coolidge, Réal	102	3223	
155-35	Puchin, Armand	102	3300	
P.156	Byron G. Toben *et al.*	102	3335	
Borné au sud-est par la rue Petit-Bois et une autre partie du lot 156, sud-ouest par une autre partie du lot 156, nord-ouest par une autre partie du lot 156, nord-est par des parties du lot 155 et une partie du lot 156.				
P.210-6	Gagné, Gilles	101	3431	
Borné au sud-est par une partie du lot 210-7, sud-ouest par une partie du lot 93, nord-ouest par une partie du lot 210-5, nord-est par une autre partie du lot 210-6.				
P.210-7				
Borné au sud-est par une partie du lot 210-8, sud-ouest par une partie du lot 93, nord-ouest par une partie du lot 210-6, nord-est par une autre partie du lot 210-7.				
213-11	Roberts, Edgar	076	36	
213-12				
213-280	Schwankner, dame Jeannine Audet	076	119	
213-281				
213-371	Hamel, Yves	076	298	
213-372-1				

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle			
P.228	Gilfillan, Thomas James	076	1390			
Borné au sud-est par le lot 228-23, sud-ouest par les lots 232-27 et 232-28, nord-ouest par la 52e Rue, nord-est par le lot 228-8.						
228-23						
232-72	La Soc. des Chevaliers Unis Inc.	076	1732			
232-73	La Soc. des Chevaliers Unis Inc.	076	1733			
232-74	La Soc. des Chevaliers Unis Inc.	076	1734			
232-75						
P.236-99	Knoll, Franz	051B	283	1		
Borné au sud-est par la rivière des Prairies, sud-ouest par le lot 236-99-2, nord-ouest par le chemin du Tour, nord-est par le lot 236-100.						
236-107	Lehotay, Denis	051B	87			
236-108						
236-155	Lehotay, Victor	051B	125			
236-156						
236-283	Legath, Tibor *et al.*	051B	180			
236-284						
236-285						
P.236-322						
Borné au sud-est par le lot 236-321, sud-ouest par le lot 236-285, nord-ouest par une partie du lot 236-323, nord-est par une autre partie du lot 236-322.						
P.236-323						
Borné au sud-est par une partie du lot 236-322, sud-ouest par le lot 236-284, nord-ouest par une partie du lot 236-324, nord-est par une autre partie du lot 236-323.						
P.236-324						
Borné au sud-est par une partie du lot 236-323, sud-ouest par le lot 236-283, nord-ouest par le lot 236-325, nord-est par une autre partie du lot 236-324.						
236-318	La Caisse Populaire St-Léopold	051B	194			
236-319						
236-479	Pinet, Ronald	051B	247			
236-480						
P.237	Charest, Henri	051P	89			
Borné au sud-ouest par la rivière des Prairies, nord-ouest par le lot 236-102, nord-est par une autre partie du lot 237 chemin de fer.						
238-46	Bédard, Roger J.	051V	46			
243-2-7	Les Entreprises Aucon Ltée	101	2438	5	7	
243-2-8	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	8	
243-2-9	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	9	
243-2-10	Les Entreprises Aucon Ltée	101	2438	5	10	
243-2-51	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	51	
243-2-52	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	52	
243-2-53	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	53	
243-2-54	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	54	
243-2-55	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	55	
243-2-56	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	56	
243-2-57	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	57	
243-2-58	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	58	
243-2-59	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	59	
243-2-60	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	60	
243-2-61	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	61	
243-2-62	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	62	
243-2-63	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	63	
243-2-64	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	64	
243-2-65	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	65	
243-2-66	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	66	
243-2-67	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	67	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
243-2-68	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	68
243-2-69	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	69
243-2-70	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	70
243-2-71	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	71
243-2-72	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	72
243-2-73	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	73
243-2-74	Construction Baubourg Inc	101	2438	5	74

Paroisse de Saint-François-de-Sales

P.1	Leggio, Giovanni	114	25	250	115

Borné au sud-est par une partie du lot 1, rue projetée; sud-ouest par une autre partie du lot 1, rue projetée; nord-ouest par d'autres parties du lot 1; nord-est par une autre partie du lot 1.

P.1	Di Rico, Anthony	114	25	250	180

Borné au sud-est par une partie du lot 1; sud-ouest par une autre partie du lot 1, rue projetée; nord-ouest par une autre partie du lot 1; nord-est par une autre partie du lot 1.

P.1	Marzano, Giuseppe	114	25	250	305

Borné au sud-est par une partie du lot 1, rue projetée; sud-ouest par une autre partie du lot 1, rue projetée; nord-ouest par une autre partie du lot 1; nord-est par une autre partie du lot 1.

2-219	St-Germain, Claude *et al.*	114	26	243	
2-253	Fortier, Lucie	114	26	280	
2-254					
4-194	Bastien, Jean	114	28	214	
4-195					
4-464	Michel, Wallace	114	28	516	
5-8	Décarie, dame Jeannine Robin	114	29	12	
5-35	Grenier, Henri	114	29	42	
6-172	Legault, Jean-Paul	114	30	215	
6-175	Séguin, Gérald	114	30	218	
7-204	Léveillé, Gérard *et al.*	114	31	308	
7-205	Tardif, Benoit	114	31	309	
12-171	Adelson, Erick	114	36	170	1
12-172					
13-167	Miron, Michel	114	37	175	
13-276	Didier, René	114	37	304	

P.13-298	Gagnon, Richard	114	37	335	

Borné au sud-est par le lot 13-299, sud-ouest par une partie du lot 12-57, nord-ouest par l'autre partie du lot 13-298, nord-est par la rue Thérien.

13-299					
13-477	Deschamps, Lucien *et al.*	114	13	477	

P.14	Les Placements Chieti Inc	114	38	420	1

Borné au sud-est par le boul. Levesque, sud-ouest par une partie du lot 14-4, nord-ouest par une partie des lots 38, 39 et 43, nord-est par une partie du lot 14.

P.43

Borné au sud-est par une partie du lot 14, sud-ouest par le lot 43-1, nord-ouest par une partie du lot 39 et le lot 41, nord-est par une partie du lot 39.

P.14-3	Simard, dame Micheline Roy	114	38	22	

Borné au sud-est par la rivière des Prairies, sud-ouest par une autre partie du lot 14-3, nord-ouest par le boul. Levesque, nord-est par une autre partie du lot 14-3.

14-10	Audet, Germain	114	14	10	
14-11	Audet, Germain	114	14	11	

P.15-3	Fournier, Florian	114	39	45	

Borné au sud-est par le boul. Levesque, sud-ouest par la rue Fournier, nord-ouest par une partie du lot 15-3, nord-est par une partie du lot 15-3.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.15-4	Andon Realties Inc	114	39	388	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 15-4, sud-ouest par une autre partie du lot 15-4, nord-ouest par d'autres parties du lot 15-4, nord-est par le lot 15-4-73, rue projetée.					
P.15-4	Chew Kun Lee	114	39	391	5
Borné au sud-est par une autre partie du lot 15-4, sud-ouest par le lot 15-4-80, rue, nord-ouest par une autre partie du lot 15-4, nord-est par des parties du lot 15-4.					
15-4-13 15-4-14 15-4-15 15-4-16 15-4-17 15-4-18	Bélanger, dame Katheleen Leblanc	114	39	295	
P.16	Sierpien, K.	114	40	16	9
Borné au sud-est par une autre partie du lot 16, sud-ouest par une autre partie du lot 16, rue projetée, nord-ouest par une autre partie du lot 16, nord-est par une autre partie du lot 16.					
P.16	Gandhi, Bhupendra	114	40	17	7
Borné au sud-est par une autre partie du lot 16, rue projetée, sud-ouest par une autre partie du lot 16, nord-ouest par d'autres parties du lot 16, nord-est par une autre partie du lot 16.					
P.16	Singh, Darshan	114	40	17	8
Borné au sud-est par une autre partie du lot 16, sud-ouest par une autre partie du lot 16, rue projetée, nord-ouest par une autre partie du lot 16, nord-est par une autre partie du lot 16.					
P.16	Kumar, Pramode	114	40	17	16
Borné au sud-est par une autre partie du lot 16, sud-ouest par des parties du lot 15-4, nord-ouest par une partie du lot 16, rue projetée, nord-est par une autre partie du lot 16, rue projetée.					
P.16					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 16, sud-ouest par des parties du lot 15-4, nord-ouest par une autre partie du lot 16, nord-est par une autre partie du lot 16, rue projetée.					
P.16	So Pyongnan	114	40	17	88
Borné au sud-est par une autre partie du lot 16, rue projetée; sud-ouest par une autre partie du lot 16, rue projetée; nord-ouest par une autre partie du lot 16, nord-est par une autre partie du lot 16 et une autre partie du lot 16, rue projetée.					
P.16	Fabre, Joseph	114	40	17	91
Borné au sud-est par le boul. Levesque, sud-ouest par une autre partie du lot 16, nord-ouest par une autre partie du lot 16, nord-est par une autre partie du lot 16, rue projetée.					
P.16	Ravinder, Kaur Singh	114	40	17	107
Borné au sud-est par une partie du lot 16, rue projetée, sud-ouest par une autre partie du lot 16, nord-ouest par une autre partie du lot 16, nord-est par une autre partie du lot 16.					
P.16	Vandal, Pierre	114	40	85	
Borné au sud-est par d'autres parties du lot 16, sud-ouest par une autre partie du lot 16, nord-ouest par une autre partie du lot 16, rue projetée, nord-est par une autre partie du lot 16.					
P.16	Nasser Mousavizadeh	114	40	87	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 16, rue projetée, sud-ouest par une autre partie du lot 16, nord-ouest par une autre partie du lot 16, nord-est par une autre partie du lot 16, rue projetée.					
20-55	Garant, Alain	114	44	32	
P.30	Valiante, dame Antonietta Pirro	114	54	300	26
Borné au sud-est par une partie du lot 30, sud-ouest par d'autres parties du lot 30, nord-ouest par une autre partie du lot 30, nord-est par une autre partie du lot 30.					
P.30	Valiante, Sabino *et al.*	114	54	300	36
Borné au sud-est par une partie du lot 30, sud-ouest par d'autres parties du lot 30, nord-ouest par une autre partie du lot 30, nord-est par une autre partie du lot 30.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.30	Valiante, Michèle *et al.*	114	54	300	48
Borné au sud-est par une partie du lot 30, sud-ouest par d'autres parties du lot 30, nord-ouest par une autre partie du lot 30, nord-est par une autre partie du lot 30.					
P.32	Kutic Bozo *et al.*	114	56	150	6
Borné au sud-est par une autre partie du lot 32, sud-ouest par une autre partie du lot 32, nord-ouest par une autre partie du lot 32, nord-est par une partie du lot 22.					
36-6	Beaudoin, Jean-Claude	114	60	9	
36-7	Beaudoin, Jean-Claude	114	60	10	
53-72	Rondeau, Clémentien	114	77	84	
P.71	St-Pierre, Lucien *et al.*	114	95	2	
Borné au sud-est par une partie du lot 74, sud-ouest par une autre partie du lot 71, nord-ouest par le boul. des Mille-Îles nord-est par une partie du lot 70.					
74-29	Lutzer Reinhardt *et al.*	114	98	31	
74-146	Hans Roppelt	114	98	156	
74-316	Conte Pino	114	98	333	
74-384	Dubé, René A.	114	98	401	
74-385					
74-386					
87-2-120	Venditti, René *et al.*	114	111	137	
87-2-182	Borek, Morris	114	111	199	
87-2-183					
•87-2-204	Gingras, Claude	114	111	222	
P.90	St-Arnault, Marcel	114	114	5	
Borné au sud-est par le boul. des Mille-Îles, sud-ouest par une autre partie du lot 90 et la rivière des Mille-Îles, nord-est par le lot 87-4.					
P.91	Restaurant Le Limule Inc.	114	115	108	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 91; sud-ouest par les lots 91-216, -214, -213; nord-ouest par la rue Barette; nord-est par le lot 91-66.					
91-66					
91-123	Lévesque, Marcel	114	115	173	
91-124					
91-193	Chartier Incorporée	114	115	355	3
91-195					
P.92	Charbonneau, François	114	116	50	
Borné au sud-est par l'ancienne montée Masson, sans désignation cadastrale; sud-ouest par une partie du lot 93 et la montée Masson; nord-ouest par une partie du lot 91.					
P.93					
Borné au sud-est par l'ancienne montée Masson, sans désignation cadastrale; sud-ouest par la montée Masson; nord-est par une partie du lot 92.					
P.93	Charbonneau, François	114	116	50	3
Borné au sud-est par la montée Masson, sud-ouest par une partie du lot 94-1-A, nord-ouest par une partie du lot 91.					
P.94-1-A					
Borné au sud-est par la montée Masson et une autre partie du lot 94-1-A, voie d'évitement; sud-ouest par une partie du lot 95 et le lot 95-2; nord-ouest par une autre partie du lot 94-1-A, voie d'évitement et des parties du lot 94-6 et la rue Geoffrion; nord-est par une partie du lot 91-193, le lot 91-194 et une partie des lots 91 et 93.					
94-6-1	Bodi, Leslie	114	118	40	
94-6-4	Osias, Lucene *et al.*	114	118	43	
94-6-41	Polynyce, Pierre Luders *et al.*	114	118	80	
94-6-73	Polynyce, Pierre Luders *et al.*	114	118	115	
P.98	Progress Const. Ltée	114	119	600	8
Borné au sud-est par le lot 98-7, rue projetée; sud-ouest par le lot 98-3; nord-ouest par une partie du lot 98.					
P.101	Progress Const. Ltée	114	119	600	17
Borné au sud-est par le lot 101-80, rue; sud-ouest par une partie du lot 105; nord-ouest par la rue Boyer; nord-est par le lot 101-79, rue.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.101	Progress Const. Ltée	114	119	600	19
Borné au sud-est par une partie du lot 102; sud-ouest par les lots 101-143, -142 et une partie du lot 101-141; nord-ouest par les lots 101-135 à 101-139; nord-est par une partie du lot 98.					
P.102					
Borné au sud-est par une partie du lot 102-1, sud-ouest par une partie du lot 102-2, nord-ouest par une partie du lot 101, nord-est par une partie du lot 98.					
P.101	Progress Const. Ltée	114	119	600	20
Borné au sud-est par le lot 101-155, rue et une partie du lot 104; sud-ouest par une partie des lots 104 et 105; nord-ouest par le lot 101-144, rue; nord-est par les lots 101-145 et 101-146.					
P.101	Progress Const. Ltée	114	119	600	30
Borné au sud-est par le lot 101-184, rue; sud-ouest par une partie du lot 104; nord-ouest par une autre partie du lot 101; nord-est par le lot 101-183, rue.					
101-23	Leblanc, Sylvain	114	125	25	
101-105	Dregelyi, Bela	114	125	107	
101-109	Mate, dame Stamatina Sioutis	114	125	112	
101-151	Rauh, Andreas	114	125	154	
102-6					
101-166	Darmana, André	114	125	169	
101-199	Charbonneau, François	114	125	204	
P.102	Progress Const. Ltée	114	119	600	13
Borné au sud-ouest par le lot 102-21; nord-ouest par le lot 102-20, rue; nord est par une partie du lot 98.					
102-14	Leblanc, Sylvain	114	126	14	
114	Lalande, Jean	114	139	50	
115-5	Leblanc, Sylvain	114	140	5	
115-11	Laszlo, Horvath *et al.*	114	140	11	
115-59	Elsinger, Oskar	114	140	59	
115-60					
129-65	Germain Brunet *in trust*	114	129	65	
130-5					
P.137	F. G. Construction Inc.	115	162	250	1
Borné au sud-est par une autre partie du lot 137, sud-ouest par une autre partie du lot 137, nord-ouest par une autre partie du lot 137, nord-est par une autre partie du lot 137.					
P.137	Cutrona, Pietro	115	163	100	
Borné au sud-est par le lot 137-10, sud-ouest par une partie du lot 138, nord-ouest par une autre partie du lot 137, nord-est par une autre partie du lot 137.					
P.138					
Borné au sud-est par le lot 138-1, sud-ouest par d'autres parties du lot 138, nord-ouest par une autre partie du lot 138, nord-est par une partie du lot 137.					
143-14	Hofer, Joseph	115	168	14	
143-16	Turpin, C. A.	115	168	16	
144-33	Apponi Genisio *et al.*	115	169	33	
145-44					
P.145	Talbot, Marcel	115	169	500	26
Borné au sud-est par une autre partie du lot 145, sud-ouest par une autre partie du lot 145, nord-ouest par d'autres parties du lot 145, nord-est par une autre partie du lot 145.					
145-20	Leblanc, Sylvain	115	170	20	
145-27	Leblanc, Sylvain	115	170	27	
P.146	Di Pietro, Ennio	115	169	500	12
Borné au sud-est par une autre partie du lot 146, sud-ouest par une partie du lot 147, nord-ouest par une autre partie du lot 146, nord-est par une autre partie du lot 146.					
146-7	Klotzbucher, R.	115	171	7	
161-58	Guglielmo, Nicola	115	186	62	
161-312	Santella, Donato *et al.*	115	186	315	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
161-313				
161-325	Andon Realties Inc.	115	186	328
161-327	Del Vecchio, Francesco	115	186	330
161-328				
161-334	Del Vecchio, Francesco	115	186	337
161-355	Polidori, Gillio	115	186	358
161-356				
161-357				
161-358				
161-359				
161-360				
164-24	Hansen, Harold	115	189	31
164-25				
164-75	Brisebois, Jean-Claude *et al.*	115	189	93
164-118	Viola, Giuseppe	115	189	147
164-181	East Heaven Land & Housing Corp.	115	189	216
164-195	Lopez, Mario	115	189	232
164-196				
P.165	Bokor Holdings Ontario Ltd	115	190	551
Borné au sud-est par le boul. des Mille-Îles, sud-ouest par une partie du lot 166, nord-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-est par le lot 165-122.				
165-16	Fazzari, Nicodemo	115	190	17
165-42	Fazzari, Nicodemo	115	190	43
165-91	Andon Realties Inc.	115	190	92
P.167-1	Meunier, Guy	115	192	30
Borné au sud-est par une autre partie du lot 167-1, sud-ouest par la rue l'Espérance, nord-ouest par une autre partie du lot 167-1, nord-est par une partie du lot 166.				
174-15	Éthier, André	115	199	587
189-22	Gaudio, Francesco *et al.*	115	214	630
189-23				
189-24				
189-25	Gaudio, Francesco *et al.*	115	214	633
189-26				
189-30				
189-31				
189-38	Gaudio, Francesco *et al.*	115	214	646
189-45	Gaudio, Francesco *et al.*	115	214	653
189-46				
189-49	Gaudio, Francesco *et al.*	115	214	657
189-50	Mazzilli, Francesco	115	214	658
189-51				
189-52	Gaudio, Francesco *et al.*	115	214	660
189-53				
189-59	Gaudio, Francesco *et al.*	115	214	667
191-43	Trencia, Lucien	115	216	43
191-79	Gogek, Morris	115	216	79
191-80				
191-81				
191-92				
191-94				
191-93				
191-251	Martin, Réginald L.	115	216	251
191-279				
191-256	Martin, Réginald L.	115	216	256
191-279				
191-256	Martin, Réginald L.	115	216	280
191-280	Pyke, Albert Edward	115	216	280
191-301	Geracitano, Vittorio	115	216	301

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
P.191-302				
Borné au sud-est par une partie du lot 191-307, sud-ouest par le lot 191-301, nord-ouest par le lot 191-14, rue, nord-est par une autre partie du lot 191-302.				
191-534	Leblanc, Sylvain	115	216	534
191-535				
191-536				
191-577	Camport, Gordon William	115	216	577
191-580	Camport, Gordon William	115	216	580
191-647	Messina, dame Francesca Monforte	115	216	647
191-651	Messina, dame Francesca Monforte	115	216	651
P.191-652				
Borné au sud-est par une autre partie du lot 191-652, sud-ouest par le lot 191-35, rue, nord-ouest par le lot 191-651, nord-est par une partie du lot 191-669.				
191-679	Zacaruk, M. Diana	115	216	679
191-680				
191-801	C H B Investment	115	216	801
191-802				
192-711				
192-712				
192-713				
192-714				
192-146	Desrosiers, Jean-Guy *et al.*	115	217	146
192-197	C H B Investment Corp.	115	217	197
192-199				
192-200				
192-201				
192-202				
192-203				
192-248	C H B Investment Corp.	115	217	248
192-249				
192-291	Sumnall, Stanley	115	217	291
192-292				
192-303	Danis, Jean-Paul	115	217	303
192-304				
192-355	Prieur, Steven	115	217	355
192-433	Brunger, dame Liliane Forget	115	217	433
192-434	Forget, Reine	115	217	434
192-435				
192-461	C H B Investment Corp.	115	217	461
192-462				
192-463				
192-536	Blanchard, Georges	115	217	536
192-538				
192-539				
192-540				
192-541				
192-542				
192-563	Poitras, Geoffroy	115	217	563
192-564				
192-573	Lalonde, Marcel	115	217	573
192-574				
192-575				
192-576				
P.201-14	Succession Bernard Mathieu	115	226	14
Borné au sud-est par la rue Île-Mathieu, sud-ouest par une autre partie du lot 201-14, nord-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-est par le lot 201-15.				

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.207	103467 Canada Inc.	115	232	350	1
Borné au sud-est par la rivière des Mille-Îles et des parties du lot 207; sud-ouest par des parties du lot 207 et une partie du lot 207, rue privée; nord-ouest par des parties du lot 207, une autre partie du lot 207, rue privée et par la rivière des Mille-Îles; nord-est par des parties du lot 207 et la rivière des Mille-Îles.					
P.207	103467 Canada Inc.	115	232	500	
Borné au sud-est par d'autres parties du lot 207; sud-ouest par d'autres parties du lot 207; nord-ouest par une partie du lot 207 rue privée, une autre partie du lot 207 et la rivière des Mille-Îles; nord-est par d'autres parties du lot 207.					
P.207	Les Investissements Ray Paul Ltée	115	232	500	2
Borné au sud-est par une partie du lot 207, rue privée; sud-ouest par une autre partie du lot 207; nord-ouest par la rivière des Mille-Îles; nord-est par une autre partie du lot 207.					
P.207	Cournoyer, Richard	115	232	503	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 207, sud-ouest par une autre partie du lot 207, nord-ouest par une partie du lot 207, rue privée, nord-est par une autre partie du lot 207.					
Paroisse de Saint-Martin					
P.3-C	Centre Ind. & Comm. Lava Mirable	022A	1	88	
Borné au sud-ouest par une autre partie du lot 3-C, nord-ouest par une partie du lot 525, nord-est par une partie du lot 11-1.					
P.11-1					
Borné au sud-est par des parties du lot 11 et 11-1, sud-ouest par une partie du lot 3-C, nord-ouest par une partie du lot 525, nord-est par une partie du lot 11.					
10-445	Tsourounis, Panagiotis	022A	146	41	
10-966	Gagné, Pierre	022A	146	87	
10-1049	Leibovici, Darwin *et al.*	022A	119	196	
10-1157	Heim, Michel	022A	112	32	
17-202	Ricciuti, Nicholas *et al.*	022A	76	83	98
21-42					
21-112	Tasia, dame Athanasopoulos V.	022A	114	7	14
22-73					
23-29	Richards, Rupert *et al.*	022A	92	32	
26-76					
27-138	P D & Son Co. Inc.	022A	108	18	23
28-126					
28-227	Finkel, Abraham *et al.*	022A	143	60	8
28-232	Pangalo, dame Rea Grivas	022A	143	60	13
30-390					
30-348	Shaffer, Joseph *et al.*	022A	97	12	12
30-389	Hatgidogianakis, George *et al.*	022A	143	59	4
32-23	Vassiliou, dame Costoula R.	022A	81	22	
40-382	Baker, dame Reva Flex	022A	94	13	
P.44	Leblanc Sylvain	022B	166	158	
Borné au sud-est par le lot 44-56, nord-ouest par le chemin du Souvenir, nord-est par le lot 66-1237.					
45-305	Rotschild, Joseph *et al.*	022B	177	44	
P.46-1	Leblanc, Sylvain	022A	86	48	2
Borné au sud-est par le lot 46-1-74, sud-ouest par le lot 40-41, nord-ouest par la 9e Rue, nord-est par la 100e Avenue.					
46-1-107	Leblanc, Sylvain	022A	60	54	
50-15	Bowers, dame Glennis Noble	022A	79	64	1 2
58-30	Saltzman, dame Sandra Liberman	022A	52	19	
P.59-11	Salvati, Giuseppe	022A	81	19	
Borné au sud-est par le boul. Sanson, sud-ouest par les lots 59-140 et 59-11-6, nord-ouest par les lots 59-11-6, 59-11-5, 59-11-4, 59-11-3, 59-11-2, nord-est par le lot 59-11-1.					
59-52	Campbell, Mme Esther Shulkin	022A	51	17	
59-144	Fantetti, Mario	022A	76	47	18
65-16					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
59-147	Fantetti, Mario	022A	76	47	22
59-148	Fantetti, Mario	022A	76	47	23
59-149	Fantetti, Mario	022A	76	47	24
59-150	Fantetti, Mario	022A	76	47	25
59-151	Fantetti, Mario	022A	76	47	26
59-152	Fantetti, Mario	022A	76	47	27
66-40	Swieca, Joseph *et al.*	022B	111	27	
66-1260	Tanvir, Bhagat	022B	82	52	
73-639					
73-297	Mitzinis, Apostolos *et al.*	022B	95	4	
87-9	Silverman, Clarence *et al.*	022A	70	15	
P.94-20	Raymond, Gaétan	022A	76	19	

Borné au sud-est par le boul. Lévesque, sud-ouest par une partie du lot 94-21, nord-ouest par une des parties du lot 94-20, nord-est par une partie du lot 94 passage.

94-342	Goldberg, dame S. Resnick	022B	98	14	
94-570	Leblanc, Sylvain	022B	102	30	2
P.96-1	Fournier, Marcel	022A	76	127	

Borné au sud-est par une partie du lot 97, sud-ouest par une autre partie du lot 96-1, nord-ouest par le boul. Lévesque, nord-est par une partie du lot 97.

P.97

Borné au sud-est par une autre partie du lot 97, sud-ouest par des parties du lot 96 et les lots 96-4 et des parties du lot 96-1, nord-ouest par le boul. Lévesque et une partie du lot 96-1, nord-est par une partie du lot 97.

P.99	Les Investissements Aylmer Inc.	022A	107	3	

Borné au sud-est par les lots 99-3 93-4 et une partie du lot 99, sud-ouest par une partie du lot 98, nord-ouest par une partie du lot 99, nord-est par une partie du lot 100.

P.99

Une partie du lot 99 borné au sud-ouest par une partie du lot 98 et d'une partie du lot 99, nord-ouest par des parties du lot 99, nord-est par des parties du lot 100.

P.100

Borné au sud-est par une partie du lot 100, sud-ouest par une partie du lot 99, nord-ouest par une partie du lot 100, nord-est par la rue Francoeur.

P.100

Borné au sud-est par les lots 100-3 et 100-4, sud-ouest par une partie du lot 99, nord-ouest par une partie du lot 100, nord-est par le lot 101-4.

P.100

Borné au sud-est par une partie du lot 100, sud-ouest par une partie du lot 99, nord-ouest par une partie du lot 100, nord-est par une partie du lot 101 et du lot 101-5.

114-56	Trudeau, Laurent	022A	80	1	
114-121	Chevalier, Jacques	022A	80	26	
114-122					
P.115	Rousseau, dame Huguette	022B	70	53	

Borné au sud-est par le lot 105-2, sud-ouest par le boul. Jarry, nord-ouest par le lot 115-156, nord-est par le lot 115-102.

P.115-19	Simard, Bertrand	022B	168	0	1 1

Borné au sud-est par une partie du lot 115-20 rue Hennessy, sud-ouest par la rue Hennessy, nord-ouest par la rue Hennessy, nord-est par une autre partie du lot 115-19.

115-122	Cheng, Stanley *et al.*	022B	165	111	
122-27	Clermont, Jean Guy	022B	56	14	
P.122-48	Ckinos, Vassilios	022B	58	43	

Borné au sud-est par le lot 143-21, sud-ouest par une partie du lot 122-49, nord-ouest par la rue Notre-Dame, nord-est par une autre partie du lot 122-48.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.122-49	Gkniou, Vasillios	022B	58	44	
Borné au sud-est par le lot 143-121, sud-ouest par une autre partie du lot 122-49, nord-ouest par la rue Notre-Dame, nord-est par une partie du lot 122-48.					
122-50	Soilis, Peter	022B	58	45	
125-5	Koschade, dame Johanna B. Miller	022A	38	4	
P.132	Lagacé, dame Alice Ouellet	022A	39	10	
Borné au sud-est par une partie du lot 133, sud-ouest par la 83e Avenue, nord-ouest par la 82e Avenue, nord-est par une partie du lot 133.					
P.133					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 133 et 133 P.7, sud-ouest par la 83e Avenue, nord-ouest par une partie du lot 132 et la 82e Avenue, nord-est par la 82e Avenue.					
P.133-4	Lagacé, dame A. Ouellet	022A	33	6	
Borné au sud-est par le boul. Lévesque, sud-ouest par la 82e Avenue, nord-ouest par le lot 133-5, nord-est par le lot 143-131.					
133-5	Lagacé, dame A. Ouellet	022A	33	8	
P.133-6	Lagacé, dame A. Ouellet	022A	33	10	
Borné au sud-est par le lot 133-5, sud-ouest par la 82e Avenue et le lot 133-6-1, nord-ouest par le lot 131-4, nord-est par les lots 143-2-5, 143-2-4-, 143-2-3.					
143-8	Thibault, Pierre P.	022A	32	46	
143-37	Spathodia Land Corporation	022A	22	55	
143-48					
144-84					
144-85					
143-131	Lagacé, dame Alice Ouellet	022A	35	32	
144-107	Clermont, Marcel	022A	31	6	
158-230					
144-112	Ouimet, Germain	022A	31	11	
158-235					
159-311	Soc. d'habitation du Québec	022B	69	S	O
159-314-3-12	Ghaleb, Antoine *et al.*	022B	54	30	
159-346-2	Lamontagne, dame Agathe Pouliot	022B	67	11	
159-394	Desjardins, Jacques	022B	69	202	
160-370	Cloutier, Lucien	022B	46	14	
161-48	Gauthier, Gérald	022A	25	49	
161-49	Gauthier, Gérald	022A	25	50	
P.161-95	Charbonneau, Jean	022A	25	9	
Borné au sud-est par le lot 161-96, sud-ouest par la 74e Avenue, nord-ouest par une autre partie du lot 161-95, nord-est par une partie du lot 176-44.					
161-96					
161-107	Aurora & Aurora Inc.	022A	22	14	
161-108					
177-30	Société d'habitation du Québec	022B	191	1	21
182-4	Picard, dame Desneiges Lavallée	022A	11	13	
P.182-5					
Borné au sud-est par le lot 182-4, sud-ouest par la 71e Avenue, nord-ouest par une autre partie du lot 182-5, nord-est par les lots 191-28.					
P.182-5	Lavallée, Mlle Desneiges	022A	11	14	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 182-5, sud-ouest par la 71e Avenue, nord-ouest par le lot 182-6, nord-est par le lot 191-28.					
182-6					
191-34	Pontbriand, Pierre	022A	9	68	
196-39	Choquette, Roland ès qualités *et al.*	022A	7	68	
196-64	Major, Jean Paul	022A	8	12	
197-35	Noël, Yves	022A	6	58	
198-29	Gareau, Clément	022A	6	37	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.198-30					
Borné au sud-est par le lot 198-29, sud-ouest par une partie du lot 198-30, nord-ouest par une autre partie du lot 198-30, nord-est par la 66e Avenue.					
P.198-30	Gareau, Clément	022A	6	72	
Borné au sud-est par la 66e Avenue, sud-ouest par une partie du lot 198-30 et le lot 198-13, nord-ouest par les lots 198-307 et 198-308, nord-est par le lot 198-31.					
200-240	Gianakis, Jean	022B	26	4	
200-278	Berkovits, Samuel	022B	24	2	
200-281	Constantine, J. Mortimer *et al.*	022B	23	2	
201-148	Zacharopoulos, Nikitas	022A	6	95	
206-A-137	Bédard, André	022B	5	12	
206-A-147	Bédard, André	022B	5	2	
206-A-149					
207-3-27	Place Norbert Inc.	022A	2	45	
207-3-28					
207-3-125					
208-36	Place Norbert Inc.	022A	15	30	
P.208-37					
Borné au sud-est par les lots 208-33 et 208-34, sud-ouest par une autre partie du 208-37, nord-ouest par le lot 208-39 rue, nord-est par le lot 208-36.					
211-20					
208-51	Grant, William James	022A	1	72	
208-99	Les Ent. J.P. Levasseur Inc. *et al.*	022B	22	15	7
211-67					
211-21	Place Norbert Inc.	022A	15	29	
211-22	Place Norbert Inc.	022A	15	28	
211-107	Les Ent. J.P. Levasseur Inc. *et al.*	022B	27	24	1
214-99-2	Fendler, Peter	062	51260	161	
214-100					
215-40	Banasinski, Christiane	062	1	2A	
215-41					
215-42					
216-102	Kuit, Hendricius	062	10920	76	
234-7	Lavigne, Armand	062	30760	42	
239-109	Temertey, Ilia	062	2	15C	
239-110	Temertey, Ilia	062	2	14C	
239-137	Chaiton, Mortimer	062	4	15C	
239-138					
241-380	Cordes, Leonard *et al.*	062	1	9B	
241-381	Cordes, Leonard *et al.*	062	1	8B	
241-382	Cordes, Leonard *et al.*	062	1	7B	
241-383	Cordes, Leonard *et al.*	062	3160	467	
241-384	Cordes, Leonard *et al.*	062	3160	471	
241-385	Cordes, Leonard *et al.*	062	3160	475	
241-386	Cordes, Leonard *et al.*	062	3160	481	
241-505	Boutin, Raymond	062	2	6C	
241-506					
241-591	Tomkowicz, Melania	062	6	34C	
241-628	Kordzian, Leon	062	10	6B	
241-632-1	Montréal Land & Housing Corp.	062	8	24B	
241-635	Montréal Land & Housing Corp.	062	6	65C	
242-5-119	St-Pierre, Yvon	062	44340	168	
243-107	Montréal Land & Housing Corp.	062	7	3C	
244-231					
243-113	Kanellopoulos, John Chris	062	7	66C	
244-253					
243-148	Steinman, Michael	062	10	30C	
244-268					
243-176	Montréal Land & Housing Corp.	062	12	28C	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
243-185	Shiveck, Morris	062	12	38C
243-186				
244-295				
244-363				
243-237	Bilenko, dame Dolores	062	20	26C
243-239	Leblanc, Sylvain	062	20	28C
243-301	Leblanc, Sylvain	062	44340	205
244-1-51	Pigeon, Henri	062	38640	13
244-116				
244-118				
244-206	Montréal Land & Housing Corp.	062	22	1C
244-215	Montréal Land & Housing Corp.	062	22	3C
244-216				
244-244	Putterman, Sam	062	5	55D
244-272	Montréal Land & Housing Corp.	062	10	35C
244-294	Montréal Land & Housing Corp.	062	12	14C
244-350	Hershcovitch, Dave *et al.*	062	16	21C
244-351				
244-352				
244-358	Herscovitch, Dave *et al.*	062	19	4C
244-359				
244-360				

P.244-361
Borné au sud-est par le lot 244-360, sud-ouest par le lot 244-315, nord-ouest par une partie du lot 244-362 et le boul. du Souvenir, nord-est par une partie du lot 244-353-2.

245-343	Lecavalier Const. Ltée	062	5	9D
247-207	Omega Const. Ltd.	062	30680	370
250-78	Vézina, Réal	062	18260	138
250-79				
250-139	Demers, Gilles	062	52860	184
250-189	Poupart, Jean-Louis	062	52860	206
P.251-43-2-1	Gerlach, Paul	062	46260	329

Borné au sud-est par le lot 251-43-3, sud-ouest par une autre partie du lot 251-43-2-1, nord-ouest par la rue Laurier, nord-est par une partie du lot 251-43-2-2.

P.251-43-2-2-
Borné au sud-est par le lot 251-43-3, sud-ouest par une partie du lot 251-43-2-1, nord-ouest par la rue Laurier, nord-est par une autre partie du lot 251-43-2-2.

251-43-18	Milot, Robert	062	58040	26
255-38	Clermont, Marcel *et al.*	062	47440	69
255-39				
255-40	Clermont, Marcel *et al.*	062	47440	73
255-41				
255-42				
255-72	La Caisse Pop. Laval des Rapides	062	47440	129
255-73				
P.256-477	Quintal, dame Anna Silvano	062	30680	294

Borné au sud-est par une autre partie du lot 256-477, sud-ouest par une autre partie du lot 256-477, nord-ouest par le boul. des Prairies, nord-est par le lot 676.

P.259-333	Superb Land & Housing Dev Corp.	063	1	147F

Borné au sud-est par une autre partie du lot 259-333, sud-ouest par le lot 259-588, nord-ouest par le lot 259-334, nord-est par l'avenue Ampère.

P.259-333	Barletta, Domenico	063	1	147F	1

Borné au sud-est par une partie du lot 259-99, sud-ouest par le lot 259-588, nord-ouest par une autre partie du lot 259-333, nord-est par l'avenue Ampère.

260-573	Di Filippo, Cosmo	063	4	10F
260-574	Di Filippo,	063	4	9F

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
261-432	Bonadio, Romano	063	6	1F	
261-433	Bonadio, Romano	063	6	2F	
261-552	Pugliese Santo	063	20	162G	
261-852	Manneville, Théogène	063	18	33	
267-140	Gélinas, Jean-Paul	063	24	16	
268-295					
269-55	Poulin, André	063	53060	229	
271-1046					
271-1048					
269-212	Gauthier, Robert	063	27	4G	
273-823	Bourdage, Paul	063	2300	97	
274-4-2	Beaupré, Gilles	063	26500	53	2
275-498	Salvatore, Luigi	063	2880	321	
275-518	Pompa, Desiderio	063	5420	16	
281-1-27	Happy, dame Claudette Rivet	063	23780	31	
284-2-46	Dolbec, Claude	063	20280	35	30
P.286-2	Robitaille, Edward	063	27500	17	
Borné au sud-est par une partie du lot 286-43, sud-ouest par la rue de l'Étoile, nord-ouest par une partie du lot 286-3, nord-est par le lot 286-28.					
286-28					
288-96	Drouin, Jean	063	69720	44	
289-12					
290-195	Fortin, Jacques	063	54660	9	
290-196					
329-1-1					
329-2-32					
329-2-33					
302-16	Édifices Val des Arbres Inc.	143	1916	22	
P.303	Gencor Inc.	143	1918	2	
Borné au sud-ouest par autoroute 440 (Laval), nord-ouest par une partie du lots 670 et 672, nord-est par une partie du lot 302.					
308-1-71	Mathieu, Évariste	023C	70	15	41
308-1-83	Mathieu, Évariste	023C	70	15	29
308-1-84	Mathieu, Gaétan	023C	70	15	28
P.309-22	François, Eugène	143	1956		
Borné au sud-est par le lot 309-23, sud-ouest par une partie du lot 309-42, nord-ouest par l'autoroute 440 (Laval), nord-est par une partie du lot 309-6.					
P.315	Giannoulis, dame Lucy P.	143	2027		
Borné au sud-est par une partie du lot 316, sud-ouest par le boul. des Laurentides, nord-ouest par une autre partie du lot 315.					
P.316					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 316, sud-ouest par le boul. des Laurentides, nord-ouest par une partie des lots 315 et 316, nord-est par des parties du lot 316.					
330-85	Poirier, Claude	023C	67	15	
P.330-135	96035 Canada Ltée	023C	70	93	1
Borné au sud-est par la rue Renaud, sud-ouest par les lots 330-146 et 147, nord-ouest par une partie du lot 330-148, nord-est par le boul. des Laurentides.					
P.330-148					
Borné au sud-est par une partie du lot 330-135, sud-ouest par les lots 330-142 à 145, nord-ouest par une partie du lot 330, nord-est par le boul. des Laurentides.					
P.331-1	Vuerli, Valerio *et al.*	143	2118		
Borné au sud-est par une partie du lot 330, sud-ouest par une partie du lot 332, nord-ouest par une autre partie lot 331-1, nord-est par une autre partie du lot 331-1 et le lot 331-1-1.					
331-5	Bosio, Carlo *et al.*	143	2096		

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			

P.331-6
Borné au sud-est par une partie du lot 331-1, sud-ouest par une autre partie du lot 331-6, nord-ouest par la rue Lamer, nord-est par le lot 331-5.

P.332	Bomar Contractors Ltd	023C	114	4	1

Borné au sud-est par une autre partie du lot 332; sud-ouest par des parties des lots 334, 332 et 332-2; nord-ouest par la rue de la Station et le lot 332-1 et des parties du lot 332; nord-est par des parties des lots 330, 331, 332 et les lots 332-1 et 332-2.

P.332
Borné au sud-est par une partie du lot 332, sud-ouest par une partie du lot 334, nord-ouest par une partie du lot 332 et une partie du lot 330.

P.334
Borné au sud-est par une partie du lot 334, sud-ouest par une partie du lot 334, nord-ouest par une partie du lot 334, nord-est par des parties du lot 332.

334-77	Beaubien, Daniel	023C	78	85	62
336-109					
334-317	Absi, Albert	023C	78	88	11
334-318	Ménard, Roger	023C	78	88	12
334-319	Elenakis, Ejangelos *et al.*	023C	78	88	13
P.336	90763 Canada Inc.	023C	78	194	95

Borné au sud-est par les lots 273-602 à 273-604, 273-940 et 274-66; sud-ouest par une partie du lot 341; nord-ouest par le boul. du souvenir; nord-est par le boul. du Souvenir.

P.336	90763 Canada Inc.	023C	78	194	96

Borné au sud-est par le lot 336-418, sud-ouest par l'avenue de bois de Boulogne, nord-ouest par des parties du lot 336, nord-est par une partie du lot 334.

336-347	Séguin, Pierre	023C	78	217	37
336-369	Éveillard, Jean	023C	178	4	14
336-409	Forgues, dame Gisèle Blanchard	023C	78	217	43
337-391	Havasy, Zolian	023C	60	10	
341-1-1	Immeubles Toural Ltée	023C	78	193	8
345-14-1	Racette Holdings Ltd	022C	154	13	

P.345-45
Borné au sud-est par une autre partie du lot 345-45, sud-ouest par une partie du lot 347-27, nord-ouest par le lot 345-14-1, nord-est par une partie du lot 346-11.

P.346.11
Borné au sud-est par une autre partie du lot 346-11, sud-ouest par une partie du lot 345-45, nord-ouest par le lot 346-15, nord-est par le lot 345-46.
346-15
347-7-3

P.347-27
Borné au sud-est par une autre partie du lot 347-27, sud-ouest par le boul. Industriel, nord-ouest par le lot 347-7-3, nord-est par une partie du lot 345-45.

345-51	Les Granits Montréal Ltée	022C	78	62	11
349-58	Trudel, Yves	022C	49	20	
350-232	Lafrance, Roger	022C	136	13	
352-1-110	Danesi, Natale	022C	71	5	
352-1-111					
352-1-122	Di Tomasso, Benito *et al.*	022C	40	3	

P.352-2-275
Borné au sud-est par le lot 352-2-277, sud-ouest par une partie du lot 353-317, nord-ouest par une autre partie du lot 352-2-275, nord-est par le boul. Tessier.

352-2-277
353-308

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.353-317					
Borné au sud-est par le lot 352-2-278, nord-ouest par une autre partie du lot 353-317, nord-est par une partie du lot 352-2-275.					
353-31	Tsolis, dame Cattina	022C	37	14	
353-32					
353-62	Adraktas, Peter	022C	36	22	
353-460	Ladouceur, Ronald	022C	143	8	
354-194-9	Fiducie du Québec	022C	78	37	44
354-194-10	Fiducie du Québec	022C	78	37	48
354-194-11	Fiducie du Québec	022C	78	37	49
376-19	Blain Inc.	022C	17	1	
376-20					
376-34					
376-35					
376-26	Blain Yvon	022C	19	7	
376-27	Blain Yvon	022C	19	8	
376-28	Blain Yvon	022C	19	9	
376-60	Blain Yvon	022C	17	39	
376-61	Blain Yvon	022C	17	40	
376-91	Beranek, dame Helen Stern	022C	17	16	
376-92	Beranek, dame Helen Stern	022C	17	17	
376-93	Beranek, dame Helen Stern	022C	17	18	
376-103	Minkovitz Chaim	022C	19	28	
376-104	Minkovitz Chaim	022C	19	29	
376-105	Minkovitz Chaim	022C	19	30	
376-106	Minkovitz Chaim	022C	19	31	
376-107	Minkovitz Chaim	022C	19	32	
376-116	Jeidel, Paul Jacob	022C	17	31	
376-120	Blain Inc.	022C	17	35	
376-164	Brien, Omer	022C	21	11	
376-165	Brien, Omer	022C	21	12	
376-166	Brien, Omer	022C	21	13	
376-167	Brien, Omer	022C	21	14	
376-168	Brien, Omer	022C	21	15	
376-169	Brien, Omer	022C	21	16	
376-170	Blain, Yvon	022C	18	2	
376-171	Blain, Yvon	022C	18	1	
376-185	Blain, Yvon	022C	22	14	
376-186	Blain, Yvon	022C	22	15	
376-187	Blain, Yvon	022C	22	16	
376-188	Blain, Yvon	022C	20	2	
376-189	Blain, Inc.	022C	20	3	
376-190	Blain, Inc.	022C	20	4	
376-192	Blain, Inc.	022C	20	6	
376-193	Blain, Inc.	022C	20	7	
376-194	Blain, Yvon	022C	20	8	
376-195	Blain, Yvon	022C	20	9	
376-245	Landsman, Mike	022C	98	10	
376-246	Landsman, Mike	022C	98	9	
376-251	Landsman, Mike	022C	18	37	
376-252	Landsman, Mike	022C	18	38	
376-274	Cabelli, dame Micheline Ménard	022C	18	6	
376-282	Blain, Yvon	022C	103	10	
376-283	Blain, Yvon	022C	103	11	
376-286	Blain, Yvon	022C	103	14	
376-287	Blain, Yvon	022C	103	15	
376-288	Blain, Yvon	022C	103	16	
376-289	Blain, Yvon	022C	103	17	
P.376-313	Blain, Yvon	022C	25	7	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 376-313 rue, sud-ouest par une partie du lot 376-312, nord-ouest par une partie du lot 376-316.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.376-313					
Borné au sud-est par une partie du lot 376-142 rue, sud-ouest par une partie du lot 376-312, nord-ouest par une autre partie du lot 376-313 rue.					
P.376-316					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 376-316 rue, sud-ouest par le lot 376-315, nord-ouest par le lot 376-143 rue, nord-est par une autre partie du lot 376-316.					
P.376-313	Blain Yvon	022C	26	1	
Borné au sud-est par le lot 376-142 rue, sud-ouest par une autre partie du lot 376-313 rue, nord-ouest par une partie du lot 376-316, nord-est par le boul. Chomedey.					
P.376-316					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 376-313, sud-ouest par une autre partie du lot 376-316 et 376-316 rue, nord-ouest par le lot 376-143 rue, nord-est par le boul. Chomedey.					
376-317	Blain, Yvon	022C	103	1	
376-318	Blain, Yvon	022C	103	2	
376-319	Blain, Yvon	022C	103	3	
376-320	Blain, Yvon	022C	103	4	
376-321	Blain, Yvon	022C	103	5	
376-322	Blain, Yvon	022C	103	6	
376-323	Blain, Yvon	022C	103	7	
376-324	Blain, Yvon	022C	103	8	
376-330	Blain, Yvon	022C	104	17	
376-331	Blain, Yvon	022C	104	18	
380-272	Tegesco Ltée	022B	130	5	53
380-273	Tegesco Ltée	022B	130	5	54
380-274	Tegesco Ltée	022B	130	5	55
380-275	Tegesco Ltée	022B	130	5	56
P.381-32	Gosselin, Michel	022B	166	10	
Borné au sud-est par le chemin du Souvenir, sud-ouest par la rue Iena, nord-ouest par une autre partie du lot 381-32, nord-est par une partie du lot 381-33.					
P.381-33					
Borné au sud-est par le chemin du Souvenir, sud-ouest par une partie du lot 381-32, nord-ouest par une autre partie du lot 381-33, nord-est par des parties du lot 380-106 et le lot 380-107.					
P.383-2	Jarry, Philippe	022B	112	9	
Borné au sud-est par une partie du lot 383, sud-ouest par le lot 397-2, nord-ouest par une partie du lot 383-1, nord-est par le boul. Curé-Labelle.					
397-2					
409-1	Weinstein, Stanley	022B	165	50	
P.411-1					
Borné au sud-est par une partie des lots 411-2, 411-18 et les lots 411-10 et 411-11; sud-ouest par le boul. Curé-Labelle et une partie du lot 411-2; nord-ouest par une partie du lot 411; nord-est par le lot 409-1.					
410-1	Lachaine, Séverin	022B	165	74	2
410-2	Lachaine, Séverin	022B	165	74	1
P.424-9-2	Sinclair, Cyrille	022B	165	160	
Borné au sud-est par une partie du lot 424-26, sud-ouest par le lot 424-10, nord-ouest par la rue Acadia, nord-est par le boul. Curé-Labelle.					
424-10					
424-11					
424-12					
426-2					
426-3	Sinclair, Cyrille	022B	165	160	2
426-4					
426-116	Viau, Jacques	022B	114	16	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.442	Charlebois, Laurent	022B	112	42	
Borné au sud-est par la rue St-Thomas, sud-ouest par une autre partie du lot 442, nord-ouest par une autre partie du lot 442, nord-est par la rue Principale.					
P.442	Poirier, Serge	022B	112	44	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 442, sud-ouest par une autre partie du lot 442, nord-ouest par une autre partie du lot 442, nord-est par la rue Principale.					
464-5	Duplessis, Gérard	022B	118	4	2
P.468	Cartier Construction Corp.	022B	130	34	483
Borné au sud-est par les lots 468-119 à 468-128 et les lots 468-184 à 468-190, sud-ouest par une partie du lot 479-1, nord-ouest par les lots 468-282 à 468-296, nord-est par une partie du lot 426-1.					
468-11	Roberge, Pierre	022B	130	162	
468-262	Bridgman, dame Patricia H. Gates	022B	130	34	325
P.479-1	Cartier Construction Corp.	022B	130	34	484
Borné au sud-est par les lots 479-1-156 à 479-1-163; sud-ouest par la rue Favreau; nord-ouest par les lots 479-1-195 à 479-1-201, 479-1-252 et 479-1-253; nord-est par une partie du lot 468.					
P.480	Les Immeubles Marc Luc Inc.	022B	136	1	15
Borné au sud-est par la rue Fafard, sud-ouest par une partie du lot 490, nord-ouest par une autre partie du lot 480, nord-est par des parties du lot 479-1.					
480-93	Les Immeubles Marc Luc Inc.	022B	136	34	
480-103	Marcoux, Jacques	022B	136	24	
480-109	Les Immeubles Marc Luc Inc.	022B	136	19	
480-110	Les Immeubles Marc Luc Inc.	022B	136	18	
490-10	Pétrin, Réal	022B	124	31	
507-70	Leblanc, Sylvain	022C	2	20	
507-76	Gleeton, Henri	022C	2	14	
507-93	Valiquette, Guy *et al.*	022C	6	67	
507-94					
507-95					
507-96					
507-97	Valiquette, Guy *et al.*	022C	6	66	
507-177	Leblanc, Sylvain	022C	7	1	
P.527	Ctre Ind. Comm. Laval Mirabel Inc.	022C	78	297	
Borné au sud-est par le boul. Notre-Dame; sud-ouest par la paroisse cadastrale Ste-Dorothée et des parties du lot 527; nord-ouest par le boul. St-Martin et des parties du lot 527; nord-est par des parties des lots 527, 526 et de l'autoroute Chomedey.					
536-11	Montreal Land & Housing Corp.	022C	1	53	
P.536-12					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 536-12, sud-ouest par une partie du lot 533, nord-ouest par le lot 536-11, nord-est par une partie du lot 536-1.					
536-34	Leblanc, Sylvain	022C	113	5	
536-40	Chaiton, Mortimer	022C	1	40	
536-41					
536-42	Montreal Land & Housing Corp.	022C	1	39	
P.536-49	Wright, Lonnie U.	022C	1	15	
Borné au sud-est par une partie du lot 536-50; sud-ouest par le lot 536-3, nord-ouest par une partie du lot 536-48, nord-est par l'autoroute 13.					
P.536-50					
Borné au sud-est par une partie du lot 536-52, sud-ouest par le lot 536-3, nord-ouest par une partie du lot 536-49, nord-est par l'autoroute 13.					
536-66	Montreal Land & Housing Corp.	022C	1	31	73
P.536-73	Montreal Land & Housing Corp.	022C	1	9	
Borné au sud-est par une partie du lot 536-74, sud-ouest par le lot 536-5, nord-ouest par une partie du lot 536-72, nord-est par l'autoroute 13.					
P.536-74	Montreal Land & Housing Corp.	022C	1	8	
Borné au sud-est par une partie du lot 536-75, sud-ouest par le lot 536-5, nord-ouest par une partie du lot 536-73, nord-est par l'autoroute 13.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.536-75	Montreal Land & Housing Corp.	022C	1	7	
Borné au sud-est par une partie du lot 536-76, sud-ouest par le lot 536-5, nord-ouest par une partie du lot 536-74, nord-est par l'autoroute 13.					
536-89	Montreal Land & Housing Corp.	022C	111	9	
P.536-90	Montreal Land & Housing Corp.	022C	111	10	
Borné au sud-est par une partie du lot 536-91, sud-ouest par le lot 536-89, nord-ouest par une partie du lot 536-6, nord-est par l'autoroute 13.					
P.536-91	Montreal Land & Housing Corp.	022C	1	3	
Borné au sud-est par une partie du lot 536-92, sud-ouest par le lot 536-7, nord-ouest par le lot 536-89 et une partie du lot 536-90, nord-est par l'autoroute 13.					
570	Les Ciments Canco Ltée	022C	116	27	
572-3	Marinelli, Liberato *et al.*	022C	4	50	
572-4					
572-5					
572-6					
572-81	Contardi, Italo	022C	8	21	
572-112	Chevrier, Guy	022C	9	8	
572-113					
P.583	Cartier Const. Corp.	022B	130	34	388
Borné au sud-est par le lot 479-205, sud-ouest par le lot 583-13, nord-ouest par le boul. Cléroux, nord-est par le lot 584-1.					
P.585	Lehmann, Manfred R.	022C	14	31	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 585; sud-ouest par le lot 583-1-3 et une partie du lot 582; nord-ouest par le boul. St-Elzéar et une autre partie du lot 585; nord-est par une autre partie du lot 585 et le boul. Curé-Labelle.					
P.589	102948 Canada Inc.	022C	14	23	
Borné au sud-est par une partie du lot 590, sud-ouest par le lot 694, nord-est par le boul. Curé-Labelle.					
P.590					
Borné au sud-est par une partie du lot 591, sud-ouest par le lot 694, nord-ouest par une partie du lot 589, nord-est par le boul. Curé-Labelle.					
P.591					
Borné au sud-est par le boul. Cléroux, sud-ouest par le lot 694, nord-ouest par une partie du lot 590, nord-est par le boul. Curé-Labelle.					
694					
P.596	Millette, Herman	022C	118	56	
Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar, sud-ouest par une des parties du lot 596, nord-est par une autre partie du lot 596 et le lot 596-9.					
601-31	Rodriguez, Mendez Simon	022C	122	7	
P.603	Henja Inv. Corp. *et al.*	022C	118	41	
Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar, sud-ouest par une partie du lot 601 et une partie du lot 602, nord-ouest par la paroisse cadastrale de Ste-Rose, nord-est par une partie du lot 604.					
P.603	Henja Inv. Corp. *et al.*	022C	118	41	1
Borné au sud-est par une autre partie du lot 603; sud-ouest par une partie du lot 601 et une partie du lot 602 et une autre partie du lot 603; nord-ouest par le boul. St-Elzéar et une autre partie du lot 603; nord-est par une autre partie du lot 603 et une partie du lot 604.					
P.603	Henja Inv. Corp. *et al.*	022C	118	41	3
Borné au sud-est par une partie du lot 375, sud-ouest par le boul. Chomedey, nord-ouest par l'autoroute Laval 440, nord-est par une partie du lot 604.					
P.604	Hemisphere Cons. Ltd *et al.*	022C	118	39	
Borné au sud-est par une partie du lot 604 et le boul. St-Elzéar, sud-ouest par une partie des lots 604 et 603, nord-ouest par la paroisse cadastrale Ste-Rose, nord-est par une partie du lot 605.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.616	Mireault, Fernand	022C	30	3	6
Borné au sud-est par la montée St-Aubin, sud-ouest par les lots 615-2 et 615-4, nord-ouest par la paroisse cadastrale Ste-Rose.					
619-27	Mime Holding Inc.	022C	118	91	18
619-28					
620-41					
620-42					
620-9-1	Almor Investment Inc. *et al.*	022C	118	90	22
620-24					
622-11					
624-72	Stanvic Ltée	022C	118	138	
628-177					
628-156	Do Re Ma Importing Co. Ltd	022C	168	8	
633-179					
628-173	Gestion Rocval Inc	022C	168	24	
628-180					
628-183					
628-178	Les Immeubles Ch. Wavell Inc.	022C	118	136	
646-3	Les Entreprises J. G. Guimond Inc.	143	2310	3	
P.648	Campitelli, Massimo	143	2311	3	1
Borné au sud-est par le boulevard Dagenais, sud-ouest par une autre partie du lot 648, nord-ouest par d'autres parties du lot 648, nord-est par une autre partie du lot 648.					
P.648	De Marco, Dennis	143	2311	3	2
Borné au sud-est par le boulevard Dagenais, sud-ouest par d'autres parties du lot 648, nord-ouest par une autre partie du lot 648, nord-est par une autre partie du lot 648.					
648-31	Doiron, Alfred	143	2342		
648-224	Const. Brabant Ltée	143	2311	6	
648-318	Lamer, Michel	143	2467	318	
649-239	Charles, Arnold	143	2471	129	
P.650-157	Kotler, dame Lea Weitzman	143	2756		
Borné au sud-est par une partie du lot 650-158, sud-ouest par la rue André, nord-ouest par une autre partie du lot 650-157, nord-est par une partie du lot 650.					
P.650-158					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 650-158, sud-ouest par la rue André, nord-ouest par une partie du lot 650-157, nord-est par une partie du lot 650.					
650-200	Roma Gardens Inc.	143	2798		
651-174	Turcotte, Jacques	143	651	174	
651-175	Les Ent. F. Bertholet Inc.	143	651	175	
651-176	Huddy, dame Christina	143	651	176	
651-177	Dolan, Jean	143	651	177	
651-179	Guérard, Yvon	143	651	179	
651-180	Courtemanche, Réjean	143	651	180	
651-181	Courtemanche, mlle Gaétane *et al.*	143	651	181	
P.652-20	Lordy Co. Ltée	143	3009		
Borné au sud-est par une partie du lot 652, sud-ouest par une autre partie du lot 652-20, nord-ouest par une autre partie du lot 652-20 (rue projetée), nord-est par une autre partie du lot 652-20.					
P.652-20	Lordy Co. Ltée	143	3012		
Borné au sud-est par une autre partie du lot 652-20 (rue projetée); sud-ouest par une partie des lots 651-176 et 651-177; nord-ouest par les lots 652-20-15, 652-20-16, 652-20-17, 652-20-18, 652-20-19 et une partie du lot 652-20-20; nord-est par une autre partie du lot 652-20.					
653-41	Lessard, Raymond	143	3060		
653-393	Boudreau, Gilles	143	3041	5	5
654-50-2	Fong Fay Wo	143	3245		
P.654-57					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 654-57, sud-ouest par une partie des lots 653-311 et 653-312, nord-ouest par une autre partie du lot 654-57, nord-est par le lot 654-50-2.					

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle			
P.654-65	Lacelle, Robert *et al.*	143	3259			
Borné au sud-est par une autre partie du lot 654-65, sud-ouest par une partie du lot 654-68-1, nord-ouest par une partie du lot 654-66, nord-est par le boulevard des Laurentides.						
654-66						
P.654-65	Lacelle, Robert *et al.*	143	3259	1		
Borné au sud-est par une partie du lot 654-64, sud-ouest par une partie du lot 654-68-1, nord-ouest par une autre partie du lot 654-65, nord-est par le boulevard des Laurentides.						
P.656-104-59	Derivaz, Maurice	143	3443			
Borné au sud-est par une partie du lot 656-104-59, sud-ouest par la rue Lavoie, nord-ouest par le boulevard St-Elzéar est, nord-est par une partie du lot 656-19-2.						
656-107-156	Lavallée, Michel	143	3627			
P.657	Morin, dame Lilianne Beauchamp	143	3663			
Borné au sud-est par une autre partie du lot 657, sud-ouest par une autre partie du lot 657, nord-ouest par le boulevard St-Elzéar est, nord-est par une autre partie du lot 657.						
658-124	Meunier, Régent	143	3937			
660-A-302	Boucher, Benoit	143	4411			
661-183	Turgeon, André *in trust*	143	5373			
669-188						
P.661-553	Atlas, Samuel	143	4996			
Borné au sud-est par l'autoroute Laval, sud-ouest par une partie du lot 660A-335, nord-ouest par la 7e Avenue, nord-est par une partie du lot 661-420 (rue).						
661-577	St-Laurent, Jacques	143	5020			
661-578						
661-579						
667-37	Kanani, Abdul Rasul *et al.*	143	5180	35		
668-A-53	Gencor Inc.	143	5185	13	2	
669-A-8						
P.669	Gencor Inc.	143	5185	13		
Borné au sud-est par des parties du lot 303 et par la rue Lucerne; sud-ouest par une autre partie du lot 669, les lots 669-21 à 669-92, une partie du lot 669-93, le 669-231 rue et le lot 669-234 rue; nord-ouest par le lot 669-262 et la rue Lucerne; nord-est par des parties du lot 669A.						
P.669-A						
Borné au sud-est par une partie du lot 303 et par la rue Lucerne, sud-ouest par des parties du lot 669, nord-ouest par le lot 669A-8 et par la rue Lucerne, nord-est par le boulevard René-Laennec.						
P.669-93	Turgeon, André *in trust*	143	5278			
Borné au sud-est par une partie du lot 669, sud-ouest par une partie du lot 669-94 et une autre partie du lot 669-93, nord-ouest par le lot 669-92, nord-est par une partie du lot 669.						
P.669-94						
Borné au sud-est par une partie du lot 669, sud-ouest par une partie des lots 669-94 et 669-95, nord-ouest par une partie du lot 669-93.						
669-262	Gencor Inc.	143	5185	13	1	
P.673-2	Manoir de Milles Îles Inc.	143	5428	34		
Borné au sud-est par une partie du lot 673-2, sud-ouest par une partie du lot 673-2, nord-ouest par une partie du lot 673, nord-est par la montée Monette.						
Paroisse de Sainte-Rose						
5-A-1	Succession Benoît Rajotte	015D	1	19		
P.6-2	Valiquette, Guy *et al.*	015D	9	2		
Borné au sud-est par le lot 6-142, sud-ouest par le lot 6-3, nord-ouest par des parties des lots 6-194 à 6-196, nord-est par une autre partie du lot 6-2.						

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
P.6-194				
Borné au sud-est par une partie du lot 6-2, sud-ouest par une partie du lot 6-194, nord-ouest par une autre partie du lot 6-194, nord-est par une partie du lot 6-195.				
P.6-195				
Borné au sud-est par une partie du lot 6-2, sud-ouest par une partie du lot 6-194, nord-ouest par une partie du lot 6-195, nord-est par une partie du lot 6-196.				
P.6-196				
Borné au sud-est par une partie du lot 6-2, sud-ouest par une partie du lot 6-195, nord-ouest par une partie du lot 6-196, nord-est par une partie du lot 6-197.				
6-482	Pouliot, Antonio	015D	15	19
6-593	Abruzzese, Pasquale	015D	21	12
6-594				
6-695	Cardinal, Jean Jacques	015D	15	106
6-696				
6-745	Riccio, Jean	015D	14	47
6-746				
6-840	Urgolo, dame Paulina Riccio	015D	15	51
6-841				
6-935	Martucci, Mario	015D	14	65
6-936				
6-979	Martucci, Mario	015D	14	145
6-980				
6-1097	Martucci, Mario	015D	14	76
6-1098				
6-1099				
6-1100				
6-1101				
6-1128	Cardinal, Jean Jacques	015D	14	150
6-1129				
6-1130				
6-1131				
P.7-20	Poissant, Maurice	015D	12	4
Borné au sud-est par le lot 7-20-1, sud-ouest par la terrasse d'Auteuil, nord-ouest par le lot 7-21, nord-est par le lot 7-25.				
7-21				
7-144	Entreprises Serca Inc.	015D	17	73
7-145				
7-146				
7-147				
7-211	Valiquette, Guy *et al.*	015D	19	21
7-212				
7-213				
7-214				
7-215				
7-216				
7-254	Lopa, Primo	015D	16	73
7-255				
7-256				
7-389	Natos, Costas	015D	18	55
7-390				
7-469	Gleeton, Henry	015D	16	86
7-470				
7-471				
7-472				
7-578	Laurentide Acceptance Corp	015D	21	2
7-579				
7-580				
7-786	Mestroni, Franco	015D	21	15

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
7-787					
7-788					
7-918	Perugino, Giuseppina	015D	22	17	
7-919					
7-920					
7-946	Francischelli, Fernaldo	015D	24	18	
7-1021	Malisani, Tobia	015D	17	60	
7-1166	De Zan Angelo	015	8	103	1
P.9	Lapointe, Denis	015	8	23	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 9, sud-ouest par une partie du lot 10, nord-ouest par le boul. des Mille-Îles, nord-est par une autre partie du lot 9.					
P.9	Guérin, dame Alice Normand	015	8	84	
Borné au sud-est par le boul. des Mille-Îles, sud-ouest par le lot 9-38, nord-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-est par les lots 9-25, 19, 18, 17, 16, 15, 14, 22.					
P.16-4-7	Noël, Yves	015C	17	11	
Borné au sud-est par le lot 16-4-6, sud-ouest par les lots 16-9 et 16-10, nord-ouest par une autre partie du lot 16-4-7, nord-est par la terrasse Lamothe.					
16-4-6					
P.17	Lacasse, Yves	015	6	165	
Borné au sud-est par un ancien chemin public sans désignation cadastrale, sud-ouest par une partie du lot 22, nord-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-est par le boul. des Laurentides.					
P.22					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 22, sud-ouest par une autre partie du lot 22, nord-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-est par une partie du lot 17.					
22-113	Bérard, Jean	015B	1	25	
22-155	Boucher, Robert *et al.*	015B	4	20	
22-156	Danis, Pierre	015B	4	19	
P.22-277	Immeubles Italiana Inc	015	6	161	13
Borné au sud-est par une autre partie du lot 22-277, sud-ouest par une partie du lot 22, nord-ouest par une partie du lot 22-278, nord-est par le boul. des Laurentides.					
P.22-277					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 22-277, sud-ouest par une partie du lot 22, nord-ouest par une autre partie du lot 22-277, nord-est par le boul. des Laurentides.					
P.22-278					
Borné au sud-est par une partie du lot 22-277, sud-ouest par une partie du lot 22, nord-est par une autre partie du lot 22-278, autoroute Papineau.					
P.22-277	Immeubles Lima Inc *et al.*	015	6	161	14
Borné au sud-est par une autre partie du lot 22-277, sud-ouest par une partie du lot 22, nord-ouest par une autre partie du lot 22-277, nord-est par le boul. des Laurentides.					
23-120	Schwab, Hans Juergen	015R	15	6	
24-11	Capitol Dev Corp	015B	15	1	
24-12					
24-19	Capitol Dev Corp	015B	6	7	
24-36	Capitol Dev Corp	015B	6	9	
24-44	Capitol Dev Corp	015B	15	23	
24-45					
24-66	Capitol Dev Corp	015B	10	6	
24-67					
24-86	Capitol Dev Corp	015B	15	14	
24-111	Capitol Dev Corp	015B	13	1	
24-117	Leduc, Réal	015B	13	7	
24-131	Kraljevich, Amberyela	015B	14	1	
24-132					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
24-143	Kraljevich, Amberyela	015B	14	12	
24-144					
P.26	Brault, dame Louise Vaillancourt	015B	19	21	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 26, sud-ouest par la rue des Bungalows, nord-ouest par la rue Bruyère, nord-est par les lots 24-101 et 24-100.					
26-415	Lamontagne, Irénée	015	6	170	
26-416	Les Placements Dominic Inc	015	6	171	
26-435	Les Placements Dominic Inc	015	6	191	
26-436	Les Placements Dominic Inc	015	6	192	
26-437	Les Placements Dominic Inc	015	6	193	
P.29	Pelchat, Serge	015	2	6	1
Borné au sud-est par le lot 30-1, sud-ouest par la rue Val-des-Bois, nord-ouest par les lots 29-29 et 29-28, nord-est par une autre partie du lot 29.					
P.29	95146 Canada Ltée	015	6	145	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 29, sud-ouest par les lots 29-107 à 29-110, nord-ouest par la rue Sand, nord-est par le boul. des Laurentides.					
P.29-121	Robitaille, Gérald	015B	31	5	
Borné au sud-est par une partie du lot 29, sud-ouest par une autre partie du lot 29-121, nord-ouest par la rue Breton, nord-est par le lot 29-120.					
29-344	Théroux, Robert *et al.*	015	2	8	344
P.31	Fournier, Gilles *et al.*	015B	34	23	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 31, sud-ouest par une partie du lot 32, nord-ouest par une autre partie du lot 31 et le lot 31-314, nord-est par la rue Val-des-Bois.					
P.31-4	Tavormina, Gino	015B	34	17	
Borné au sud-est par le lot 31-5, sud-ouest par la rue Val-des-Bois, nord-ouest par une autre partie du lot 31-4, nord-est par une partie du lot 29.					
31-5					
31-202	Leclair, Michel	015S	26	21	
32-124					
32-156	Burbridge Steeves *et al.*	015	2	10	8
35-262	Mackarous, Georges	015S	20	64	
35-263					
35-285	Kletnieks, Karl	015	2	24	
35-286					
35-346	Prahacs, Istvan	015S	21	14	
35-347					
35-391	Jaz, Michael *et al.*	015S	21	67	
35-392					
35-474	Simard, Bertrand	015B	44	16	
35-475					
35-476					
35-493	Hatz, Michael *et al.*	015B	44	9	
35-494					
35-674	Pomar Inv Ltd	015B	43	70	
35-675					
35-747	Pomar Inv Corp	015B	44	41	
35-748					
35-776	Kletnieks, Karl	015B	43	94	
35-777					
35-778					
35-779					
35-782	Prahacs, Istvan	015B	43	91	
35-783					
35-806	Chieppetta, Carmin *et al.*	015B	44	45	
35-807					
35-808					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.38	Cogliandro, Giancarlo	015	3	30	33
Borné au sud-est par une autre partie du lot 38, sud-ouest par une partie du lot 42, nord-ouest par une autre partie du lot 38, nord-est par une autre partie du lot 38.					
P.40	Poirier, Micheline *et al. in trust*	015A	2	8	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 40, sud-ouest par la rue Amyot, nord-ouest par une autre partie du lot 40, nord-est par une autre partie du lot 40.					
40-265	Vaudrin, Pierre	015A	10	4	
41-B	Kyrimis, Michael	015	9	11	
41-35	Stanely, Dubeau	015A	16	33	
P.41-242	Desrosiers, dame Lucette Poirier	015A	15	4	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 41-242, sud-ouest par la 3e Avenue, nord-ouest par une autre partie du lot 41-242, nord-est par une partie du lot 41-243.					
P.41-243					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 41-243, sud-ouest par le lot 41-242, nord-ouest par une autre partie du lot 41-243, nord-est par une autre partie du lot 41-243.					
P.41-242	Desrosiers, dame Lucette Poirier	015A	15	5	
Borné au sud-est par la 4e Avenue, sud-ouest par la 3e Avenue, nord-ouest par une autre partie du lot 41-242, nord-est par le lot 41-243.					
P.41-243					
Borné au sud-est par la 4e Avenue, sud-ouest par le lot 41-242, nord-ouest par une autre partie du lot 41-243, nord-est par une autre partie du lot 41-243.					
47-48	Joly, Gérard	125E	110	10	
49-186	Safrany, Istvan Steven	125E	103	11	
49-197	Leblanc, Philippe	125E	102	3	
49-227-40	Blanchette, Monique *et al.*	126E	122	11	
53-17	Cie de Développement Sobrian Inc	126E	8	25	27
53-138	Société d'Aménagement Duhamille	126E	8	25	5
53-192	G Anctil Inc	126E	8	25	201
53-193	G Anctil Inc	126E	8	25	202
53-194	G Anctil Inc	126E	8	25	203
53-195	G Anctil Inc	126E	8	25	204
53-196	G Anctil Inc	126E	8	25	205
53-197	G Anctil Inc	126E	8	25	206
53-198	G Anctil Inc	126E	8	25	207
53-199	G Anctil Inc	126E	8	25	208
53-208	Cie de Dévelop Sobrian Inc	126E	8	25	217
55-112	Roy, Raymond	126E	426	8	
56-170	Konsoulas, Georges	126E	430	5	17
P.56-182	Kontos, John	126E	430	5	9
Borné au sud-est par une autre partie du lot 56 182, sud-ouest par une partie du lot 57, nord-ouest par le lot 56 181, nord-est par le lot 56 81, rue projetée.					
56-231	Martineau dame Manon Dagenais	126E	427	1	1
58-128	Duval, Paul	126C	432	37	
59-34	Tellier, Gilles	126C	421	9	
P.60-1-1-2	Perri, Giovanni	126C	2	40	
Borné au sud-est par le lot 60 1 2, sud-ouest par le boul. Curé-Labelle, nord-ouest par une autre partie du lot 60 1 1 2, nord-est par une partie du lot 60 1.					
60-1-10					
60-1-20	Jano Construction Ltée	126C	2	41	5
60-1-21					
60-1-22					
60-1-23					
60-1-24					
60-1-25					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
61-1-56	Major, Robert	126O	2	37	
62-71	Desgroseillers, Pierre *et al.*	126O	650	104	
63-112					
62-92	Gosselin, Sylvain *et al.*	126O	650	151	
70-80	Proulx, Carmel	046	27240	401	
74-16	Valois, Claude	046	27240	549	
74-59	Canadian Health Equipment Ltd	126O	523	1	50
75-64					
78-45	Langevin, Serge	046	2006	53	
80-53					
78-148	Goupil, Michel	046	2009	140	18
80-214	Couture, Charles	046	2042	80	214
81-170	Winston, Charles *et al.*	046	2078	18	8
83-18	Cournoyer, Pierre	046	2695		
83-18					
83-19					
P.100	Tingen, Ricardo	046	5400		
Borné au sud-est par une autre partie du lot 100, sud-ouest par d'autres parties du lot 100 et une partie du lot 112, nord-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-est par d'autres parties du lot 100 et les lots 100-31 à -33 et le lot 100-34, rue projetée.					
P.113	Faberland Corp	046	5941		
Borné au sud-est par les lots 113-65 et 113-67 et la rue Lucie, sud-ouest par une partie du lot 114, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par une partie du lot 109.					
P.113	Faberland Corp	046	5942		
Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose et lot 113-81, sud-ouest par la place des Charmes, nord-ouest par les lots 113-20 et 113-78, rue projetée, nord-est par des parties du lot 112.					
114-10	Fortin, Gérard	046	6711		
116-46-2	Cholette, Gilles	046	7089	2	
P.118	Fortier, Pierre	046	7340		
Borné au sud-est par une autre partie du lot 118, sud-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-ouest par une partie du lot 118, nord-est par une autre partie du lot 118.					
118-14	Puche, André *et al.*	046	7355		
P.118-15					
Borné au sud-est par le lot 118-14, sud-ouest par les lots 119-11 et 119-12-1, nord-ouest par une autre partie du lot 118-15, nord-est par la 64e Avenue.					
118-91	Lapierre, Gilles	046	7425		
118-92	Lapierre, Gilles *et al.*	046	7426		
118-161	Meunier, Elzéar	046	7481		
120-1-171	Richer, Fernand	046	7795		
120-1-185	Gauvreau, J. Claude	046	7806		
120-4-30	Baril, André	046	8082		
120-96	Bérubé, Hilaire	046	7644		
P.122-2	Feinstein, Morris *et al.*	046	8682		
Borné au sud-est par une autre partie du lot 122-2 et le boul. Ste-Rose, sud-ouest par des parties des lots 122-2-52 à 122-2-57 et les lots 122-2-58 à 122-2-99, nord-ouest par d'autres parties du lot 122-2 et la rivière des Mille-Îles, nord-est par d'autres parties du lot 122-2 et une partie du lot 121.					
137-77	Plaisance, Réal	046	10994		
137-78					
137-90	Vandelac, Georges	046	11006		
139-37	Jodoin, André	046	11133		
139-88					
139-38	Vaillancourt, Jean Charles *et al.*	046	11088		
139-119	Handfield, Claude	046	11164		
141-10					
143-10	Doucet, dame Gisèle Malouin	046	11523	2	3
145-69					
145-70					

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
P.147	Fortin, Gérard	046	11946	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 147, sud-ouest par la 035e Avenue, nord-ouest par une autre partie du lot 147, nord-est par une partie du lot 146.				
149-1	Giosi John *et al.*	046	12370	
149-6	Fréchette, Conrad	046	12637	
P.150	Consul Homes Inc	046	13142	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 150, sud-ouest par les lots 150-222 à -225, nord-ouest par le lot 150-240, nord-est par le lot 150-259, rue projetée.				
P.150	Consul Homes Inc	046	13142	2
Borné au sud-est par une autre partie du lot 150, sud-ouest par le lot 150-259, rue projetée, et les lots 150-262 à 150-268, nord-ouest par d'autres parties du lot 150 et le lot 150-270, nord-est par d'autres parties du lot 150.				
P.150	Consul Homes Inc	046	13142	4
Borné au sud-est par une autre partie du lot 150, sud-ouest par une autre partie du lot 150, nord-ouest par une autre partie du lot 150, nord-est par une autre partie du lot 150.				
P.150-53	Besrour, Said	046	13330	
Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose, sud-ouest par une partie du lot 150-54, nord-ouest par le lot 150-52, nord-est par la 030e Avenue.				
P.150-54				
Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose, sud-ouest par une partie du lot 150-55, nord-ouest par le lot 150-52, nord-est par une partie du lot 150-53.				
P.150-55				
Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose, sud-ouest par le lot 150-115-1, nord-ouest par le lot 150-52, nord-est par une partie du lot 150-54.				
150-106	Girard, Lorenzo	046	13380	
150-240	Consul Homes Inc	046	13142	5
150-241	Consul Homes Inc	046	13142	6
150-242	Consul Homes Inc	046	13142	7
150-243	Consul Homes Inc	046	13142	8
150-247	Consul Homes Inc	046	13142	12
150-250	Consul Homes Inc	046	13142	19
150-251	Consul Homes Inc	046	13142	18
150-254	Consul Homes Inc	046	13142	15
150-255	Consul Homes Inc	046	13142	14
150-256	Consul Homes Inc	046	13142	13
150-261	Consul Homes Inc	046	13142	22
150-262	Consul Homes Inc	046	13142	23
150-263	Consul Homes Inc	046	13142	24
150-264	Consul Homes Inc	046	13142	25
150-265	Consul Homes Inc	046	13142	26
150-266	Consul Homes Inc	046	13142	27
P.154	Gingras, Richard	046	13942	
Borné au sud-est par le lot 154-2, sud-ouest par une partie du lot 158, nord-ouest par le lot 154-41, nord-est par la 026e Avenue.				
154-2				
P.158				
Borné au sud-est par le lot 158-24, sud-ouest par les lots 158-8 et 158-9, nord-ouest par le lot 158-75, nord-est par une partie du lot 154.				
158-24				
P.156-2	Desnoyers, dame Rina Barre	046	13892	
Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose, sud-ouest par une partie du lot 157-1, nord-ouest par une autre partie du lot 156-2, nord-est par la 026e Avenue.				
P.157-1				
Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose, sud-ouest par le lot 157-36, nord-ouest par une autre partie du lot 157 1, nord-est par une partie du lot 156-2.				

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.156-3	Desnoyers, dame Rina Barre	046	13882		

Borné au sud-est par une autre partie du lot 156-3, sud-ouest par une partie du lot 157-3, nord-ouest par le lot 156-4, nord-est par la 026e Avenue.

P.157-3

Borné au sud-est par une autre partie du lot 157-3, sud-ouest par le lot 157-36, nord-ouest par le lot 157-4, nord-est par une partie du lot 156-3.

156-8 157-9	Desnoyers, dame Rina Barre	046	13886		
156-9 157-10	Desnoyers, dame Rina Barre	046	13887		
P.162	Pépin, Lorraine *et al.*	046	14141		

Borné au sud-est par une autre partie du lot 162, sud-ouest par une partie du lot 162-1, nord-ouest par d'autres parties du lot 162, nord-est par une autre partie du lot 162, passage.

P.163	Pasquini Construction Ltée	046	14420		

Borné au sud-est par le boul. Dagenais, sud-ouest par une autre partie du lot 163 et le lot 163-417, nord-ouest par une autre partie du lot 163, nord-est par une autre partie du lot 163.

P.163

Borné au sud-est par une autre partie du lot 163, les lots 163-418 et 163-419 et la rue Lajoie, nord-ouest par une autre partie du lot 163, nord-est par une autre partie du lot 163.

P.163	Bachand, Jacques	046	14630	8	

Borné au sud-est par le lot 163-219 et la 015e Avenue, sud-ouest par la 015e Avenue et les lots 163-366 à 163-370 et le lot 163-396 et une autre partie du lot 163, nord-ouest par le lot 163-396 et une autre partie du lot 163 et le boul. Ste-Rose, nord-est par les lots 163-135 à 163-148 et les lots 163-371 à 163-380 et la 017e Avenue et le lot 163-222.

165-47	Lachance, Claude *et al.*	046	15644	2	
167-47	Trudeau, Rose Alma	046	15937		
P.169	Tremblay, Jean Claude	046	16450	1	

Borné au sud-est par une autre partie du lot 169, sud-ouest par une partie du lot 170, nord-ouest par le boul. Frenette, nord-est par le lot 168-76.

P.170

Borné au sud-est par le boul. Dagenais et le lot 170-184, sud-ouest par une autre partie du lot 170 et le lot 170-184 et une partie du lot 171, nord-ouest par le boul. Frenette, nord-est par des parties du lot 169.

P.171

Borné au sud-est par une partie du lot 171-134 et une autre partie du lot 171 et le lot 171-136, sud-ouest par la 006e Avenue, nord-ouest par le boul. Frenette, nord-est par une partie du lot 170.

P.170	Fontaine, René	046	16456		

Borné au sud-est par la 009e Avenue et le lot 170-197, sud-ouest par la 009e Avenue, nord-ouest par une autre partie du lot 170, nord-est par les lots 168-32 à 168-34.

P.170-43	Chartrand, Arnold	046	16536		

Borné au sud-est par le lot 170-44, sud-ouest par la 008e Avenue, nord-ouest par une autre partie du lot 170-43, nord-est par le lot 170-30.

170-44 170-196	Tremblay, Jean Claude	046	16450	1	1
171-142	Tremblay, Jean Claude	046	16450	1	5
172-2	Simeon, dame Odette Gauthier	046	17000		
172-190	Henry, Roland	046	17191	1	
172-191 172-261	Dugas, Normand	046	17254		
172-262 172-431	Boucher, Armand *et al.*	046	17407		
172-432 172-436	Lavoie, Jacques	046	17412		
172-437					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle	
P.173	Racette, Roland	076	244
Bornée au sud-est par une autre partie du lot 173, sud-ouest par une autre partie du lot 173, nord-ouest par le lot 173-447, nord-est par la 055e Avenue.			
173-183	Legrand, Robert	076	381
173-184			
P.173-403	Turcot, Gérard	076	942
Borné au sud-est par le lot 173-404, sud-ouest par la 055e Avenue, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par le lot 172-188.			
173-551	Riendeau, Guy	076	411
174-137	Chartrand, dame Claudette	076	891
174-138			
174-182	Lettre, André *et al.*	076	873
174-183			
174-366	Cusson, Armand	076	817
174-367			
175-59	Thibault, Léo	076	1602
175-60	Caisse Pop St Léopold	076	1603
177-16-2	Généreux, Lucien	076	654
177-17-2			
177-18-2			
177-21			
177-22			
177-23			
177-18-3	Généreux, Lucien	076	655
177-19-2			
177-20-2			
179-404	93693 Canada Ltée	076	1216
179-405			
182-266			
182-267			
180-240	Lavoie, J. Laurent Henri	076	1792
180-241			
180-242			
180-243			
180-244			
180-245	Lavoie, J. Laurent Henri	076	1050
180-246			
180-247			
180-248			
180-471	Léveillé, dame Denise Toussaint	076	761
180-472			
180-473			
180-474	Léveillé, dame Denise Toussaint	076	762
180-475			
180-476			
181-124	O'Brien, Frank	076	1685
232-84			
182-270	Gravel, dame Claire Régimbald	076	1995
182-271			
182-272			
182-393-2	Pleau, Robert	076	1026
182-394-2			
182-395-1			
182-396-1			
185-64	Smith, Abe	076	2056
185-65			
185-374	Lavoie, J. Laurent Henri	076	1177
185-375			
185-376			
185-377			

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
185-378				
185-439	Robillard, Paul *et al.*	076	1953	
185-440				
185-441				
185-442				
185-445	Robillard, Paul *et al.*	076	1179	1
185-446				
185-447				
P.186	Robillard, Paul *et al.*	076	3047	
Borné au sud-est par la 074e Rue, sud-ouest par les lots 187-456 à 458, nord-ouest par une autre partie du lot 186, nord-est par la 021e Avenue.				
P.186	Robillard, Paul *et al.*	076	3047	2
Borné au sud-est par une autre partie du lot 186, sud-ouest par une partie du lot 187, nord-ouest par la 074e Rue, nord-est par la 021e Avenue.				
186-88	Malara, dame Flora	076	3017	
186-89				
186-150	Dufour, Robert	076	1300	
186-151				
186-152				
186-153				
186-154				
186-162				
186-209	Croteau, dame Thérèse Goupil	076	3117	
186-210				
186-382	Langlois, dame Jeanne d'Arc D.	076	3107	
P.186-383				
Borné au sud-est par le lot 186-382 sud-ouest par la 019e Avenue, nord-ouest par une autre partie du lot 186-383, nord-est par le lot 186-417.				
P.186-383	Langlois, dame J. d'Arc Daoust	076	3106	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 186-383, sud-ouest par la 019e Avenue, nord-ouest par le lot 186-384, nord-est par le lot 186-417.				
186-384				
P.187	Gariépy, Gisèle	076	3799	
Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose, sud-ouest par les lots 187-460 et 187-463, nord-ouest par les lots 187-84 à 86 et le lot 187-464, nord-est par les lots 186-1-2 186-2-2 et 186-15.				
187-69-1	Coyle, Edward	076	3223	
187-70-1				
187-71-1				
187-72-1				
187-140	Gagné, Raymond	076	3077	
187-141				
187-465	Monette, Maurice	076	3696	2
188-41	Leduc, Réal	076	3728	
188-42				
188-397	Bélanger, Yves	076	3274	
188-398				
188-399				
188-400				
189-64	McDonald, dame Doris	076	3513	
P.189-154	Martin, Brian Walter	076	3418	
Borné au sud-est par le lot 189-227, sud-ouest par une autre partie du lot 189-154, nord-ouest par une autre partie du lot 189-154, nord-est par la 007e Avenue.				
189-207	Société Centrale d'Hypot & Log	076	3591	
190-36	Di Tomasso *et al.*, Benito	076	3544	
202-7	Viau, dame Marguerite Chicoine	046	19186	
202-26	Boivin, Gaston *et al.*	046	19204	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.209	Maccarbone, Giovanni	046	21650	28	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 209, sud-ouest par une partie du lot 207, nord-ouest par une autre partie du lot 209, nord-est par une autre partie du lot 209.					
213-139	Chouinard, Denis *et al.*	046	22400	273	
214-288	Galibert, André	046	22400	168	
216-157	Balivest Inc	046	23327		
216-311	Salis, René	046	23443		
217-210	Zervos, Spyridon	046	23830		
217-285	Bottin, Guy	046	23895		
217-313	Leduc, Réal	046	23920		
217-342	Bottin, Guy	046	23948		
217-350	Lenaerts, Raymond	046	23956		
219-82	Gilbert, Maurice	046	24830	65	
219-212	Tremblay, Guy	046	24505	5	41
219-213	Bruce, dame Linda McGill	046	24505	5	42
220-32	Lelièvre, Jean Eudes	046	24830	8	
220-52	Vaillancourt, Alderic	046	24830	41	
221-252	Cloutier, Roger	046	25055		
221-398	Staton, Robert Douglas	046	25156		
221-449	Lapointe, Denis	046	25200		
226-259	Schmitt, Edward	046	27069		
228-355					
228-13	Shin Sang Jin *et al.*	046	26734		
230-183	Pepper, Marc Allan *et al.*	046	27758	6	
231-254					
P.231	Chabot, Jan	046	27640		
Borné au sud-est par le lot 231-98-1 et le lot 231-239, sud-ouest par la rue Gemma et le lot 231-278, nord-ouest par les lots 231-271 à 231-277 et le lot 231-208, nord-est par la rue Guillemette.					
P.231-98-1	Jan Chabot	046	27758		
Borné au sud-est par le lot 231-242, sud-ouest par la rue Gemma, nord-ouest par une partie du lot 231, nord-est par le lot 231-239.					
231-239	Sokra Construction	046	27780		
234-2-2	Terrasse Fabreville Inc	046	27930	1	
235-3-2					
235-4					
235-5					
P.235	Les Entreprises Sidca Ltée	046	28030	4	
Borné au sud-est par le lot 235-6, sud-ouest par le boul. Curé-Labelle, nord-ouest par le lot 235-4, nord-est par les lots 235-5 et 235-6.					
235-6	Aménagements Briantronc Inc	046	28030	2	
241-4	Dufresne, Raymond	046	28480		
P.241-9	Compagnie Trust Royal	046	28505		
Borné au sud-est par le lot 241-11, rue projetée, sud-ouest par le lot 241-8, nord-ouest par autoroute des Laurentides, nord-est par le lot 241-10.					
241-10					
243-70	Dulude, dame Maureen Brisson	126C	4	30	48
246-18	Chartier, Roger *et al.*	126C	4	25	18
250-10	Delcourt, Gilles	126E	6	187	
P.252	Laurest Inc *et al.*	122E	4	26	
Borné au sud-est par l'autoroute des Laurentides, sud-ouest par une partie du lot 251-2, nord-ouest par une autre partie du lot 252, nord-est par une autre partie du lot 252.					
P.252	Laurest Inc *et al.*	126E	4	25	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 252, sud-ouest par d'autres parties du lot 252, nord-ouest par le chemin de la Petite-Côte et une partie du lot 253, nord-est par une partie du lot 254.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.253					
Borné au sud-est par une partie du lot 252, nord-ouest par le chemin de la Petite-Côte et le lot 253-1, nord-est par le lot 253-1 et une partie du lot 254.					
P.266	Marchettini, Carlo	126E	4	44	470
Borné au sud-est par une autre partie du lot 266, sud-ouest par d'autres parties du lot 266, nord-ouest par une autre partie du lot 266, nord-est par d'autres parties du lot 266.					
P.266	Frabasile, Antonio	126E	4	44	556
Borné au sud-est par d'autres parties du lot 266, sud-ouest par une autre partie du lot 266, nord-ouest par d'autres parties du lot 266, nord-est par une partie du lot 270.					
P.266	Barbero, Giovanni	126E	4	44	585
Borné au sud-est par une autre partie du lot 266, sud-ouest par une partie du lot 264, nord-ouest par une autre partie du lot 266, nord-est par une autre partie du lot 266.					
P.266					
Borné au sud-est par d'autres parties du lot 266, sud-ouest par une autre partie du lot 266, nord-ouest par d'autres parties du lot 266, nord-est par une autre partie du lot 266.					
P.266					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 266, sud-ouest par une autre partie du lot 266, nord-ouest par une autre partie du lot 266, nord-est par une partie du lot 270.					
P.266					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 266, sud-ouest par une partie du lot 264, nord-ouest par une autre partie du lot 266, nord-est par une autre partie du lot 266.					
P.266	Barbero, Giovanni	126E	4	44	665
Borné au sud-est par d'autres parties du lot 266, sud-ouest par une partie du lot 264, nord-ouest par une autre partie du lot 266, nord-est par d'autres parties du lot 266.					
P.266	Barbero, Giovanni	126E	4	44	698
Borné au sud-est par une autre partie du lot 266, sud-ouest par une autre partie du lot 266, nord-ouest par une autre partie du lot 266, nord-est par d'autres parties du lot 266.					
P.267	Delgrove Land Dev Corp	126E	8	33	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 267, sud-ouest par une partie du lot 263, nord-ouest par le chemin de l'Équerre, nord-est par une autre partie du lot 267.					
P.271	D. Andrea, Angelino *et al.*	126E	4	13	3
Borné au sud-est par une autre partie du lot 271, sud-ouest par une autre partie du lot 271, nord-ouest par une autre partie du lot 271, nord-est par une autre partie du lot 271.					
275	Laforest, Claude	126E	4	41	
308-216	Makuch, John	146	217		
308-217					
308-218					
P.327	Construction Domino Ltée	146	413	1	
Borné au sud-est par la paroisse de St-Martin, sud-ouest par d'autres parties du lot 327, nord-ouest par le boul. Bellerose ouest et une autre partie du lot 327, nord-est par une autre partie du lot 327 et une partie du lot 329A.					
328-63	Ciocca, Leo	015T	15	5	
328-64					
328-65					
328-66					
328-73	Viselli, Michel	015T	14	13	
328-74					
328-77	Viselli, Michel	015T	14	15	
328-78	Viselli, Michel	015T	14	1	
328-89					
328-90					
328-111	Lambert, Henri	015T	12	7	
328-112					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
328-221	Théberge, Adolphe	015T	2	17	
328-222					
328-254	Pagnotta, Carmine	015T	1	30	
328-267	Antonetti, Hubert	015T	1	37	1
328-268					
336-296					
328-279	Labrecque, Joseph	015T	1	3	
328-280					
328-408	Lamberti, Vincenzo	015V	14	26	
328-409					
328-434					
328-439	Mastrangelo, Mario	015V	17	2	
328-504	Lavoie, Edgar	015V	23	8	
328-505					
328-506					
328-507					
328-508					
328-509					
328-602	Lalonde, Richard *et al.*	015V	14	17	
328-603					
328-665	Lavoie, Edgar	015V	4	7	
328-744	Noniewicz, Helena	015V	30	4	
328-849	Kraous, mme Stanislaw	015V	28	3	
332-24	Chartrand, Omer	146	446		
334-36	Chiniborch, Léopold	145	502		
336-190	Pomar Inv Ltd	015T	10	4	1
336-191					
336-260	Pomar Inv Ltd	015T	5	8	
336-261					
336-275	Canellopoulos, Constantine	015T	8	22	
336-276					
336-414	Pantou, dame Niki	015V	13	20	
336-415					
336-556	Mantagaris, Anastasios *et al.*	015V	11	15	
336-557					
336-727	Riccio, Alfredo	015V	3	8	
336-728					
336-910	Philibert, Marius	015S	3	4	
337-18	Rapapsouleas, Demitrios	015	6	137	
346-1					
346-2					
P.339	Gaudio, Nicola	015	6	126	
Borné au sud-est par le lot 339-50-1, sud-ouest par une autre partie du lot 339, nord-ouest par d'autres parties du lot 339, nord-est par le boul. des Laurentides.					
P.339	Gaudio, Nicola	015	6	127	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 339, sud-ouest par une autre partie du lot 339, nord-ouest par une autre partie du lot 339, nord-est par le boul. des Laurentides.					
340-8	Cyr, Denis	015	6	83	
342-102	Charest, Eugène	145	532	3	
342-103	Thérien, dame Nicole Aubin *et al.*	145	532	4	
344-159	Beauchamp, Joseph Jules	015	6	27	
344-187	Cyr, Denis	015P	3	16	
P.345	Gaudio, Nicola *et al.*	015	6	47	
Borné au sud-est par une partie du lot 345-123, sud-ouest par le boul. des Laurentides, nord-ouest par les lots 345-125-1 et 345-124, nord-est par les lots 345-89, -90 et 91.					
345-59	Gaudio, Nicola	015P	31	1	
345-60	Gaudio, Nicola	015P	31	2	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
345-61	Gaudio, Nicola	015P	31	3	
345-62	Gaudio, Nicola	015P	31	4	
345-63	Gaudio, Nicola	015P	31	5	
345-64	Gaudio, Nicola	015P	31	6	
345-65	Gaudio, Nicola	015P	31	7	
345-66	Gaudio, Nicola	015P	31	8	
345-67	Gaudio, Nicola	015P	31	9	
345-68	Gaudio, Nicola	015P	31	10	
345-69	Gaudio, Nicola	015P	31	11	
P.345-70					
Borné au sud-est par le lot 345-69, sud-ouest par une partie du lot 345-77, nord-ouest par une partie du lot 345-122, nord-est par la rue Parme.					
345-78	Gaudio, Nicola	015	6	40	
345-79					
345-80					
345-81	Gaudio, Nicola	015	6	39	
345-82	Gaudio, Nicola	015	6	38	
345-83	Gaudio, Nicola	015	6	37	
345-93	Trépanier, Robert	015P	31	22	
P.347-1	Carrier, dame Claire Armstrong	015	4	2	1
Borné au sud-est par l'avenue des Perron, sud-ouest par une autre partie du lot 347, nord-ouest par une autre partie du lot 347, nord-est par une autre partie du lot 347.					
348-164	Raynault, dame Louise Collin	015P	22	38	
349-62	Roy, Ronald	015P	10	12	22
349-125	Berbery, Joseph	015P	10	12	75
351-20	Richard, Jeary Charles	145	801		
P.351-80	Caron, Roger	145	857		
Borné au sud-est par la 22e Avenue, sud-ouest par l'autre partie du lot 351-80 et une partie du lot 343-130, nord-ouest par une partie du lot 351-87, nord-est par une partie du lot 351-81.					
P.351-81					
Borné au sud-est par la 22e Avenue, sud-ouest par le lot 351-80, nord-ouest par une partie du lot 351-87, nord-est par l'autre partie du lot 351-81.					
352-195	Kapsaskis, Spyros	145	1052		
P.352-249	Monaco, dame Pasqualina Reino	145	1075	27	
Borné au sud-est par le boul. Bellerose, sud-ouest par l'autre partie du lot 352-249, nord-ouest par une partie des lots 352-212 et -213, nord-est par le lot 352-248.					
353-85-1	Funo Inc	145	1131	1	
353-85-2					
P.355	Caron, Charles Édouard	145	1188	26	1
Borné au sud-est par la rue de Bari, sud-ouest par une autre partie du lot 355, nord-ouest par une partie du lot 349, nord-est par une autre partie du lot 355.					
P.355	Richard, Denis	145	1188	29	
Borné au sud-est par la rue de Bari, sud-ouest par une autre partie du lot 355, nord-ouest par une partie du lot 355-A, nord-est par une autre partie du lot 355.					
355-83	Cloutier, Robert	145	1264		
355-158-2	Faucher, dame Sylvie Binette	145	1186	47	1
355-197	Hamel, Marcel	145	1188	8	
355-228	Lanctot Guy *et al.*	145	1303	23	
364-106					
P.356	North End Paradise Dev.	015P	33	24	4
Borné au sud-est par une autre partie du lot 356, sud-ouest par le lot 356-259, nord-ouest par la rue Croissant-Pasteur, nord-est par le lot 356-70.					
356-8-2	Doucet, André	015P	22	47	1
372-143	Gestion Yves Bertrand Inc	015	5	54	36
372-144	Gestion Yves Bertrand Inc	015	5	54	37

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
372-145	Gestion Yves Bertrand Inc	015	5	54	38
372-146	Gestion Yves Bertrand Inc	015	5	54	39
372-147	Gestion Yves Bertrand Inc	015	5	54	40
372-148	Gestion Yves Bertrand Inc	015	5	54	41
372-149	Gestion Yves Bertrand Inc	015	5	54	42
372-150	Gestion Yves Bertrand Inc	015	5	54	43
372-151	Descoteaux, Lise *et al.*	015	5	54	44
372-152	Latour, Denis *et al.*	015	5	54	45
374-140					
374-141	Vallée, Claude *et al.*	015	5	55	66
374-142	Les Const. Yves Bertrand Inc.	015	5	55	67
374-143	Lepage, Jean *et al.*	015	5	55	68
374-144	Hamelin, Richard *et al.*	015	5	55	69
374-146	Cartier, Louis *et al.*	015	5	55	71
374-147	Wragg, Richard *et al.*	015	5	55	72
374-148	Carter, Waine *et al.*	015	5	55	73
375-16	Lavoie, Yves	015	4	114	3
P.377	Lavoie, Yves	015	4	118	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 377, sud-ouest par une partie du lot 375-16, nord-ouest par l'avenue des Perron, nord-est par une autre partie du lot 377.					
431	Furfaro, Rocco *et al.*	1260	649	1	5
434	Gauthier, dame Antoinette M.	046	29210		
P.458	Lattik, A.R.	015	9	1	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 458, sud-ouest par d'autres parties du lot 458, nord-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-est par une autre partie du lot 458.					
P.478	Clermont, Yvan	076	727		
Borné au sud-est par une autre partie du lot 478, sud-ouest par la 2e Rue et la rivière des Mille-Îles, nord-ouest par la rivière des Mille-Iles, nord-est par la rivière des Mille-Iles et une autre partie du lot 478.					
490-222	Montpetit, André	145	1303	490	74
490-249	Lavoie, Réjean	145	1303	490	105
Village de Sainte-Rose					
P.1	Bérubé, Eugène	126E	7	3	
Borné au sud-est par l'avenue des Terrasses, sud-ouest par une autre partie du lot 1, nord-ouest par une partie du lot 2 et le lot 2-2, nord-est par une partie du lot 1.					
P.3	Mac Dermot, dame Janet Hanbury	126E	137	34	
Borné au sud-est par la rue Giguère, sud-ouest par le lot 4-94, nord-ouest par une autre partie du lot 3, nord-est par une autre partie du lot 3.					
3-28	Vincelette, dame O. St Cyr	126E	132	18	
P.33	Di Menna, Franco *et al.*	126C	301	1	1
Borné au sud-est par la rue St-Antoine et une autre partie du lot 33, sud-ouest par une partie du lot 34, nord-ouest par la rivière des Mille-Îles, nord-est par la terrasse Laflèche et une autre partie du lot 33.					
P.85	Robillard, Yves	1260	510	33	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 85, sud-ouest par la rue Bertrand, nord-ouest par d'autres parties du lot 85, nord-est par une partie du lot 84-7.					
P.85	Robillard, Yves	1260	510	44	
Borné au sud-est par le lot 85-86, sud-ouest par la rue Bertrand, nord-ouest par une autre partie du lot 85, nord-est par une partie du lot 84-7 et le lot 84-6.					
P.85-28	Lonergan, Georges	1260	511	1	1
Borné au sud-est par le lot 85-53, sud-ouest par le lot 86-108, nord-ouest par le lot 85-28-1, nord-est par la rue Belle-Plage.					
P.85-41	Lapointe, Rosaire	1260	511	45	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 85-41, sud-ouest par la rue Belle-Plage, nord-ouest par le lot 85-40, nord-est par les lots 85-90 et 85-91.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
P.93	Sparks, J. Peter	1260	1	62

Borné au sud-est par une autre partie du lot 93, sud-ouest par le lot 93-38 & une partie du lot 93-35, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par la rue Grenier.

P.93-35
Borné au sud-ouest par le lot 93-38, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par une partie du lot 93.

P.93	Trudel, dame Liliane Martel	1260	1	66

Borné au sud-est par une autre partie du lot 93, sud-ouest par des parties du lot 93-2, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par le lot 93-36.

P.93-2
Borné au sud-est par une autre partie du lot 93-2, sud-ouest par une autre partie du lot 93-2, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par une partie du lot 93.

P.95	Gravel, Robert	1260	1	55

Borné au sud-est par le lot 95-6-2, sud-ouest par une partie du lot 94, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par les lots 95-2-2 95-3 à 95-5.

P.103	Bulla, Ambrogio *et al.*	126C	1	99 1

Borné au sud-est par la rue Brousseau, sud-ouest par d'autres parties du lot 103, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par une partie du lot 104 et le lot 104-1.

P.103	Bulla, Ambrogio *et al.*	126C	1	100

Borné au sud-est par une autre partie du lot 103, sud-ouest par une partie du lot 102, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par une autre partie du lot 103.

114-82	Kyritsis, Fotis	126C	2	16
P.144	Blier, Yvon	126C	6	16

Borné au sud-est par le lot 145, sud-ouest par une partie du lot 142 et une partie du lot 143, nord-ouest par une autre partie du lot 144, nord-est par la rue des Patriotes.

P.160	Lesco, Robert *et al.*	126E	1	101

Borné au sud-est par une partie du lot 163, sud-ouest par une autre partie du lot 160, nord-ouest par le boul. Ste-Rose, nord-est par une partie du lot 163.

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

P.3-18	Charbonneau, Marcel	093	9	783

Borné au sud-est par une autre partie du lot 3-18, sud-ouest par le boul. des Laurentides, nord-ouest par le lot 3-18-1, nord-est par le lot 12-2 et le lot 13.

13				
32-82	Martineau, Albert	093	9	698
32-83				
32-288	Beaulieu, Roch	093	9	758
32-812	Jacques, Albert	093	12	613
33-1-5	Duguet, Georges	093	12	117

P.33-1-6
Borné au sud-est par une partie du lot 33, sud-ouest par le lot 33-1-5, nord-ouest par la rue Neveu, nord-est par une autre partie du lot 33-1-6.

P.33-1-6	Duguet, Georges	093	12	118

Borné au sud-est par des parties du lot 33, sud-ouest par une autre partie du lot 33-1-6, nord-ouest par la rue Neveu, nord-est par une partie du lot 33-1-7.

P.33-1-7
Borné au sud-est par une partie du lot 33, sud-ouest par une partie du lot 33-1-6, nord-ouest par la rue Neveu, nord-est par une autre partie du lot 33-1-7.

P.34-1-1-79	Beauséjour, Maurice	093	10	275

Borné au sud-est par une partie du lot 34-34-56, sud-ouest par la rue Lahaie, nord-ouest par une partie du lot 34-1-1-82, nord-est par les lots 36-128 et 36-129.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.34-34-56					
Borné au sud-est par une partie du lot 34-34-55, sud-ouest par la rue Lahaie, nord-ouest par une partie du lot 34-1-1-79, nord-est par le lot 36-128.					
P.34-1-61	Beaudry, Pierre	093	10	196	
Borné au sud-est par le lot 34-1-62, sud-ouest par le lot 34-1-33, nord-ouest par une autre partie du lot 34-1-61, nord-est par la rue Lahaie.					
34-1-62					
P.34-14	Giroux, François	093	10	241	
Borné au sud-est par le lot 34-13, sud-ouest par la rue Lahaie, nord-ouest par une autre partie du lot 34-14, nord-est par les lots 36-201 et 36-202.					
36-291	Allaire, dame Gisèle Gaudette	093	10	694	
42-189	Vandrasco, Germano *et al.*	093	11	537	
42-562	Praga, Giulio *et al.*	093	11	924	
51-38	Morin, Roger	093	12	222	
56-A-138	Arcaro, Armando	033B	2056	6	
57-143	Robichaud, dame Liliane Turbide	033B	1358		
58-38	Saia, Carl *et al.*	033B	1563		
58-67	A. Dubord Constructions Inc.	033B	1613		
60-999	Francis, William	033B	188	30	
61-5	Gestion Remora Ltée	033E	1569		
62-414	Launier, André	033E	190	2	
P.62-576	Bizier, Antonio	033E	1700	5	
Borné au sud-est par le lot 62-640, sud-ouest par le lot 62-375, nord-ouest par le lot 62-575, nord-est par le croissant de la Picardière.					
63-114	Lamarche Gilles *et al.*	033E	1630		
65-72	Williamson, Gérald	033A	1721		
65-81	Marcil, Guy	033A	1306		
65-311	Gomez, Armand	033A	3000	65	311
68-236	Simeone, Vincent	033A	3000	68	236
68-237					
69-112					
75-8	Messier, Jean-Marc	033A	1024		
79-93	Galant, Paul	033A	246	30	
81-187	Arès, dame Suzanne Daigneault	033A	1199	20	
88-477	Verreault, Michel	133	131	477	
88-478	Verreault, Michel	133	131	478	
88-479	Verreault, Michel	133	131	479	
88-513	Place Cartier Ltée	133	88	513	
88-516					
93-225	Taglianini, Umberto *et al.*	133	16	36	21
93-294	Canuel, Rosaire	133	93	294	
93-295	Canuel, Rosaire	133	93	295	
94-37					
93-296	Canuel, Rosaire	133	93	296	
94-38					
93-297	Canuel, Rosaire	133	93	297	
94-39					
93-298	Canuel, Rosaire	133	93	298	
94-40					
93-299	Canuel, Rosaire	133	93	299	
96-124	Leblanc, Sylvain	133	21	24	
96-138	De Civita, Alessandro	133	22	27	
98-1	Hébert, Claude *et al.*	133	2	31	
98-144	Beausix Inc	133	100	532	
100-471					
100-532					
100-40-2	St-Amand, Étienne	133	11	9	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
100-537	Vanetti, Jean Marcel *et al.*	133	100	537	
100-601	Beausix Inc	133	100	601	
100-602	Beausix Inc	133	100	602	
100-619	Beausix Inc	133	100	619	
101-599					
100-620	Beausix Inc	133	100	620	
101-598					
100-621	Beausix Inc	133	100	621	
101-597					
100-622	Beausix Inc	133	100	622	
101-596					
100-623	Beausix Inc	133	100	623	
101-595					
100-624	Beausix Inc	133	100	624	
101-594					
100-625	Beausix Inc	133	100	625	
101-593					
100-626	Beausix Inc	133	100	626	
101-592					
100-627	Beausix Inc	133	100	627	
101-591					
101-537	Langlois, Madelaine Yvette	133	101	537	
101-561	Leblanc, Gabriel	133	124	101	561
106-76	Laframboise, Fernand	133	63	26	
114-14	Gilles, M. Harris *in trust*	133	76	19	
114-26	Verdonni, Michel	133	76	42	
118-A-42	Gauthier, René	133	94	37	
118-A-238	Di Nenna, Pascal *et al.*	133	124	118	238
126-31	Wehbe, Joseph	133	97	26	
126-233	Leduc, Robert	133	98	20	
323-20-1	Hydrobase Laval Inc.	133	2	230	
326-5	Les Entreprises Stedya Inc.	034F	326	5	
327-181	Giacomodonato, Antonio *et al.*	034F	1782		
327-340	Mercier, Claude	034F	1041		
327-341					
327-423	Bernard, Roger	034F	1953		
327-428	Richard, Pierre	034F	1958		
328-69	Baggiani, Maurice	034F	2048		
328-143	Abate, Antonio	034F	2119		
328-166	Les Investissements Faust Inc.	034F	2142		
328-281	Di Zazzo, Raffaele	034F.	1018	1	
339-152	Les Investissements Faust Inc.	034F	1489		
339-200	Morvillo, Raffaele	034F	1534		
339-201					
349-23	Brian Enterprises Ltd	034D.	1200	36	
350-231					

P.559

Borné au sud-est par le boul. Lévesque, sud-ouest par le lot 349-23, nord-ouest par le lot 559-18, nord-est par le lot 350-231.

349-49	Beauregard, André	034D	1200	30	
349-60	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	54	
349-61	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	55	
559-12					
349-66	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	63	
559-13					
349-67	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	62	
349-68	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	61	
349-69	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	60	
349-70	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	48	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
559-14				
349-72	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	46
559-15				
349-73	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	59
349-74	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	58
349-75	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	57
349-76	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	45
559-16				
349-78	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	41
559-17				
349-79	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	40
349-80	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	39
349-81	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	38
349-82	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	37
349-86	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	43
349-87	Brian Enterprises Ltd	034D	1200	44
P.350	Brian Enterprises Ltd	034D	1210	

Borné au sud-est par le boul. Lévesque, sud-ouest par la rue des Hêtres, nord-ouest par la rue François-Chartrand, nord-est par la rue Kugler.

P.350

Borné au sud-est par le boul. Lévesque, sud-ouest par la rue Kugler, nord-ouest par la rue François-Chartrand, nord-est par les lots 351-37 à 351-39.

350-236	Poulin, Richard	034D	1404	3
351-12	St Jean, dame Diane Sperano	034D	1529	21
351-36	Petusa, Guiseppe	034D	1211	2
351-101	Les Investissements Faust Inc.	034D	1316	500
351-110	St Onge, Réal	034D	1316	446
351-147	Pace, Vito	034D	1316	331
351-159	St Onge, Réal	034D	1316	362
351-175	Gamieri, Michele	034D	1316	306
351-217	St Onge, Réal	034D	1316	227
351-263	Franco, Jose Antonio	034D	1316	140
351-288	Centrone, Tony G.	034D	1316	119
P.352	Brian Enterprises Ltd	034D	1317	

Borné au sud-est par le boul Lévesque, sud-ouest par les lots 351-18 à 351-20, nord-ouest par la rue François-Chartrand, nord-est par une autre partie du lot 352.

P.352

Borné au sud-est par le boul. Lévesque, sud-ouest par une partie du lot 352, nord-ouest par la rue François-Chartrand, nord-est par des parties du lot 353-1 et les lots 353-2 et 353-3.

P.352 Brian Enterprises Ltd 034D 1317 2

Borné au sud-est par une autre partie du lot 352, les lots 352-23, 352-24, les lots 352-9 à 352-15 et le 352-25; sud-ouest par les lots 352-15, 352-16, 351-10, 351-7, rue, 351-214-3, 351-183, 351-92, rue, 351-221, 351-294, 351-291, rue, 351-289, 351-88, rue, 351-68 et 351-87, rue; nord-ouest par une autre partie des lots 352 et 352-25; nord-est par des parties du lot 353.

P.352 Brian Enterprises Ltd 034D 1317 2 1

Borné au sud-est par une partie du lot 352; sud-ouest par les lots 351-267, 351-259, 351-86, rue, 351-258, 351-244, 351-186 à 351-197, 351-180, 351-79, rue, 351-179, 351-174, 351-149 à 351-155, 351-144, des parties 351-295, 351-124, des parties du lot 351, 351-107 à 351-111, 351-296, 351-103, 351-60 rue, 351-61 rue et 351-93; nord-ouest par la paroisse cadastrale de St-Vincent-de-Paul; nord-est par une partie du lot 353.

P.354 Serb Holdings Inc. 034D 1321

Borné au sud-est par le boul. La Fayette, sud-ouest par une partie du lot 353, nord-ouest par une partie du lot 353, nord-est par le lot 355A et une partie du lot 355.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.355					
Borné au sud-est par le boul. La Fayette, sud-ouest par une partie du lot 354, nord-ouest par le lot 355A, nord-est par le lot 561.					
355-A					
354-80	Labelle, Raymond	034D	1599	12	
355-61					
P.356	Bourgeois, dame Marjolaine Roy	034D	1558		
Borné au sud-est par l'avenue du Parc, sud-ouest par une autre partie du lot 356, nord-ouest par une autre partie du lot 356 et le lot 356-45, nord-est par les lots 356-45 et 356-57.					
P.356					
Borné au sud-est par la rivière des Prairies, sud-ouest par une autre partie du lot 356, l'avenue du Parc, nord-est par une autre partie du lot 356.					
P.356	Bourgeois, dame Marjolaine Roy	034D	1559		
Borné au sud-est par la rivière des Prairies, sud-ouest par une autre partie du lot 356, nord-ouest par l'avenue du Parc, nord-est par une autre partie du lot 356.					
356-10	Boivin, Marcel	034D	1463		
356-12	Pomerleau, Jean Paul	034D	1504		
P.357	St Louis Investment Corp.	034D	1646		
Borné au sud-est par une autre partie du lot 357, sud-ouest par d'autres parties du lot 357, nord-ouest par le lot 357-4 et une autre partie du lot 357, nord-est par la rue de la Plage.					
P.357					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 357, sud-ouest par d'autres parties du lot 357, une autre partie du lot 357, nord-est par la rue de la Plage.					
P.388	De Guire, Réal	035C	1051	1	
Borné au sud-est par le lot 388-26 et une autre partie du lot 388 (propriété appartenant à Hydro-Québec), sud-ouest par le lot 389, nord-ouest par la paroisse cadastrale St-Vincent-de-Paul et une partie lot 388 (Hydro-Québec), nord-est par une partie du lot 384 et le lot 384-3.					
P.393-52	Paquette, Luc	033C	1057	9	4
Borné au sud-ouest par les lots 393-34, rue et 393-35, rue, nord-ouest par le lot 393-53, nord-est par le lot 393-52.					
393-92	Audy, Berthold	033C	1057	157	
393-158	Di Clemente, dame Ernestine	033C	1057	141	
393-161	Ragonese, Timoteo	033C	1057	131	
393-170	Ragonese, Timoteo	033C	1057	309	
393-179	De Sousa, Martinho	033C	1057	351	
393-225	Les Investissements Faust Inc.	033C	1057	529	
394-85	Constantinos, Xynos	033C	10451084		
394-99	Adraktas, Peter	033C	10451043		
394-144	Fiore Umberto	033C	1045	896	
394-155	Belleau, Marguerite	033C	1045	863	
394-165	Thomakou, Panagiota	033C	10451328		
P.396-A	89909 Canada Inc *et al.*	033C	1038		
Borné au sud-est par d'autres parties du lot 396A et le lot 396, sud-ouest par des parties du lot 397, nord-ouest par une autre partie du 396A, nord-est par une autre partie du 396A et des parties du lot 396.					
P.397					
Borné au sud-est par le rang Bas-St-François, des parties du lot 397-1 et d'autres parties du lot 397, sud-ouest par les lots 398-3 et 398-7, 398-317 à 398-329, 398-348, rue, 398-239 à 398-242 et une partie du lot 398, nord-ouest par une autre partie du lot 397, nord-est par des parties du lot 396A.					
P.398	Battelli, Vincenzo	033C	1030	1	4
Borné au sud-est par une partie du lot 398-99, sud-ouest par le lot 398-95, nord-ouest par le lot 398-29, nord-est par une partie du lot 397.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.398	Battelli, Vincenzo	033C	1030	1	10
Borné au sud-est par le lot 398-35, rue, sud-ouest par les lots 398-144 à 398-147, nord-ouest par le lot 398-32 rue, nord-est par les lots 398-34 rue et 398-36, rue.					
398-263	Zara, Adamo *et al.*	033C	1030	171	
398-264					
398-284	Vasile, Filippo	033C	1030	246	
398-303					
P.398-393	Fuschetto, Grazio	033C	1030	56	2
Borné au sud-est par une partie du lot 398, les lots 398-13, 398-14 et 398-17, sud-ouest par une autre partie du lot 398-393 et une partie du lot 398, nord-ouest par une partie du lot 398 et le lot 398-52, rue, nord-est par le lot 398-51, rue, et la rue St-Louis.					
P.398-393	De Vito, Rocco	033C	1030	563	3
Borné au sud-est par des parties du lot 398 et le lot 398-24, sud-ouest par le lot 398-373, nord-ouest par le lot 398-54, rue, et une partie du lot 398, nord-est par une autre partie du lot 398-393.					
P.420	Weber, Léonard J.	033C	1350		
Borné au sud-est par une autre partie du lot 420, sud-ouest par le lot 537 et des parties du lot 418, nord-ouest par des parties du lot 418 et le rang St-Elzéar, nord-est par une partie du lot 419.					
P.421	Ammaturo, Mme Colainni Rosa	033C	1246	208	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 421, sud-ouest par une autre partie du lot 421, nord-ouest par une autre partie du lot 421, nord-est par une autre partie du lot 421.					
P.421	Biello, Pasquale	033C	1246	255	
Borné au sud-est par une autre partie du lot 421, sud-ouest par d'autres parties du lot 421, nord-ouest par une autre partie du lot 421, nord-est par une autre partie du lot 421.					
P.421					
Borné au sud-est par une autre partie du lot 421, sud-ouest par d'autres parties du lot 421, nord-ouest par une autre partie du lot 421, nord-est par une autre partie du lot 421.					
P.426	Lafrance, Jean Paul *et al.*	033C	1224		
Borné au sud-est par le rang Haut-St-François et une partie du lot 426, sud-ouest par le lot 427A et le lot 523, nord-ouest par le rang St-Elzéar et par les lots 529 et 530, nord-est par le lot 529, une partie du lot 424 et une partie du lot 426A.					
529					
438-166	Puchin, Joseph	033C	1196	16	
P.446	Marier, Benoît	033C	3000	446	71
Borné au sud-est par d'autres parties du lot 446, sud-ouest par une autre partie du lot 446, nord-ouest par une autre partie du lot 446, nord-est par une autre partie du lot 446.					
446-5	94188 Canada Ltée	033C	1178		
446-90	Marier, Benoît	033C	3000	446	72
446-92	Giroux, Claude	033C	3000	446	69
454-38	Cutrona, Pietro	033C	1168	49	
454-51	Romano, Giuseppe *et al.*	033C	1168	10	
454-79	Tatta, Giovanni	033C	1168	20	
454-85	Dado, Filippo	033C	1168	55	
454-95	Accurso, dame Anna Casella	033C	1168	87	
454-96	Ranallo, René	033C	1168	64	
P.472-79	Leblanc, Sylvain	143	1839		
Borné au sud-est par une partie du lot 472-80, sud-ouest par une partie du lot 472-12, rue, nord-ouest par le lot 472-78, nord-est par une partie du lot 472-64 et l'autoroute Papineau-Leblanc.					
P.472-80					
Borné au sud-est par l'autoroute Papineau-Leblanc, sud-ouest par une partie du lot 472-12, rue, nord-ouest par une partie du lot 472-79.					
473-126	Malfara, Daniel	143	473	126	
473-127	Investissements 132 178 Inc.	143	473	127	
P.479	Dagenais, Jean	033C	3000	477	5
Borné au sud-est par le chemin de fer Canadien Pacifique, nord-ouest par une partie du lot 473, nord-est par une partie du lot 477.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P.481	Terrasses Val des Arbres Inc.	033C	3000	481	3

Borné au sud-est par une partie du lot 483, sud-ouest par une partie du lot 482, nord-ouest par une autre partie du lot 481, rue projetée, nord-est par une autre partie du lot 481.

P.481	Delplace, Paul Émile	033C	3000	481	20

Borné au sud-est par une partie du lot 483, sud-ouest par une autre partie du lot 481, nord-ouest par une autre partie du lot 481, rue projetée, nord-est par des parties du lot 480 et une partie du lot 483.

P.482	Terrasse Val des Arbres Inc.	033C	3000	481	21

Borné au sud-est par une autre partie du lot 482, sud-ouest par une autre partie du lot 482, rue projetée, nord-ouest par le boul. St-Martin, nord-est par une autre partie du lot 482.

P.482

Borné au sud-est par la terrasse Val-des-Arbres, sud-ouest par une autre partie du lot 482 et la terrasse Val-des-Arbres, nord-ouest par le boul. St-Martin et une autre partie du lot 482, nord-est par une partie du lot 481.

P.482	Terrasses Val des Arbres	033C	3000	482	1

Borné au sud-est par une partie du lot 483, sud-ouest par des parties du lot 484, nord-ouest par la terrasse Val-des-Arbres, nord-est par une autre partie du lot 482.

P.482	Terrasses Val des Arbres Inc.	033C	3000	482	6

Borné au sud-est par une autre partie du lot 482, rue projetée, sud-ouest par une partie du lot 484, nord-ouest par le boul. St-Martin, nord-est par la terrasse Val-des-Arbres.

P.484

Borné au sud-est par une autre partie du lot 484, rue projeté, sud-ouest par la rue Notre-Dame-de-Fatima et le lot 484-5, nord-ouest par le lot 484-5 et le boul. St-Martin, nord-est par la terrasse Val-des-Arbres.

P.483	Blvd Leblanc Realty Corp.	033C	3000	483	2

Borné au sud-est par le boul. Leblanc, sud-ouest par l'autoroute Papineau-Leblanc, nord-ouest par l'autoroute Papineau-Leblanc, nord-est par une partie du lot 468.

486-13	Vachon, André *et al.*	143	486	13	
486-24	Lalonde, Serge *et al.*	143	486	24	
489-204	Les Const Prévin Inc.	143	489	204	
503-435	Barnes Wines Ltd	033C	1914		
503-436					
503-437					
503-525	Cristofaro, dame Thelma Dorfman	033C	2002		
503-526					
503-527					
503-528					
503-529					
503-530					
503-535	Lemire, Raymond	033C	2012		

P.503-536

Borné au sud-est par une partie du lot 503-725, rue, sud-ouest par une autre partie du lot 503-536, nord-ouest par le lot 503-525, nord-est par le lot 503-535.

P.505-1-63	Mazzilli, Francesco	033C	2285		

Borné au sud-est par le lot 505-1-62, sud-ouest par une partie du lot 505, nord-ouest par une autre partie du lot 505-1-63, nord-est par le lot 505-1-269, rue.

505-1-65	Di Stefano, Antonio *et al.*	033C	2290		
505-1-155	Lanari, Tullio	033C	2389		
505-1-158					
505-1-159-1					
505-1-221-1	Braun, Jean	033C	2472		
505-1-278-2					
508-13	Saczava, dame Balbina	033C	2831		
508-14					
508-15					
508-16					

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
508-17				
508-87	Saczava, dame Balbina	033C	2903	
508-90				
508-91				
508-94				
508-95				
508-557	Villemure, dame Monique R.	033C	3367	
508-558				
508-631	Sennik, John	033C	3442	
508-632				
508-633				
508-634				
508-635				
508-748	Guillemette, dame Christine P.	033C	3555	
508-749				
508-750				
508-751				
508-964	Prieur, Agnès	033C	3761	
508-965				
509-28	Succession Edmond Rouillard	033C	3894	
509-29				
509-30				
509-568	Lamoureux, Lucien	033C	4365	
509-569				
518-94	Houle, dame T. Elsliger	033C	2621	
518-95				
518-159	Rapkowski, Nathan	033C	2679	
518-160-1				
518-193				
518-194-1				
518-186	Les Investissements Faust Inc.	033C	2710	
518-187				
544-58	Zotti, Guiseppe *et al.*	033C	1388	38
544-74	Sierpien, K.	033C	1388	33

Ville de Laval, le 8 décembre 1981.

Le greffier adjoint,
ROBERT LABELLE.

16480-52-2-o

Ville de Mistassini

Avis est, par la présente, donné que le Conseil municipal, par une résolution en date du 7e jour du mois de décembre 1981, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi sur les cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes dues à la ville de Mistassini, avec intérêts et frais, plus les frais subséquents encourus et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus à l'enchère publique, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Mistassini, 173, boulevard Saint-Michel, le VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1982 à DIX heures.

Toutefois, seront exclus de la vente les immeubles sur lesquels les taxes municipales de l'année 1980 et des années antérieures, ainsi que les intérêts et frais, plus les frais subséquents encourus auront été payés avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux de ces immeubles dans une lettre datée du 26 octobre 1981 adressée à la ville de Mistassini.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus, s'il y a lieu, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix d'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable en argent comptant ou par chèque certifié.

Numéro au rôle	Nom et adresse	Cadastre
09-03-13-02-00-0	M.J.M. Bouchard	9-224, rang 10, canton de Dolbeau
06-91-01-06-00-0	Brasserie le Bleuet, 823, rang St-Louis, Mistassini	315 C.R. ville de Mistassini
09-02-01-29-00-0	Bussières, Mme Noëlla, 365, route Ste-Marguerite-Marie, Mistassini	P.-½-3, rang 8, canton de Racine
Une partie du lot originaire trois (3) du rang Huit (8), canton de Racine, division d'enregistrement Lac-Saint-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au nord-ouest par la route de Sainte-Marguerite-Marie; en arrière, au sud-est par le résidu dudit lot trois; d'un côté nord-est par une partie dudit lot trois propriété de M. Bernard Bussière et du côté sud-ouest par une partie dudit lot trois propriété de M. Fernand Fortin.		
04-91-08-99-00-0	Canada Inc. 90146, 259, boul. St-Michel, Mistassini	P.-145, P-155, canton de Dolbeau
04-91-03-07-15-0	Canada Inc. 95776, 259, boul. St-Michel, Mistassini	P.-221, canton de Dolbeau
09-02-08-08-00-0	Conrad Clouthier, 109, de l'Avoine, St-Augustin	P.-7-4, R-1, canton de Racine
Une partie du lot originaire sept, partie quatre, du rang Un (1), canton de Racine, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au nord-ouest par le chemin privé du quartier de la Chapelle, en arrière, au sud-est par une partie dudit lot sept, d'un côté sud-ouest par une partie dudit lot 7-4 propriété de M. Raymond Gaudreault et du côté nord-est par une partie dudit lot 7-4 propriété de la Ligue des Propriétaires de Vauvert.		
09-03-04-27-00-0	Robert Déry, 282, rang St-Jean, Mistassini	P.-16, rang 11, canton de Dolbeau
Une partie du lot originaire seize, du rang 11, canton de Dolbeau, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front au nord-ouest par la route du rang St-Jean, en arrière au sud-est par le résidu dudit lot seize, d'un côté nord-est par une partie dudit lot seize propriété de M. Luc Ouellet et du côté sud-ouest par une partie dudit lot seize propriété de M. Henry Otis.		
09-02-02-21-20-0	Jean-Yves Desgagné, 1205, des Cyprès, app. 4, St-Félicien	P.-16, rang 8, canton de Racine
Une partie du lot originaire seize, du rang 8, canton de Racine, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au sud-est par la route de Ste-Marguerite-Marie, en arrière, au nord-ouest par le résidu dudit lot seize, d'un côté nord-est par une partie dudit lot seize propriété de M. Jacques Ouellet et du côté sud-ouest par une autre partie dudit lot 16, propriété du Comité sportif et loisirs de Ste-Marguerite-Marie.		
02-91-03-11-00-0	Lévis Houde, 264, de l'Église, Mistassini	P.-651, rang 10, ville de Mistassini
03-91-08-08-00-0	André Dufour, 86, de l'Église, Mistassini	202, rg 10, ville de Mistassini
06-91-04-15-00-0	André Dufour, 86, de l'Église, Mistassini	P.-346, rg 10, ville de Mistassini
03-91-08-09-00-0	André Dufour, 86, de l'Église, Mistassini	203, rg 10, ville de Mistassini
09-03-01-33-00-0	J.-François Fortin, 590, Dequen, Mistassini	P.-10, rg 9, canton de Dolbeau
Une partie du lot originaire dix, du rang Neuf (9), canton de Dolbeau, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au sud-ouest par la route régionale 169, en arrière, au nord-est par le résidu dudit lot 10, d'un côté nord-ouest par une partie dudit lot 10 propriété de M. Jacques André Fortin et au sud-est par une partie dudit lot dix propriété du Ministère de la Voirie provinciale.		
09-02-07-53-00-0	Raymond Gagné, 509, des Sapins, Dolbeau	9-3-4, rg 1, canton de Racine
06-91-11-07-00-0	Dominique Gagnon, 20, avenue Bellevue, Mistassini	P.-167 CR ville de Mistassini

Numéro au rôle	Nom et adresse	Cadastre
09-02-08-07-00-0	Raymond Gaudreault, 171, 29e Avenue, Dolbeau	P.-7, rg 1, canton de Racine

Une partie du lot originaire sept, du rang 1, canton de Racine, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au nord-ouest, par le chemin privé du quartier de la Chapelle, en arrière, au sud-est par le résidu dudit lot sept, d'un côté sud-ouest par une partie dudit lot sept propriété de M. Alain Rousseau et du côté nord-est par une partie dudit lot sept propriété de M. Conrad Clouthier.

06-91-02-01-00-0	Jean-Baptiste Gauthier, 46, rue Savard, Mistassini	332 CR ville de Mistassini
10-01-15-40-00-0	Marcel Hamel, rang St-Luc, Mistassini	P.-51-A, rg 1, canton de Pelletier
10-01-16-03-10-0	Marcel Hamel, rang St-Luc, Mistassini	P.-51-A, rg 2, canton de Pelletier
10-01-16-04-10-0	Marcel Hamel, rang St-Luc, Mistassini	P.-51, rg 1, canton de Pelletier
06-91-22-04-10-0	René Hudon, 590, Dequen, Mistassini	P.-631, CR ville de Mistassini
09-02-08-42-00-0	Lucien Larouche, 352, Jeanne-d'Arc, Alma	P.-3-2, rg 1, canton de Racine
09-02-10-57-10-0	Jean-Henry Lavoie, 78, Gaudreault, Mistassini	P.-9, rg 1, canton de Racine

Une partie du lot originaire neuf, du rang 1, canton de Racine, division d'enregistrement Lac-Saint-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au sud-ouest par une rue propriété de la ville de Mistassini, en arrière, au nord-est par le résidu dudit lot neuf propriété de M. Yvan Boily, d'un côté nord-ouest par une partie dudit lot neuf, propriété de M. Daniel Fleury et du côté sud-est par une partie dudit lot neuf propriété de M. Yvan Boily.

09-01-06-42-00-0	Mme Rachelle Lemieux, 390, route 169, Mistassini	P.-½7, rg 9, canton de Dolbeau

Une partie du lot originaire sept, du rang neuf, canton de Dolbeau, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au nord-est par la route régionale 169, en arrière, au sud-ouest par une partie dudit lot sept, propriété de la Cie., Domtar, d'un côté nord-ouest par le lot 7-11 et du côté sud-est par le lot 7-3 dudit rang neuf, canton de Dolbeau.

03-91-04-05-00-0	Fernand Martel, 50, Delisle, Mistassini	260 CR ville de Mistassini
01-91-05-01-00-0	Mistassini Auto Ltée, 42, boul. St-Michel, Mistassini	115 CR ville de Mistassini
10-01-15-07-00-0	Motel Trottier, rang St-Louis, Mistassini	Lots 5-21, 5-22, 5-23, 5-24 et 5-25, rang Mistassibi, canton de Pelletier
05-91-11-04-00-0	Émile Roy, 139, St-Eugène, La Doré	Lot 312 CR ville de Mistassini
10-01-08-28-00-0	Yvon Tremblay, 823, rg St-Louis, Mistassini	P.-15,14, rg Mistassibi, canton de Pelletier
10-01-15-12-00-0	Claude Trottier, 399, rg St-Louis, Mistassini	P.-5, rg Mistassibi canton de Pelletier

Une partie du lot originaire cinq, rang Mistassibi, canton de Pelletier, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au sud-est, par la route du rang St-Louis, en arrière, au nord-ouest par les lots 5-24 et 5-25, d'un côté sud-ouest par les lots 4-12-1 et 4-12-2 et du côté nord-est par le lot 5-16.

10-01-15-13-00-0	Claude Trottier, 399, rg St-Louis, Mistassini	Lot 5-16, rg Mistassibi canton de Pelletier
09-02-02-46-50-0	Maurice Vaillancourt, 575, R.R. 5, Mistassini	P.-25, rg 8, canton de Racine

Une partie du lot originaire vingt-cinq, du rang Huit, canton de Racine, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au sud-est, par la route de Ste-Marguerite-Marie, en arrière, au nord-ouest par la rivière Mistassini, d'un côté nord-est par le lot 26, rang 8, canton de Racine et du côté sud-ouest par le résidu dudit lot 25.

01-91-08-04-00-0	Émile Girard, 22, Touzin, Mistassini	P.-145 CR ville de Mistassini
10-01-15-33-00-0	Aline Ouellet, 671, des Érables, Dolbeau	P.-54-A et P-55-A, rg 2 canton de Pelletier

Numéro au rôle	Nom et adresse	Cadastre

Une partie des lots originaires 54A et 55A, rang Deux (2), canton de Pelletier, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au nord-est, par la route du rang St-Luc, en arrière au sud-ouest par le résidu desdits lots 54A et 55A, d'un côté nord-ouest par une partie du lot 54A et du côté sud-est par une partie du lot 55A.

10-01-16-10-50-0 Aline Ouellet, 671, des Érables, Dolbeau ..... P.-54A, rg 2, canton de Pelletier

Une partie du lot originaire 54A, rand Deux (2), canton de Pelletier, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au nord-est, par la route du rang St-Luc, en arrière au sud-ouest par le résidu dudit lot 54A, d'un côté nord-ouest par le lot 53A, du côté sud-est par une partie dudit lot 54A.

09-03-04-39-00-0 Yves Simard, 524, St-Jean, Mistassini ..... P.-24B, rg 11, canton de Dolbeau

Une partie du lot originaire vingt-quatre B, rang Onze, canton de Dolbeau, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au nord-ouest par la route du rang St-Jean, en arrière, au sud-est par le résidu dudit lot 24B, d'un côté nord-est par une partie dudit lot 24B et du côté sud-ouest par le lot 25.

09-03-01-35-00-0 Viateur St-Jean, 543, rg St-Jean, Mistassini ..... P.-9, rg 9, canton de Dolbeau

Une partie du lot originaire neuf, du rang Neuf, canton de Dolbeau, division d'enregistrement Lac-St-Jean-Ouest, bornée comme suit: En front, au sud-ouest par la route régionale 169, en arrière, au nord-est par le résidu dudit lot neuf, d'un côté nord-ouest par le lot 9-62 et du côté sud-est par le lot 10, rang neuf, canton de Dolbeau.

06-91-20-05-00-0 Robert Tremblay, 129, Boudreault, Mistassini ..... 570-12, 576-7 CR Ville de Mistassini

Mistassini, le 9 décembre 1981.

Le greffier,
GILLES TREMBLAY.

16434-52-2-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

Page

SAINT-LAZARE, PAROISSE (*Élaboration d'un plan d'urbanisme*) 13533

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

CO-OP D'HABITATION « JOLIBOURG » DE SAINT-HYACINTHE (*Formation*) 13533
COOP ÉTUDIANTE DU CEGEP D'ALMA (*Changement de nom et de siège social*) 13533
COOPÉRATIVE AÉRONAUTIQUE DE PORTNEUF (*Formation*) 13533
COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE LAINE-MOHAIR DU QUÉBEC (*Formation*) 13533
COOPÉRATIVE D'HABITATION DU ROCHER DE BAIE-COMEAU (*Formation*) 13533
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LA BASSE COUR DE ST-JACQUES » (MONTRÉAL) (*Formation*) 13533
COOPÉRATIVE D'HABITATION « LE SEPTIÈME CIEL » DE QUÉBEC (*Formation*) 13534
COOPÉRATIVE D'HABITATION MONPIGNON (MONTRÉAL) (*Formation*) 13534
COOPÉRATIVE D'HABITATION VIE DE QUARTIER (MONTRÉAL) (*Formation*) 13534
COOPÉRATIVE DU COLLÈGE ANDRÉ LAURENDEAU (*Formation*) 13534
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE GIRARDVILLE (LA) (*Changement de nom et modification des fins*) 13534

AVIS DIVERS

CORPORATION DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (LA) (*Rachat d'obligations*) 13535
SHAWINIGAN, CITÉ (*Requête*) 13537
SUCCESSION FRANÇOIS MICHEL (*Bénéfice d'inventaire*) 13537
SUCCESSION GASTON DUFRESNE (*Bénéfice d'inventaire*) 13538

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

BERTRAND, MARIE LUCILLE DANIELLE 13538
BÉRUBÉ, MARIE COLOMBIANE GHISLAINE 13538
CEAUSU, RADU 13538
CONSTANTIN, CHANTALE 13538
CÔTÉ, LISE MARGUERITE 13538
CÔTÉ, PIERRE 13539
DEBLOIS, JOSEPH FLORIAN 13539
JONCAS, MARIE FERNANDE SUZANNE 13539
LAHOUD, JOSEPH ANTOINE MARON 13539
MILOT, LINA 13539
SANFILIPPO, MICHEL MARIO dit CLOUTIER 13539
STANKEVICIUS, ANTONAS 13539
THIBAULT, RENÉ 13539

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. DIANE ROUSSEAU (*Assignation*) 13540
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. EVANS NWOKORO (*Assignation*) 13540
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JEAN-PAUL VALIQUET (*Assignation*) 13540
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LAWRENCE NWAKWESI (*Assignation*) 13540
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LOUISE GAGNON (*Assignation*) 13541
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LUC LALIBERTÉ (*Assignation*) 13541
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. LUDWIG KOPPEN (*Assignation*) 13541
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. PIERRE PAUL SARRAZIN (*Assignation*) 13541
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. STEPHEN JENEY (*Assignation*) 13541

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTRÉAL 13518
— QUÉBEC 13527

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC DES SUCRERIES (L') 13491
CHEMIN QUINTAL DEVELOPMENT CORP. 13491
COLONIE DE VACANCES ROBINSON LTÉE 13491
CONSTRUCTION FORILLON INC. 13491
DAVID (CONRAD) INC. 13491
DOMICILE J.L. INC. 13491
ENTREPRISES DESJARDINS ET BARSALOU LTÉE (LES) 13491
IMMEUBLES T.F.L. INC. 13491
INSTITUTS D'ESTHÉTIQUE ET DE MASSOTHÉRAPIE LES NYMPHES INC. 13491
JEUNES EXPLOS (LES) 13491
MALKA (ESTELLE) INC. 13491
MENTOC INCORPORÉ 13491
RUMABEC INC. 13491
SERVICES SANITAIRES FOSSAMBAULT INC. (LES) 13491
SOCIÉTÉ ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC INC. (LA) 13492
SOTRIM LTÉE 13492
STRUCTURES F.G. INC. 13492
VISPAK INC. 13492

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION DE L'OUEST DE L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS 13492
ASSOCIATION DES CRÉATEURS ET ARTISANS DE SILLERY A.C.A.S. (L') 13492
CHARCUTERIE LORRAINE INC. 13492
CLUB DE COLLECTIONNEURS D'AUTOMOBILES RÉTRO LE C.A.R. 13492
CORPORATION DE LA MAISON DU BERGER 13942
CRÉATION CLAIRE VALLÉE INC. 13492
MÉCANIQUE VÉGA INC. 13492
PLACEMENTS CANOE INC. (LES) 13492
PROTOSUR INC. 13492
RESTAURANT LE SABAYON INC. 13493

DEMANDES DE DISSOLUTION

ALIGNEMENT ET PNEUS M.P. INC. 13542
ALIMENTS MONT ST-HILAIRE INC. (LES) 13542
AMEUBLEMENTS G.-H. ROY INC. (LES) 13542
AUTOMOTIVE SALES (A.S.S.) INC. 13542
BAILIS (SAUL) INC. 13542
BELCO KNITTING COMPANY INC. 13542
BLANSHAY & GORDON SALES INC. 13542
BOUTIQUE D'ART SOLEIL INC. 13543
COMPAGNIE DE TRAVAUX SOUTERRAINS V.B.M. INC. (LA) 13543
CONSTRUCTION JEAN LEVASSEUR LIMITÉE 13543
CORPORATION D'INVESTISSEMENT MALLARD 13543
DESPAROIS (GUY) LTÉE 13543
DÉVELOPPEMENTS FRONTENAC LTÉE (LES) 13543
ENTREPRISES C.P.G.P. INC. (LES) 13543
ENTREPRISES DOMESTIQUES INC. (LES) 13543
FALARDEAU-GABORIAULT INC. 13544
FRUIN-COLNON CANADA LTD. 13544
GIGI VALLEYFIELD INC. 13544
GLOBAL PLASTIC PROMOTIONS LTD. 13544
GRATTON TV SERVICE LTÉE 13544
HÔTEL LAFAYETTE (MONTRÉAL) INC. 13544
HÔTELS F. GRAVEL INC. (LES) 13544
IMMEUBLES PERFORT LTÉE (LES) 13544
IMMEUBLES RAYMOND BÉDARD LIMITÉE (LES) 13545
IMMEUBLES REDEPAR LTÉE (LES) 13545
LABORATOIRES S.O.R.B. INC. 13545

COMPAGNIES (PARTIE 1) — LOI SUR LES

Page

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite*

LAFRANCE ET FILS (GRAND-MÈRE) LTÉE 13545
LAMONTAGNE (W.A.) LIMITÉE 13545
LIMO-GRAPH INC. 13545
MAINTENANCE CONCORDIA LTÉE 13545
MAISON DE CONFECTION DUNMORE LTÉE 13545
MALLARD INVESTMENT CORP'N 13543
MARTINIÈRE AUTOMOBILE INC. 13545
MILADY'S FASHION SHOP 13546
MONTRÉAL COIN & STAMP EXCHANGE INC. 13546
MORISSETTE (NAPOLÉON) QUÉBEC INC. 13546
OEUVRE DE PARRAINAGE DE RÉFUGIÉS PUALO BIDONG INC. 13546
PERFORT PROPERTIES LTD 13544
PIÈCES POUR CAMIONS ET REMORQUES (A.S.S.) INC. 13542
PLACEMENTS EUGÈNE GODIN INC. (LES) 13546
POUDRIÈRE DE L'ESPLANADE LTÉE (LA) 13546
PROMOTIONS DE PLASTIQUE GLOBAL LTÉE (LES) 13544
RIENDEAU CONSTRUCTION INC. 13546
ROSELAWN HOUSING INC. 13546
SEPTACO LTÉE 13546
SERVICES D'ALIMENTS CAMPI LTÉE (LES) 13547
SOCIÉTÉ DE COURTAGE IMMOBILIER DU TRUST GÉNÉRAL INC. 13547
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ATLANTIQUE LTÉE (LA) 13547
STARDEL INC. 13547
TRANSPORTS TREMBLAY & FRÈRES INC. 13547
UNITED BEDDING CO. LTD. 13547
V.B.M. UNDERGROUND WORKS CO. INC. 13543
VENTES BLANSHAY & GORDON INC. (LES) 13542

LETTRES PATENTES

ARGUIN (RÉJEAN) INC. 13493
HABITATIONS F.M.R. INC. (LES) 13493

LETTRES PATENTES (Article 14)

COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE DE WARWICK (LA) 13493

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

AGENCES J.G. DANEAU INC. (LES) 13494
ANNUAIRES G.B. INC. (LES) 13494
ARBRESOL INC. 13494
ASSURANCES BERNARD FONTAINE & ASSOCIÉS INC. 13494
ATELIER DE DÉCORATION PIERRE ET LAURENT DOUVILLE INC. 13494
BIJOUTERIE DANDURAND INC. 13494
BOUFFARD (LOUIS) INC. 13494
BOUTIQUE BEN (AMQUI) INC. 13494
BOUTIQUE TAS-BEE INC. 13494
BRASSERIE LE CARREFOUR DE LAC-MÉGANTIC INC. 13494
BRISSON (JEAN), DÉCORATION, INC. 13494
C. I. INVESTMENT GROUP LTD. 13497
CANADIAN FREIGHTWAYS (QUÉBEC) INC. 13501
CARGO MARIN INC. 13494
CARROSSERIE DiIOIA INC. 13494
CENTRE DE GESTION ET D'IMPÔTS SHERBROOKE INC. 13494
CLICHE & FRÈRE INC. 13494
CLINIQUE DENTAIRE OLIVIER TRÉPANIER (1981) INC. 13494
CLINIQUE MÉDICALE AVANT-GARDE INC. 13495
COCADI INC. 13495
COIFFURE DIGNE ART INC. 13495

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

COMPTOIR DE PNEUS MICHEL FILION INC. 13495
CONSTRUCTION NATIONAR INC. 13495
CORDONNERIE CHARLEMAGNE INC. 13495
COSMÉTIQUES MARCEL DE SÈVRES INC. (LES) 13495
D.G. COIFFURE INC. 13495
DARVEAU (G.) TRANSPORT INC. 13495
DÉPANNEUR CENTRE VILLE DE TROIS-PISTOLES INC. 13495
DÉPANNEUR DUPLESSIS INC. 13495
DESCHÊNE (PHYDIME) ET FILS INC. 13495
DISCOTHÈQUES M.R.M. INC. 13495
DISTRIBUTION ST-PAULIN INC. 13495
DUCA CUIR INC. 13495
EDDY-FRANCIS INC. 13495
ENTREPRISES DARECRI INC. (LES) 13495
ENTREPRISES ERIVAN LTÉE (LES) 13495
ENTREPRISES PIERRETTE POULIOT INC. (LES) 13495
ÉTUDES, RECHERCHES, INVESTISSEMENTS OUTRE-MER INC. 13496
F.P. COIFFURE INC. 13496
FERBLANTERIE A. VEILLETTE INC. 13496
FERME DES MONTAGNES NOIRES, INC. 13496
FERME GUYETTE INC. 13496
FERME MAROGUY INC. 13496
FERME P.M. FONTAINE INC. 13496
FOUCHER GAZ INC. 13496
FOURRURES RAOUL MALOUIN INC. (LES) 13496
G. MON DÉPANNEUR INC. 13496
GALERIE D'ART L'IMAGINAIRE INC. (LA) 13496
GARNEAU (ADRIEN) & ASS. INC. 13496
GAUDREAULT (R.) ASSURANCES INC. 13496
GESTION FRANÇOIS FOLOT INC. 13496
GESTION GUY BOULANGER INC. 13496
GESTION J.C.D. (1981) INC. 13496
GESTION JACQUES LEMAY INC. 13496
GESTION JEAN LAVOIE INC. 13496
GESTION L.L. LOZEAU LTÉE 13496
GESTION LOUISE BAILLARGEON INC. 13497
GESTION M. P. INC. 13497
GESTION MICHEL LEBLOND INC. 13497
GESTION PROVENCE INC. 13497
GESTION RAYMOND LESSARD INC. 13497
GESTIONNAIRES A.G.C. INC. (LES) 13497
GROUPE D'INVESTISSEMENT C. I. LTÉE (LE) 13497
HÔTEL MOTEL DE LA PLAGE INC. 13497
IDEM, CONSULTANTS INTERNATIONAUX INC. 13497
IMMEUBLES MICHEL PAQUET INC. (LES) 13497
INDUSTRIES DE CÈDRE PÉPIN INC. 13497
INFO MAURICIE INC. 13497
INTÉRIEURS BAILLY LIPPENS INC. 13497
INVESTISSEMENTS DENIS CAREY INC. 13497
JARDIN DES MONTS INC. 13497
LAURIER 27 INC. (LE) 13497
LAVOIE (JACQUES) TRANSPORT (1981) INC. 13497
LIBRAIRIE L.I.M.A. STE-MARIE INC. 13497
LOGIC-PLUS INFORMATIQUE INC. 13497
LOWRIC (1981) INC. 13498
MAISABEC INC. 13498
MARCHÉ D'ESCOMPTE L'ENTREPRISE INC. 13498
MESSIER, RICARD INC. 13498
METRO APPRAISAL INC. 13498

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

MÉTRO ÉVALUATION INC. 13498
MIFRA INC. 13498
1852-5170 QUÉBEC INC. 13498
1852-5220 QUÉBEC INC. 13498
1852-7416 QUÉBEC INC. 13498
1852-7515 QUÉBEC INC. 13498
1852-7572 QUÉBEC INC. 13498
1852-7655 QUÉBEC INC. 13498
1852-7739 QUÉBEC INC. 13498
1852-7754 QUÉBEC INC. 13498
1852-7762 QUÉBEC INC. 13498
1852-7770 QUÉBEC INC. 13498
1852-7788 QUÉBEC INC. 13498
1852-7796 QUÉBEC INC. 13498
1852-7853 QUÉBEC INC. 13498
1852-7978 QUÉBEC INC. 13499
1852-7986 QUÉBEC INC. 13499
1852-7994 QUÉBEC INC. 13499
1852-8018 QUÉBEC INC. 13499
1852-8026 QUÉBEC INC. 13499
1852-8034 QUÉBEC INC. 13499
1852-8042 QUÉBEC INC. 13499
1852-8059 QUÉBEC INC. 13499
1852-8067 QUÉBEC INC. 13499
1852-8091 QUÉBEC INC. 13499
1852-8604 QUÉBEC INC. 13499
1852-8893 QUÉBEC INC. 13499
1852-8943 QUÉBEC INC. 13499
1852-8968 QUÉBEC INC. 13499
MOREL (MICHEL) & ASSOCIÉS INC. 13499
MOTEL LA RÉSERVE INC. 13499
MOTEL PROVENCE (1981) INC. 13499
P.M.E. GEST.-ADM. INC. 13499
PADEQ INC. 13499
PARFUMS D.R.M. INC. (LES) 13500
PÉPIN (NICOLE) INC. 13500
PÉTROLES COURCHESNE INC. (LES) 13500
PIERRE-BERNARD MATÉRIEL D'ART INC. 13500
PISCICULTURE EAUX VIVES, INC. 13500
PLACEMENTS DENIN INC. 13500
PLACEMENTS LESPAR INC. 13500
PLACEMENTS NÉRON INC. (LES) 13500
PLACEMENTS 999 INC. (LES) 13500
POISSONS LALANCETTE INC. 13500
POMPES SANITAIRES GODIN & FILS (1981) INC. 13500
PONTS DE CE TRANSPORTS INC. 13500
PRODUCTIONS AGRICOLES BEAUDRY LTÉE (LES) 13500
PRODUCTIONS ALPHA ET OMÉGA INC. (LES) 13500
PURIBEC (1981) INC. 13500
RJR RESOURCES INC. 13500
RAD'ART INC. 13500
RESSOURCES RJR INC. (LES) 13500
RESTAURATION GODBOUT & LECLERC INC. 13500
SCIERIE BOUFFARD INC. 13500
SERVI-COPIE INC. 13501
SERVICE D'ARROSAGE ST-TIMOTHÉE INC. 13501
SERVICE DE CONCIERGERIE GÉNÉRALE D'AMQUI INC. 13501
STATION D. & M. RIVARD INC. 13501
STATION DE SERVICE MONTRÉAL NORD INC. 13501

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

SUPRA NET INC. 13501
TECHNIQUES PHOTOGRAPHIQUES LANAUDIÈRE INC. (LES) 13501
TECHNO-JEUX INC. 13501
TERRASSE DU SYNDICAT INC. (LA) 13501
TOITURES COUTURE & ASSOCIÉS INC. 13501
TRANSPORTEURS CANADIAN FREIGHTWAYS (QUÉBEC) INC. (LES) 13501
UNIGEC INC. 13501
VENTILATION D. PERRON LTÉE 13501
Y.T. COIFFURE INC. 13501

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

AGENCES M.G.L. INC. (LES) 13504
ASPHALTE T.D.P. INC. 13502
ATELIERS DU LAC INC. (LES) 13502
AUTOMOBILE RONALD BÉDARD INC. 13502
BAILLARGEON (A. F.) LOCATION DE CAMIONS ET REMORQUES INC. 13502
BEAUDRY (PIERRE) & CIE SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE 13502
BIBEAU (ROBERT) LIMITÉE 13502
BOTTIER CLARA INC. (LE) 13506
BOUTIQUE ZÉRO À QUATORZE INC. 13502
BREUVAGES DU NORD-OUEST INC. (LES) 13502
CAISSE (ALFRED) INC. 13502
CAMIONNAGE RIGAUD INC. 13505
CAMPING MOLAMBE INC. 13502
CENTRE DE GYNÉCOLOGIE ET D'OBSTÉTRIQUE DE JOLIETTE INC. 13502
CENTRE SHELL PONT-VIAU INC. 13502
CHAPDELAINE (MARIO) INC. 13502
CHRISTINA CANADA INC. 13502
CINÉMANIMA INC. 13502
CLUB DE GOLF HÉRIOT INC. 13502
COMMUNICATION ET DESIGN HABLUTZEL & YUNG INC. 13503
COMPAGNIE CANADIENNE DE CERCUEIL LTÉE 13503
COMPAGNIE DE FINANCE DU NORD DU QUÉBEC LIMITÉE 13503
COMPAGNIE D'IMMEUBLES ST. PIERRE LIMITÉE 13503
CONTRE-PLAQUÉS MODERNES (1979) INC. 13503
COPAC INC. 13503
COUTURE (YVON) INC. 13503
DEBEAUBEC INC. 13503
DESRIAULT INC. 13505
DISTRIBUTION DE BIJOUX ET CADEAUX GRANBY INC. 13503
DISTRIBUTIONS MARCEL FONTAINE INC. (LES) 13503
DUC (ED.) & CIE LTÉE 13503
ÉDUCATION ROUTIÈRE T.R.C. INC. 13503
EMPAQUETAGES TRIO LIMITÉE (LES) 13503
ENTREPOTEC INC. 13503
ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ GRIMARD INC. 13503
ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ GERVAIS GAGNON INC. 13503
ENTREPRISES LACHAPELLE & LACAS INC. (LES) 13503
ENTREPRISES PIERRE BARRETTE INC. (LES) 13502
ENTREPRISES ROBICO LTÉE (LES) 13504
ÉTABLISSEMENTS THIBODEAU INC. (LES) 13504
EXCAVATION C. DESCHAMPS INC. 13504
EXPRESS A. & F. BAILLARGEON QUÉBEC INC. 13504
FER ORNEMENTAL WINDSOR LTÉE 13504
FERLAND (JEAN-PIERRE) INC. 13504
FIBROBEC INC. 13504
FILMOCOULEUR INC. 13504
GARAGE CAMILLE DIONNE INC. 13504
GARAGE M. LAVOIE INC. 13504

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

GARAGES J.P. INC. (LES) 13504
GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE (LE) 13504
GESTION J.C.D. INC. 13504
GROSSISTES ST-LAURENT IMD INC. 13507
GROUPE B & B INC. 13504
GROUPE MÉTRO-RICHELIEU INC. 13504
IMMEUBLES CLERNO LTÉE (LES) 13504
IMMEUBLES JACQUES LAHOUD INC. (LES) 13504
IMMEUBLES RAYMOND BÉDARD LTÉE (LES) 13504
IMMEUBLES ST-ROCH INC. 13505
IMMEUBLES WESTEV LTÉE (LES) 13505
IMPORT-EXPORT MÉTRO LTÉE 13505
IMPRIMERIE CHICOUTIMI INC. 13505
INDUSTRIES CARDIN LIMITÉE (LES) 13505
INDUSTRIES G.B.L. LTÉE (LES) 13505
INDUSTRIES HARNOIS INC. (LES) 13505
INDUSTRIES MANIWAKI INC. (LES) 13505
INDUSTRIES NOVATION INC. 13505
INDUSTRIES STEEL-TEX LTÉE 13505
IRRIGATION ST-THOMAS INCORPORÉE 13505
ISOLATION IDÉALE INC. 13505
ISOLATEC INC. 13505
JEANS LIB INC. 13505
LAFONTAINE (HECTOR) INC. 13505
LARIVIÈRE (DENIS) INC. 13505
LAVIGNE (A.B.F.) INC. 13505
LEMIEUX (ANDRÉ) INC. 13505
LEMIEUX ST-HUBERT HARDWARE INC. 13505
LIBRAIRIE DU NOMADE INC. 13505
LOCATION D'AUTOS ST-HUBERT INC. 13506
LOCATIONS DE L'AMI MICHEL INC. (LES) 13506
MAGASIN ANTOINETTE INC. 13506
MAISONS MOBILES NORDIQUES LTÉE 13506
MAISONS NORDIQUE INC. (LES) 13506
MANUFACTURE BEAULAC INC. 13506
MARTIN (R.) STERLIN INC. 13506
MÉDICOPHARM INC. 13506
MEUBLES GÉVRY INC. (LES) 13506
1370-5611 QUÉBEC INC. 13504
1469-9201 QUÉBEC INC. 13507
MODE CLARA INC. 13506
PAUL'S MATÉRIAUX DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE INC. 13506
PAUL'S PLUMBING & HEATING SUPPLIES INC. 13506
PAYSAGISTE LACROIX INC. 13506
PLACEMENT EHREMBOLD INC. 13506
PLACEMENTS CAS-CAN INC. 13503
PLACEMENTS JACPAR INC. (LES) 13506
PLACEMENTS MENA'SEN INC. (LES) 13506
PLACEMENTS MYD INC. 13506
PLOUFFE (J.C.) LTÉE 13506
POULIN, VERREAULT & ASSOCIÉS INC. 13506
PRODUITS INDUSTRIELS ENTREPRISE LTÉE (LES) 13507
PRODUITS L.B. LTÉE 13507
PRODUITS PODIUM INC. 13507
QUINCAILLERIE DES NEIGES INC. 13507
QUINCAILLERIE LEMIEUX (ST-HUBERT) INC. 13505
RÉFRIGÉRATION INDUSTRIELLE BARBIER INC. 13507
RÉNOVATIONS MÉDIC INC. 13507
RESTAURANT YIN HONG INC. 13507
ROY (LUCIEN) LTÉE 13507

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

ST. LAWRENCE WHOLESALE IMD INC. 13507
ST. LAWRENCE WHOLESALE IMD INC. 13507
ST-PIERRE (RÉGENT) INC. 13507
ST-YVES (DONAT) INC. 13507
SERVICE GÉNÉRAL DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS INC. 13507
SERVICE SANITAIRE GASMI INC. 13507
SOCIÉTÉ DE COMMUNICATIONS GRAPHIQUES SOCOM INC. 13507
SONFIDEL INC. 13507
SOUS-PRODUITS DE BOULANGERIE L.B. LTÉE 13507
TECHNICOM INC. 13507
THERAPEX INC. 13507
THERAPEX-UNIK INC. 13507
TRANSPORT GENDRON & TERRY INC. 13508
TRANSPORT R. COULOMBE INC. 13508
UNIVERS DU PAPIER PEINT LAURIER INC. 13508
VERREAULT (JEAN-JACQUES) & ASSOCIÉS INC. 13506
VICDECART INC. 13508

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

AVANT GARDE INDUSTRIES LTD. 13508
DUBÉ (ALBERT) INC. 13508
INDUSTRIES AVANT GARDE LTÉE (LES) 13508
PLACEMENTS F. LEFEBVRE LTÉE 13508

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ABATTOIR A. TRAHAN INC. 13508
AGRO CONSULTANTS VAUDREUIL INC. 13510
AMEUBLEMENT LOUIS G. JACOB INC. 13509
ANCRO LTÉE 13510
ATELIERS DU LAC INC. (LES) 13509
BOUTIQUE DU BRICOLEUR DE FORESTVILLE INC. (LA) 13510
BRASSERIE LA GOULUE (1981) INC. 13509
CAM-TRAC BERNIÈRES INC. 13511
CENTRE INFORMATIQUE LANDRY INC. 13509
CLUB DE GOLF ST-JANVIER INC. 13509
CLUB DE GOLF SAINT-JÉRÔME INC. (LE) 13509
COFFRES-FORTS SUPÉRIEURS INC. 13510
COMPAGNIE CANADIAN OUTFITTING LTÉE 13509
DECOSTE & MORIN INC. 13509
DISCO BAR SAGLAC INC. 13509
ELCRO LTÉE 13511
ENTREPRISES DE PÊCHE PIERRE LEMIEUX & FILS INC. (LES) 13509
ÉQUIPEMENT D'ENTREPÔT GLOBAL LTÉE 13509
FERME CÔTE JOYEUSE INC. 13510
FILMOCOULEUR INC. 13509
GESTACRO LTÉE 13510
GESTION A.M. GRENIER INC. 13509
GESTION CLAGI INC. 13511
GICLEURS AUTOMATIQUES BEAUDOIN INC. 13509
GROUPE MÉTRO-RICHELIEU INC. 13509
GROUPE-MÉTRO-RICHELIEU INC. 13509
GROUPE PROJECTIONS INC. (LE) 13509
ICG ÉNERGIE (QUÉBEC) INC. 13510
ICG ENERGY (QUÉBEC) INC. 13510
INTÉRIEURS B.B. INC. 13511
INVESTISSEMENTS LISE LAVALLÉE INC. (LES) 13510
LABORATOIRE D.V.Q. INC. 13509
LAMARCHE (MAURICE) INC. 13510
LATREILLE (J.G.S.) INC. 13510

COMPAGNIES (PARTIE 1A) — LOI SUR LES

Page

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

LATREILLE (JACQUES) ET GILLES TREMBLAY INC. 13510
LÉGARÉ (ANDRÉ) & ASS. INC. 13509
MÉCANORAC LTÉE 13509
MICROBYTE INC. 13509
MINI-BOLIDES DU QUÉBEC INC. (LES) 13510
1478-4458 QUÉBEC INC. 13511
1645-3409 QUÉBEC INC. 13510
1843-7798 QUÉBEC INC. 13510
1844-0651 QUÉBEC INC. 13510
1844-2277 QUÉBEC INC. 13510
1845-3357 QUÉBEC INC. 13510
1847-0724 QUÉBEC INC. 13510
1847-5095 QUÉBEC INC. 13510
1848-2695 QUÉBEC LTÉE 13510
1848-2703 QUÉBEC LTÉE 13510
1848-5441 QUÉBEC INC. 13510
1849-6935 QUÉBEC INC. 13510
1849-8923 QUÉBEC INC. 13510
1851-1170 QUÉBEC INC. 13510
1851-1741 QUÉBEC INC. 13510
1851-1766 QUÉBEC INC. 13511
1851-7847 QUÉBEC INC. 13511
1852-0973 QUÉBEC INC. 13511
1852-7002 QUÉBEC INC. 13511
MODES LIKAS INC. 13511
PATINOIRE JACQUES BEAUCHAMP INC. (LA) 13510
PELLICULAGE L.G.B. INC. 13509
POMPE SANITAIRE GODIN & FILS INC. 13511
PRODUITS PÉTROLIERS DES APPALACHES INC. 13511
PROMOTIONS ST-ANDRÉ LTÉE (LES) 13510
RESTAURANT PLACE DES ÎLES INC. 13509
SERVICE DE BALAYAGE MÉCANIQUE DE L'OUTAOUAIS INC. 13511
SERVICES SCOLAIRES ALBEC INC. (LES) 13510
TRANSPORTEX INC. 13511
ULTRA-CHIC INC. 13511
YACHTING CARLETON INC. 13511

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES

ACCUEIL-ASSOCIATION DE PERSONNES HANDICAPÉES ET DE PARENTS DE PERSONNES HANDICAPÉES DU SECTEUR SENNETERRE BARRAUTE ET DES PAROISSES DU NORD (L') 13512
AMATEURS DE CHAUFFAGE AU BOIS DU QUÉBEC MÉTRO INC. (LES) 13512
AMIES PAYSANNES (LES) 13512
ASSOCIATION CHEVALINE DE LA LIÈVRE INC. (L') 13512
ASSOCIATION DES CESSIONNAIRES DE FRANCHISE DE COIFFURAD INC. 13512
ASSOCIATION DES CESSIONNAIRES DE FRANCHISE DE COIFFURESTRIE INC. 13512
ASSOCIATION DES FAMILLES BRIEN-DESROCHERS-DUROCHER 13512
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE THERRIEN INC. 13512
ASSOCIATION FAMILIALE MONOPARENTALE DE WINDSOR ET RICHMOND INC. 13512
ASSOCIATION LES GOÉLANDS DE LONGUEUIL 13512
ASSOCIATION PLEIN AIR E.S.F.-L. 13512
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA THÉRAPIE PAR L'ART (L') 13512
ASSOCIATION RÉGIONALE DES LIGUES DE SACS DE SABLE DU SUD-OUEST, INC. 13513
ASSOCIATION TOURISTIQUE DU CENTRE MAURICIE INC. (L') 13513
ATELIER PRÉ-SCOLAIRE ST-CALIXTE 13513
BALLETS LINDA HAZEL (LES) 13513
BOUBOU RAMA S/S INC. 13513
CARNAVAL DU LAC BOUCHETTE INC. 13513

COMPAGNIES (PARTIE 3) — LOI SUR LES

Page

LETTRES PATENTES — *suite*

CENTRE D'ART DE ST-PHILIPPE 13513
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE PORT CARTIER (LE) 13513
CENTRE DES RESSOURCES ÉCOLOGIQUES DE L'OUTAOUAIS 13513
CLUB DE COUREURS SUR ROUTE DE BOUCHERVILLE INC. (LE) 13513
CLUB DE JUDO DOLLARD INC. 13513
CLUB DE L'ÂGE D'OR « COEUR IMMACULÉ DE MARIE » 13513
CLUB LES BALADINS 13513
CLUB LES PHÉNIX DE CHÂTEAUGUAY 13513
CLUB LIONS DE ST-RÉDEMPTEUR INC. (LE) 13513
CLUB OPTIMISTE DE WATERVILLE (LE) 13513
CLUB SOCIAL DE LA RIVIÈRE CHAMOUCHOUANE (LE) 13514
COMITÉ BIENFAISANCE YAMASKA INC. 13514
COMITÉ ORGANISATEUR DU PAVILLON DU SPORT AMATEUR (C.O.P.S.A.) INC. 13514
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE DOLLARD DES ORMEAUX 13514
CORPORATION DES LOISIRS DE SAINTE-IRÈNE (LA) 13514
CORPORATION POPULAIRE DE GESTION DU NORD 13514
CULTURE PORTUGAISE « MAGERY » INC. 13514
DOLLARD JUDO CLUB INC. 13513
ÉCOLE ALTERNATIVE DES LAURENTIDES INC. (L') 13514
ÉTOILES DE CLERVAL (LES) 13514
FONDATION DE RECHERCHE APPLIQUÉE DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE DE LA POCATIÈRE INC. 13514
FONDATION QUÉBÉCOISE D'AIDE AU LIBAN 13514
GROUPES D'ÉCHANGES SERENITAS 13514
INSTITUT D'ÉDUCATION POPULAIRE DES BOIS-FRANCS (L') 13514
JARDINS COMMUNAUTAIRES DE BABYLONE (LES) 13514
LIGUE DE HOCKEY JOVITIENNE INC. 13514
LIGUE DE HOCKEY JUVÉNILLE « AA » DE MONTRÉAL INC. 13514
MAISON DE THÉRAPIE DE GROUPE ANONYME « TGA » (LA) 13514
MAISON DES JEUNES DE SHERBROOKE (LA) 13515
MAISON DES JEUNES « LE DÔME » INC. 13515
MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DU SPORT POUR TOUS (LE) 13515
NATURE SAINTE-SOPHIE, INC. 13515
PASSE-SPORTS-DÉTENTE SAINT-GABRIEL 13515
PRODUCTIONS VAU SPEC INC. (LES) 13515
QUÉBEC ART THERAPY ASSOCIATION 13512
RENCONTRE SAINT-SACREMENT (LA) 13515
SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE ET DE GÉNÉALOGIE DE ROUYN-NORANDA (LA) 13515
THÉÂTRE DU 1er MAI (LE) 13515
TROUPE DE THÉÂTRE D'LA SLAM INC. (LA) 13515

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

NOUVEAU PERMIS

COMPAGNIE AÉRIENNE PAN AMERICAN INC. 13515
SPORTINSTAL, INC. 13515

PERMIS

GESTION DES IMMEUBLES LOUIS DREYFUS LTÉE 13516
PROMOTIONS CANPRO LTÉE 13516

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA

SPORTS CASAVANT INC. (*Dissolution*) 13547

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

Page

AFFAIRES CULTURELLES

CLASSEMENT DE BIENS CULTURELS

DOMAINE CIMON (*Baie-Saint-Paul*) 13547
DOMAINE CIMON (*Baie-Saint-Paul*) (*Déclassement*) 13548

AFFAIRES MUNICIPALES

DIVERS

DRUMMONDVILLE, VILLE (*Fusion*) 13548

ÉNERGIE ET RESSOURCES

ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE 13551

CADASTRES

AUGMENTATION DU CANTON DE GRENVILLE 13553
BEAUPORT, PAROISSE 13553
BEAUPORT, PAROISSE 13553
BEAUPORT, PAROISSE 13553
BELLEAU, CANTON 13553
CAP-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 13554
DASSERAT, CANTON 13554
DE L'ÎLE, CANTON 13554
GRANBY, CANTON 13554
HATLEY, CANTON 13555
ÎLE-BIZARD, PAROISSE 13555
ÎLE-BIZARD, PAROISSE 13555
LACHINE, PAROISSE 13555
LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 13555
LAPRAIRIE-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE 13556
MAGOG, CANTON 13556
MONTCALM, CANTON 13556
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 13556
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 13557
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 13557
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 13557
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE) 13557
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-LOUIS) 13557
MONTRÉAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-LOUIS) 13558
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 13558
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 13558
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 13558
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 13558
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 13559
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 13559
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 13559
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE 13559
ROUYN, VILLE 13559
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 13560
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 13560
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 13560
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE 13560
SAINT-ALPHONSE-DE-RODRIGUEZ, PAROISSE 13560
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 13561
SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE 13561

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

Page

ÉNERGIE ET RESSOURCES

***CADASTRES** — suite*

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, PAROISSE 13561
SAINT-ANTOINE-DE-LAVALTRIE, PAROISSE 13561
SAINT-ANTOINE-DE-LAVALTRIE, PAROISSE 13562
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 13562
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 13562
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 13562
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 13562
SAINT-AUGUSTIN, PAROISSE 13563
SAINT-AUGUSTIN, PAROISSE 13563
SAINT-BENOÎT, PAROISSE 13563
SAINT-BONIFACE, PAROISSE 13563
SAINT-BRUNO, PAROISSE 13563
SAINTE-CATHERINE, PAROISSE 13564
SAINT-ÉLIE, PAROISSE 13564
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 13564
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 13564
SAINT-EUSTACHE, PAROISSE 13565
SAINT-EUSTACHE, VILLAGE 13565
SAINTE-FLORE, PAROISSE 13565
SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES, PAROISSE 13565
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE 13566
SAINT-GRÉGOIRE, PAROISSE 13566
SAINT-GRÉGOIRE, PAROISSE 13566
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 13566
SAINT-HENRI-DE-MASCOUCHE, PAROISSE 13566
SAINT-ISIDORE, PAROISSE 13567
SAINT-ISIDORE, PAROISSE 13567
SAINT-ISIDORE, PAROISSE 13567
SAINT-ISIDORE, PAROISSE 13567
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE 13567
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE 13568
SAINT-JÉRÔME, PAROISSE 13568
SAINT-JÉRÔME, PAROISSE 13568
SAINT-LIN, PAROISSE 13568
SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE 13568
SAINT-LUC, PAROISSE 13569
SAINT-LUC, PAROISSE 13569
SAINT-MARTIN, PAROISSE 13569
SAINT-MARTIN, PAROISSE 13569
SAINT-MARTIN, PAROISSE 13570
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE 13570
SAINT-PASCAL, PAROISSE 13570
SAINTE-PHILOMÈNE, PAROISSE 13570
SAINTE-PUDENTIENNE, PAROISSE 13570
SAINT-RAPHAËL, PAROISSE 13571
SAINTE-ROSE, PAROISSE 13571
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 13571
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 13571
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE 13571
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE 13572
SAINT-TIMOTHÉE, PAROISSE 13572
SAINT-UBALDE, PAROISSE 13572
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE 13572
STANSTEAD, CANTON 13572
WICKHAM, CANTON 13573
WINDSOR-MILLS, VILLAGE 13573

PROCLAMATION(S)

Page

Annexion d'une partie du territoire non organisé du comté d'*Abitibi* à la municipalité d'Amos-Est, comté d'Abitibi 13573
Annexion d'une partie du territoire non organisé du comté d'*Abitibi* à la ville de Cadillac 13573
Annexion d'une partie du territoire non organisé du comté municipal d'*Abitibi* à la municipalité de la paroisse de Senneterre, comté municipal d'Abitibi 13574
Annexion d'une partie du territoire non organisé du comté municipal d'*Abitibi* à la municipalité de la paroisse de Senneterre, comté municipal d'Abitibi 13574
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité du village de *Bernierville* à la municipalité d'Halifax-Sud, comté municipal de Mégantic 13575
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de *Cap-Saint-Ignace*, comté municipal de Montmagny, à la municipalité de la paroisse de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté municipal de L'Islet 13575
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité du village de *Gracefield*, comté municipal de Gatineau, à la municipalité du canton de Wright 13576
Annexion d'une partie du territoire non organisé du comté de *Montcalm* à la municipalité de Saint-Donat, comté de Montcalm 13576
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de *Nantes* à la municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, comté municipal de Frontenac 13576
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de *Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet* à la municipalité de la paroisse de Saint-Eugène, comté municipal de L'Islet 13577
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de *Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville* à la municipalité du village de Lorainville, municipalité régionale de comté de Témiscamingue 13577
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de *Rock-Forest* à la municipalité du village de Deauville, comté de Sherbrooke 13578
Annexion d'une partie d'un territoire non organisé situé dans la municipalité régionale de comté de *Rouyn-Noranda* à la municipalité d'Évain 13578
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de *Sainte-Marguerite*, comté municipal de Dorchester, à la municipalité de la paroisse des Saints-Anges, comté municipal de Beauce 13579
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de *Saint-Martin*, comté municipal de Beauce, à la municipalité de la paroisse de Saint-Gédéon, comté municipal de Frontenac 13579
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité de la paroisse de *Saint-Placide* à la municipalité du village de Saint-Placide, comté municipal de Deux-Montagnes 13580
Annexion d'une partie du territoire non organisé du comté de *Témiscouata* à la ville de Cabano 13580
Annexion d'une partie du territoire non organisé du comté de *Témiscouata* à la municipalité de Saint-Cyprien, comté de Rivière-du-Loup 13580
Annexion d'une partie du territoire de la municipalité des cantons unis de *Wendover et Simpson* à la municipalité du village de Saint-Cyrille, comté de Drummond 13581
Berry (*Érection en municipalité*) 13581
Dubuisson (*Érection en municipalité*) 13582
Rivière-Héva (*Érection en municipalité*) 13582

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

DIVERS

SIXIÈME RÉGION AGRICOLE DÉSIGNÉE (*Décret de correction*) 13583

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

CULTURES COMMERCIALES (*Projet de plan conjoint*) 13583

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

ALMA DEVELOPMENT QUÉBEC INC. 13516
C Y L INC. 13516
DÉVELOPPEMENT ALMA QUÉBEC INC. 13516
HÔTEL CHILD (1973) INC. 13516

SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS — LOI SUR LES

CORPORATION FINANCIÈRE WALTER E. HELLER (LA) (*Permis*) 13585
HELLER (WALTER E.) FINANCIAL CORP. (*Permis*) 13585

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

Page

GRANBY, VILLE 13585
MALARTIC, VILLE 13586
SAINT-ROMAIN, MUNICIPALITÉ 13587

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA 13588

VENTE(S) PAR SHÉRIF

BEAUCE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LUSSIER 13588
CAISSE POPULAIRE DE STE-MARIE DE BEAUCE (LA) c. GOSSELIN 13588

CHICOUTIMI

GOODYEAR CANADA INC. c. SERVICE DE PNEUS KÉNOGAMI INC. 13589

FRONTENAC

CAISSE POPULAIRE DE COLERAINE c. FORTIER 13590

HULL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. LAROUCHE *ET AL.* 13590

JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. AUBRY 13591
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BOISRUBEC INC. *ET AL.* 13591
BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE c. DUCHARME 13592

MONTRÉAL

CANADA TRUST COMPANY (THE) c. KANEVSKY *ET AL.* 13592

PONTIAC

BANQUE NATIONALE DU CANADA (LA) c. BOTTING *ET AL.* 13593
GUARANTY TRUST OF CANADA c. TRINQUE *ET AL.* 13593

QUÉBEC

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. SERRE 13594
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT (LA) c. LES CONSTRUCTIONS DANIERES INC. *ET AL.* 13594
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE (LA) c. ROY *ès qualités* (FAILLITE DE BETONTEK LTÉE) 13595

RIMOUSKI

BANQUE DE MONTRÉAL c. DUGUAY 13595

SAGUENAY

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. GIRARD LAJOIE 13596

SAINT-HYACINTHE

CAISSE POPULAIRE ST-LIBOIRE (LA) c. LECLERC-BIENVENUE 13596

VENTE(S) POUR TAXES

LAVAL, VILLE 13597
MISTASSINI, VILLE 13641

SOMMAIRE

	Page
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'	13533
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	13533
AVIS DIVERS	13535
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	13538
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	13540
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	13517
COMPAGNIES, LOI SUR LES	13491-13542
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	13515
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI SUR LA	13547
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	13547
PROCLAMATION(S)	13573
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA	13583
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC	13583
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	13516
SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS, LOI SUR LES	13585
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	13585
VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LA	13588
VENTE(S) PAR SHÉRIF	13588
VENTE(S) POUR TAXES	13597